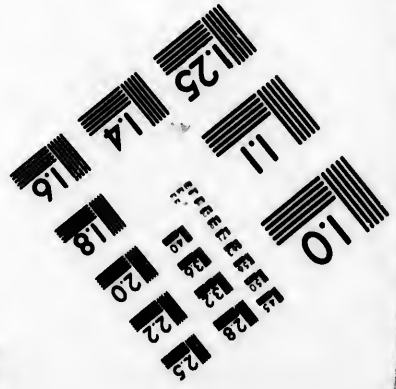
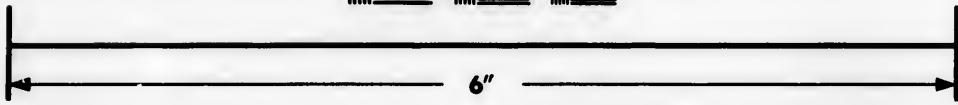
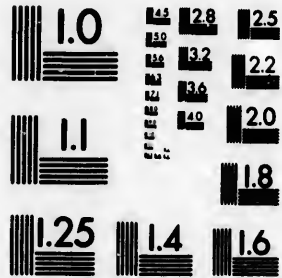


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128
16 132
18 122
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
01

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

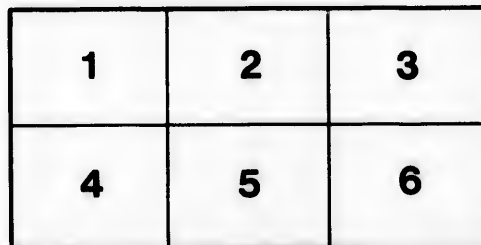
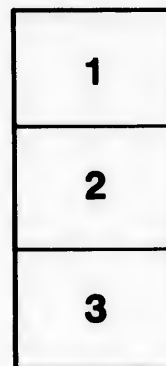
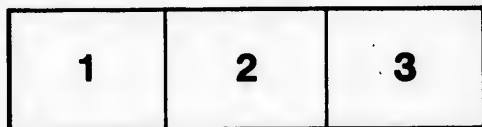
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
o

elure,
n à

32X

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CE

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TOME ONZIÈME.

ÉD

F

COLL

A

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,

RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS,
ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES,

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.



Imprimerie de Béthune.

A PARIS,
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,
PRÈS SAINT-SULPICE ;
ET CHEZ GAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.



1850.

Universitas
BIBLIOTHECA

Quiniensis

LETTERS

RESERVED BY CONGRESS

THE NATIONAL ARCHIVES

RECORDS OF THE EXECUTIVE DEPARTMENT

OF THE UNITED STATES OF AMERICA

RECORDS OF THE EXECUTIVE DEPARTMENT

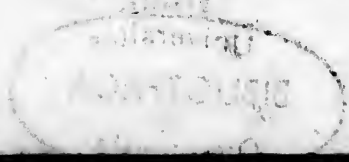
BV

2290

A2

1829

V. 11-12



E

www

J
pri
me
voy
ma

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.

LETTRE

Du Père * * *, missionnaire chez les Abnakis.

De Saint-François, le 21 octobre 1757.

JE partis le 12 de juillet de Saint-François, principal village de la mission abnakise, pour me rendre à Montréal. Le motif de mon voyage étoit uniquement de conduire à M. le marquis de Vaudreuil une députation de vingt

XI.

A.

Abnakis, destinés à accompagner le P. Virot, qui est allé essayer de fonder une nouvelle mission chez les Loups d'*Ohio* ou la *Belle-Rivière*. La part que je puis avoir dans cette glorieuse entreprise, les événements qui l'ont occasionnée, les difficultés qu'il a fallu surmonter pourront fournir dans la suite une matière intéressante pour une nouvelle lettre. Mais il faut attendre que les bénédictions répandues aient couronné les efforts que nous avons faits pour porter les lumières de la foi chez des peuples qui paroissent si disposés à les recevoir.

Arrivé à Montréal, distant de ma mission d'une journée et demie, je me comptois au terme de mon voyage : la Providence en ordonna autrement. On méditoit une expédition contre les ennemis, et sur les dispositions des nations sauvages, on s'attendoit au plus grand succès. Les Abnakis devoient être de la partie, et comme tous les Sauvages chrétiens sont accompagnés de leurs missionnaires, qui s'empresent de leur fournir les secours propres de leur ministère, les Abnakis pouvoient être sûrs que je ne les abandonnerois pas dans une circonstance aussi critique. Je me disposai donc au départ ; mes équipages furent bientôt prêts :

une chapelle, les saintes huiles, ce fut tout, me confiant pour le reste à la Providence qui ne m'a jamais manqué. Je m'embarquai deux jours après sur le grand fleuve de Saint-Laurent, de compagnie avec deux messieurs de Saint-Sulpice. L'un étoit M. Picquet, missionnaire des Iroquois de la Galette; et le second, M. Mathavet, missionnaire des Nipistingues du lac des Deux-Montagnes. Mes Abnakis étoient campés à Saint-Jean, un des forts de la colonie, éloigné d'une journée de chemin de Montréal. Mon arrivée les surprit; ils n'étoient pas prévenus. A peine m'eurent-ils aperçu, qu'ils firent retentir du bruit de mon arrivée les bois et les montagnes voisines; tous, jusqu'aux enfants (car chez les Sauvages on est soldat dès qu'on peut porter le fusil), oui, les enfants eux-mêmes me donnèrent des marques de leur satisfaction. *Nemittangoustena, Nemittangoustena*, s'écrièrent-ils dans leur langue! *Ourionni eri namihoureg*; c'est-à-dire, notre père, notre père, que nous te sommes obligés de ce que tu nous procures le plaisir de te voir! Je les remerciai en peu de mots de la bonne volonté qu'ils me témoignaient. Je ne tardai pas à m'acquitter auprès d'eux des devoirs de mon ministère. A peine eus-je fait

dresser ma tente, que je me hâtai de les rejoindre. Je les conduisis au pied d'une grande croix, placée sur le bord de la rivière. Je leur fis à haute voix la prière du soir. Je la terminai par une courte exhortation, où je tâchai de leur retracer les obligations d'un guerrier que la religion conduit dans les combats. Je les congédiai après leur avoir annoncé la messe pour le lendemain. Je comptois que ce seroit le jour de notre départ ; le mauvais temps trompa nos espérances. Nous fûmes obligés de camper encore ce jour-là, qui fut employé à faire les dispositions propres à assurer notre marche.

Sur le soir, la libéralité d'un officier nous procura un de ces spectacles militaires sauvages, que bien des personnes admirent, comme étant capables de faire naître dans les cœurs des plus lâches cette ardeur martiale qui fait les véritables guerriers ; pour moi, je n'y ai jamais aperçu qu'une farce comique, capable de faire éclater de rire quiconque ne seroit pas sur ses gardes. Je parle d'un festin de guerre. Figurez-vous une grande assemblée de Sauvages parés de tous les ornements les plus capables de défigurer une physionomie à des yeux européens. Le vermillon, le blanc, le

vert, le jaune, le noir fait avec de la suie ou de la raclure des marmites : un seul visage sauvage réunit toutes ces différentes couleurs méthodiquement appliquées, à l'aide d'un peu de suif qui sert de pommade. Voilà le fard qui se met en œuvre dans ces occasions d'appareil, pour embellir non seulement le visage, mais encore la tête, presque tout-à-fait rasée, à un petit flocon de cheveux près, réservé sur le sommet de la tête pour y attacher des plumes d'oiseaux ou quelques morceaux de porcelaine, ou quelque'autre semblable colifichet. Chaque partie de la tête a ses ornements marqués : le nez a son pendant. Il y en a aussi pour les oreilles, qui sont fendues dès le bas âge, et tellement alongées par les poids dont elles ont été surchargées, qu'elles viennent flotter et battre sur les épaules. Le reste de l'équipement répond à cette bizarre décoration. Une chemise barbouillée de vermillon, des colliers de porcelaine, des bracelets d'argent, un grand couteau suspendu sur la poitrine, une ceinture de couleurs variées, mais toujours burlesquement assorties, des souliers de peau d'original : voilà quel est l'accoutrement sauvage. Les chefs et les capitaines ne sont distingués, ceux-ci que par le hausse-col, et ceux-là par

un médaillon qui représente d'un côté le portrait du Roi, et au revers, Mars et Bellone qui se donnent la main, avec cette devise : *Virtus et honor.*

Figurez-vous donc une assemblée de gens ainsi parés et rangés en haie. Au milieu sont placées de grandes chaudières remplies de viandes cuites et coupées par morceaux, pour être plus en état d'être distribuées aux spectateurs. Après un respectueux silence, qui annonce la majesté de l'assemblée, quelques capitaines députés par les différentes nations qui assistent à la fête, se mettent à chanter successivement. Vous vous persuaderez sans peine ce que peut être cette musique sauvage, en comparaison de la délicatesse et du goût de l'euro péenne. Ce sont des sons formés, je dirai presque au hasard, et qui quelquefois ne ressemblent pas mal à des cris et à des hurlements de loups. Ce n'est pas là l'ouverture de la séance, ce n'en est que l'annonce et le prélude, pour inviter les Sauvages dispersés à se porter au rendez-vous général. L'assemblée une fois formée, l'orateur de la nation prend la parole, et harangue solennellement les conviés. C'est l'acte le plus raisonnable de la cérémonie. Le panégyrique du Roi, l'éloge de la nation française, les raisons qui

prouvent la légitimité de la guerre, les motifs de gloire et de religion, tous propres à inviter les jeunes gens à marcher avec joie au combat : voilà le fond de ces sortes de discours, qui, pour l'ordinaire, ne se ressentent point de la barbarie sauvage ; j'en ai entendu plus d'une fois qui n'auroient pas été désavoués par nos plus beaux esprits de France. Une éloquence puisée toute dans la nature n'y faisoit pas regretter le secours de l'art.

La harangue finie, on procède à la nomination des capitaines qui doivent commander dans le parti. Dès que quelqu'un est nommé, il se lève de sa place et vient se saisir de la tête d'un des animaux qui doivent faire le fonds du festin. Il l'élève assez haut pour être aperçue de toute l'assemblée, en criant : *Voilà la tête de l'ennemi*. Des cris de joie et d'applaudissement s'élèvent alors de toutes parts et annoncent la satisfaction de l'assemblée. Le capitaine, toujours la tête de l'animal en main, parcourt tous les rangs, en chantant sa chanson de guerre, dans laquelle il s'épuise en fanfaronnades, en défis insultants pour l'ennemi, et en éloges outrés qu'il se prodigue. A les entendre se prôner dans ces moments d'un enthousiasme militaire, ce sont tous des héros à tout

emporter, à tout écraser, à tout vaincre. A mesure qu'il passe en revue devant les Sauvages, ceux-ci répondent à ces chants par des cris sourds, entrecoupés et tirés du fond de l'estomac, et accompagnés de mouvements de corps si plaisants, qu'il faut y être fait pour les voir de sang froid. Dans le cours de la chanson il a soin d'insérer de temps en temps quelque plaisanterie grotesque. Il s'arrête alors comme pour s'applaudir, ou plutôt pour recevoir les applaudissements sauvages que mille cris confus font retentir à ses oreilles. Il prolonge sa promenade guerrière aussi long-temps que le jeu lui plaît; cesse-t-il de lui plaire, il la termine en jetant avec dédain la tête qu'il avoit entre les mains, pour désigner par ce mépris affecté, que c'est une viande de tout autre espèce qu'il lui faut pour contenter son appétit militaire. Il vient ensuite reprendre sa place, où il n'est pas plutôt assis, qu'on lui coiffe quelquefois la tête d'une marmite de cendres chaudes; mais ce sont là de ces traits d'amitié, de ces marques de tendresse qui ne se souffrent que de la part d'un ami bien déclaré et bien reconnu : une pareille familiarité d'un homme ordinaire seroit censée une insulte. A ce premier guerrier en succèdent d'autres qui font traîner en longueur

la séance, surtout quand il s'agit de former de gros partis, parce que c'est dans ces sortes de cérémonies que se font les enrôlements. Enfin, la fête s'achève par la distribution et la consommation des viandes.

Tel fut le festin militaire donné à nos Sauvages, et le cérémonial qui s'y observa. Les Algonkins, les Abnakis, les Nipistingsues et les Aménécis étoient de cette fête. Cependant des soins plus sérieux demandoient ailleurs notre présence ; il se faisoit tard ; nous nous levâmes, et chaque missionnaire suivi de ses néophytes, alla mettre fin à la journée par les prières accoutumées. Une partie de la nuit fut employée à faire les dernières dispositions pour le départ fixé au lendemain. Le temps, pour cette fois, nous favorisa. Nous nous embarquâmes après avoir mis notre voyage sous la protection spéciale du Seigneur, par une messe chantée solennellement, avec plus de méthode et de dévotion qu'on ne sauroit se l'imaginer, les Sauvages se surpassant toujours dans ce spectacle de religion. L'ennui de la marche me fut adouci par l'avantage que j'eus chaque jour de célébrer le saint sacrifice de la messe, tantôt sur quelques îles, tantôt sur les rivages des rivières, mais toujours dans un endroit assez dé-

couvert pour favoriser la dévotion de notre petite armée. Ce n'étoit pas une légère consolation pour des ministres du Seigneur, d'entendre chanter ses louanges en autant de langues différentes qu'ils étoient de peuples assemblés. Tous les jours chaque nation se choisissoit un endroit commode où elle camptoit séparément. Les exercices de religion s'y pratiquoient aussi régulièrement que dans leurs villages ; de sorte que la consolation des missionnaires auroit été complète , si tous les jours de cette campagne eussent été aussi innocents que le furent les jours de notre marche.

Nous traversâmes le lac Chainplain, où la dextérité des Sauvages à pêcher, nous fournit un spectacle fort amusant. Placés sur le bord du canot , debout et la lance à la main, ils la dardoient avec une adresse merveilleuse, et amenoient de gros esturgeons, sans que leurs petites nacelles, que le moindre mouvement irrégulier pouvoit faire tourner, parussent pencher le moins du monde, ni à droite, ni à gauche ; il n'étoit pas nécessaire pour favoriser une pêche si utile, qu'on suspendit la marche. Le seul pêcheur cessoit de marcher ; mais, en récompense, il étoit chargé de pourvoir à la subsistance des autres, et il y réussissoit. Enfin,

après six jours de route, nous nous rendîmes au fort *Vaudreuil*, autrement nommé *Carillon*, où l'on avoit assigné le rendez-vous général de nos troupes. A peine commençoit-on à distinguer le sommet des fortifications, que nos Sauvages se rangèrent en bataille, chaque nation sous son pavillon. Deux cents canots placés dans ce bel ordre, formoient un spectacle que les officiers françois, accourus sur le rivage, ne jugèrent pas indigne de leur curiosité.

Dès que j'eus mis pied à terre, je m'empressai d'aller rendre mes devoirs à M. le marquis de Montcalm, que j'avois eu l'honneur de connoître à Paris. Les sentiments dont il honore nos missionnaires m'étoient connus. Il me reçut avec cette affabilité qui annonçoit la bonté et la générosité de son cœur. Les Abnakis, moins pour se conformer au cérémonial que pour satisfaire à leurs inclinations et à leurs devoirs, ne tardèrent pas à se présenter chez leur général. Leur orateur le complimenta brièvement, comme on l'en avoit prié. *Mon Père*, lui dit-il, *n'apprehende pas, ce ne sont pas des éloges que je viens te donner; je connois ton cœur, il les dédaigne; il te suffit de les mériter. Eh bien, tu me rends service, car je n'étois pas dans un petit embarras*

de pouvoir te marquer tout ce que je sens. Je me contente donc de t'assurer que voici tes enfants tout prêts à partager tes périls, bien sûrs qu'ils ne tarderont pas à en partager la gloire. La tournure de ce compliment ne paroîtra pas venir d'un Sauvage : mais on n'auroit là-dessus aucun doute, si l'on connoissoit le caractère d'esprit de celui qui le prononça.

J'appris chez M. de Montcalm la belle défense qu'avoit faite, quelques jours auparavant, un officier canadien, nommé M. de Saintout : il avoit été envoyé à la découverte sur le lac Saint-Sacrement, lui onzième, dans un seul canot d'écorce. En doublant une langue de terre, il fut surpris par deux berges angloises, qui, cachées en embuscade, l'attaquèrent brusquement. La partie n'étoit pas égale. Une seule décharge faite à propos sur le canot, auroit décidé de la victoire ou de la vie des François. M. de Saintout, en homme sage, gagna à la hâte une île que formoit dans le lac un rocher escarpé. Il fut vivement poursuivi par les ennemis. Mais il suspendit bientôt leur ardeur par une décharge qu'il fit faire sur eux avec autant de prudence que de bonheur. Les ennemis, déconcertés pour quelques moments, revinrent bientôt à la charge ; mais ils furent de

nouveau si bien reçus, qu'ils prirent le parti de débarquer sur la grève, qui étoit à la portée du fusil. Le combat recommença avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant, mais avec un succès toujours égal pour nous. M. de Saintout s'apercevant que les ennemis n'étoient pas d'humeur à le venir attaquer dans son poste, et qu'il ne pouvoit aller à eux sans risquer de voir son canot couler bas, pensa à la retraite. Il la fit en homme d'esprit, comme il s'étoit défendu en homme de cœur. Il s'embarqua en présence des Anglois, qui, n'osant le poursuivre, se contentèrent de faire sur lui un feu continuel. Nous eûmes dans cette rencontre trois blessés, mais légèrement; M. de Saintout étoit du nombre. M. de Grosbois, cadet dans les troupes de la colonie, fut tué sur la place. Les ennemis, de leur aveu, étoient sortis de leur fort trente-sept; dix-sept seulement y rentrèrent. De pareils coups surprennent en Europe; mais ici la valeur des Canadiens les a si souvent multipliés, qu'on seroit étonné de ne les voir pas renouvelés plus d'une fois dans le cours d'une campagne; la suite de cette lettre en fournira la preuve.

Après avoir pris congé de M. de Montcalm, je me rendis au quartier des Abnakis. Je fis

avertir l'orateur d'assembler incessamment ses compatriotes, et de les avertir que, devant aller dans quelques jours à l'attaque du fort anglois, j'attendois de leur religion, qu'ils se prépareroient à cette périlleuse expédition, par toutes les démarches propres à en assurer le succès devant Dieu : je leur fis savoir en même temps, que ma tente seroit ouverte en tout temps et à tout le monde, et que je serois toujours prêt, au péril même de ma vie, à leur fournir les secours qu'exigeoit mon ministère. Mes offres furent acceptées. Une partie me donnèrent la consolation de les voir s'approcher du tribunal de la pénitence. J'en disposai quelques-uns à la réception de l'auguste sacrement de nos autels. Ce fut le dimanche suivant, 24 juillet, qu'ils eurent ce bonheur. Je n'oubliai rien pour donner à cette action le plus d'éclat qu'il m'étoit possible. Je chantai solennellement la messe, pendant laquelle je leur fis la première exhortation abnakise que j'aie faite dans les formes. Elle roula sur l'obligation où ils étoient de faire honneur à leur religion par leur conduite, en présence de tant de nations idolâtres, qui, ou ne la connoissoient pas, ou la blasphémoient, et qui avoient les yeux attachés sur eux. Les motifs les plus pro-

pres à faire impression, je tâchai de les présenter sous des couleurs frappantes; je n'oubliai pas de leur rappeler les périls inséparables de la guerre, que leur courage et leur valeur ne servoient qu'à multiplier. Si l'attention de l'auditeur et un maintien modeste décidoient du fruit d'un discours, j'aurois eu tout lieu de me féliciter de mes foibles efforts. Ces exercices nous menèrent bien avant dans la matinée, mais le Sauvage ne compte pas les moments qu'il donne à la religion; il se montre avec décence et avec empressement dans nos temples. Les libertés que les François s'y permettent, et l'ennui qu'ils portent peint jusque sur leur front, ne sont que trop souvent le sujet de leur scandale. Ce sont là d'heureuses dispositions pour en faire un jour de parfaits chrétiens.

Voilà les occupations auxquelles je me livrai avec bien du plaisir durant notre séjour aux environs du fort Vaudreuil. Il ne fut pas long; le troisième jour expiré, nous reçûmes l'ordre d'aller rejoindre l'armée françoise, campée à une lieue plus haut, vers le portage, c'est-à-dire, vers l'endroit où une grande chute d'eau nous obligeoit de transporter par terre, dans le lac Saint-Sacrement, les munitions néces-

saires pour le siège. On faisoit les dispositions pour le départ, lorsqu'elles furent arrêtées par un spectacle qui fixa tous les yeux. On vit paroître au loin, dans un des bras de la rivière, une petite flotte de canots sauvages, qui, par leurs arrangements et leurs ornements, annonçoient une victoire. C'étoit M. Marin, officier canadien d'un grand mérite, qui revenoit glorieux et triomphant de l'expédition dont on l'avoit chargé. A la tête d'un corps d'environ deux cents Sauvages, il avoit été détaché pour aller en parti vers le fort Lydis; il avoit eu le courage, avec un petit camp volant, d'en attaquer les retranchements avancés, et le bonheur d'en enlever un principal quartier. Les Sauvages n'eurent que le temps d'emporter trente-cinq chevelures de deux cents hommes qu'ils tuèrent, sans que leur victoire fût ensanglantée d'une seule goutte de leur sang, et leur coûtât un seul homme. L'ennemi, au nombre de trois mille hommes, chercha en vain à avoir sa revanche, en les poursuivant dans leur retraite; elle fut faite sans la moindre perte. On étoit occupé à compter le nombre des trophées barbares, c'est-à-dire, des chevelures angloises dont les canots étoient parés, lorsque nous aperçûmes, d'un autre côté de la rivière, une

barque françoise qui nous amenoit cinq Anglois liés et conduits par des Outaouacks, dont ils étoient les prisonniers.

La vue de ces malheureux captifs répandit la joie et l'allégresse dans le cœur des assistants; mais c'étoit, dans la plupart, une joie féroce et barbare, qui se produisit par des cris effroyables et par des démarches bien tristes pour l'humanité. Un millier de Sauvages, tirés des trente-six nations réunies sous l'étendard françois, étoient présents et bordoient le rivage. Dans l'instant, sans qu'il parût qu'ils se fussent concertés, on les vit courir avec la dernière précipitation vers les bois voisins. Je ne savois à quoi devoit aboutir une retraite si brusque et si inopinée. Je fus bientôt au fait. Je vis revenir un moment après ces furieux, armés de bâtons, qui se préparoient à faire à ces infortunés Anglois la plus cruelle des réceptions. Je ne pus retenir mon cœur à la vue de ces cruels préparatifs. Les larmes couloient de mes yeux : ma douleur cependant ne fut point oisive. J'allai, sans délibérer, à la rencontre de ces bêtes farouches, dans l'espérance de les adoucir; mais, hélas! que pouvoit ma foible voix, que pousser quelques sons que le tumulte, la diversité des langues, plus encore la férocité

des cœurs rendoient inintelligibles? Du moins les reproches les plus amers ne furent-ils pas épargnés à quelques Abnakis qui se trouvèrent sur mon chemin. L'air vif qui animoit mes paroles, les amena à des sentiments d'humanité. Confus et honteux, ils se séparèrent de la troupe meurtrière, en jetant les cruels instruments dont ils se dispoient à faire usage. Mais qu'étoit-ce que quelques bras de moins sur deux mille déterminés à frapper sans pitié? Voyant l'inutilité des mouvements que je me donnois, je me déterminai à me retirer, pour n'être pas témoin de la sanglante tragédie qui alloit se passer. Je n'eus pas fait quelques pas, qu'un sentiment de compassion me rappela sur le rivage, d'où je jetai les yeux sur ces malheureuses victimes dont on préparoit le sacrifice. Leur état renouvela ma sensibilité. La frayeur qui les avoit saisis, leur laissoit à peine assez de force pour se soutenir; leurs visages consternés et abattus étoient une vraie image de la mort. C'étoit fait de leur vie; en effet, ils alloient expirer sous une grêle de coups, si leur conservation ne fût venue du sein même de la barbarie, et si la sentence de mort n'eût été révoquée par ceux même qui, ce semble, devoient être les premiers à la prononcer. L'of-

du moins
nt-ils pas
ouvèrent
mes pa-
humanité.
la troupe
truments
ge. Mais
moins sur
ns pitié?
que je me
rer, pour
gédie qui
ques pas,
ppela sur
ces mal-
t le sacri-
pilité. La
it à peine
rs visages
ne image
effet, ils
ps, si leur
ême de la
n'eût été
ble, de-
cer. L'of-

ficier françois qui commandoit dans la barque, s'étoit aperçu des mouvements qui s'étoient faits sur le rivage; touché de cette commisération si naturelle à un honnête homme à la vue des malheureux, il tâcha de le faire passer dans le cœur des Outaouacks, maîtres des prisonniers; il mania si adroitement leurs esprits, qu'il vint à bout de les rendre sensibles, et de les intéresser en faveur de la cause des misérables. Ils s'y portèrent avec un zèle qui ne pouvoit qu'inafailliblement réussir. A peine la berge fut-elle assez près du rivage pour que la voix pût y porter, qu'un Outaouack prenant fièrement la parole, s'écria d'un ton menaçant : *Ces prisonniers sont à moi; je prétends qu'on me respecte, en respectant ce qui m'appartient; trêve d'un mauvais traitement dont tout l'odieux rejailliroit sur ma tête.* Cent officiers françois auroient parlé sur le même ton, que leurs discours n'auroient abouti qu'à leur attirer à eux des mépris, et à leurs captifs des redoublements de coups : mais un Sauvage craint son semblable, et ne craint que lui : leurs moindres disputes vont à la mort, aussi n'en viennent-ils guère là. Les volontés de l'Outaouack furent donc aussitôt respectées que notifiées : les prisonniers furent débarqués

sans tumulte et conduits au fort, sans même que la moindre huée les y accompagnât. Ils furent d'abord séparés; ils subirent l'interrogatoire, où il ne fut pas nécessaire d'user d'artifices, pour en tirer les éclaircissements qu'on souhaitoit. La frayeur dont ils n'étoient pas trop bien revenus leur délioit la langue, et leur prêtoit une volubilité qui apparemment n'auroit pas eu lieu sans cela. J'en visitai un dans un appartement du fort, occupé par un de mes amis. Je lui donnai par signe les assurances les plus propres à le tranquilliser; je lui fis présenter quelques rafraîchissements, qu'il me parut recevoir avec reconnoissance.

Après avoir satisfait ainsi autant à ma compassion qu'aux besoins d'un malheureux, je vins hâter l'embarquement de mes gens; il se fit sur l'heure. Le trajet n'étoit pas long. Deux heures suffirent pour nous rendre. La tente de M. le chevalier de Lévi, étoit placée à l'entrée du camp. Je pris la liberté de présenter mes respects à ce seigneur, dont le nom annonce le mérite, et dans qui le nom est ce qu'il y a de moins respectable. La conversion rouloit sur l'action qui avoit décidé du sort des cinq Anglois, dont je viens de détailler la périlleuse aventure : j'étois bien éloigné d'en savoir les

circonstances; elles auront de quoi surprendre. Les voici.

M. de Corbièse, officier françois, servant dans les troupes de la colonie, avoit été commandé la nuit précédente pour aller croiser sur le lac Saint-Sacrement. Sa troupe se montoit environ à cinquante François, et à un peu plus de trois cents Sauvages. Au premier point du jour, il découvrit un corps de trois cents Anglois, détachés aussi en parti dans une quinzaine de berges. Ces sortes de bateaux hauts de bord, et forts en épaisseur, en concurrence avec de frêles canots, compensoient suffisamment, et au delà, la petite supériorité que nous pouvions avoir du côté du nombre. Cependant nos gens ne balancèrent pas à aller engager l'action; l'ennemi parut d'abord accepter le défi de bonne grâce; mais cette résolution ne se soutint pas. Les François et les Sauvages, qui ne pouvoient raisonnablement fonder l'espérance de la victoire que sur l'abordage que leur nombre favorisoit, et qui d'ailleurs risquoient tout à se battre de loin, se mirent à serrer de près l'ennemi, malgré la vivacité du feu qu'il faisoit. L'ennemi ne les vit pas plutôt à ses trousses, que la terreur lui fit tomber les armes des mains. Il ne rendit

plus de combat; ce ne fut plus qu'une déroute. De tous les partis, le moins honorable sans contredit, mais, qui plus est, le plus dangereux, étoit de gagner la grève. C'est celui auquel ils se déterminèrent. Dans l'instant on les voit tirer avec précipitation vers le rivage : quelques-uns d'entre eux, pour y arriver plus tôt, se mettent à la nage, en se flattant de pouvoir se sauver à la faveur des bois; entreprise mal concertée, dont ils eurent tout le temps de pleurer la folie. Quelque vitesse que les efforts redoublés des rameurs pussent donner à des bateaux que l'art et l'habileté de l'ouvrier avoient rendus susceptibles de célérité, elle n'approchoit pas, à beaucoup près, de la vitesse d'un canot d'écorce; il vogue, ou plutôt il vole sur l'eau avec la rapidité d'un trait. Aussi les Anglois furent-ils bientôt atteints. Dans la première chaleur du combat, tout fut massacré sans miséricorde; tout fut haché en pièces. Ceux qui avoient déjà gagné les bois n'eurent pas un meilleur sort. Les bois sont l'élément des Sauvages; ils y coururent avec la légèreté des chevreuils. Les ennemis y furent joints et coupés par morceaux. Cependant les Outaouacks voyant qu'ils n'avoient plus affaire à des combattants, mais à des gens qui se laissoient égor-

ger sans résistance, pensèrent à faire des prisonniers. Le nombre en monta à cent cinquante-sept, celui des morts à cent trente-un; douze seulement furent assez heureux pour échapper à la captivité et à la mort. Les berges, les équipages, les provisions, tout fut pris et pillé. Pour cette fois, Monsieur, vous vous attendez, sans doute, qu'une victoire si incontestable nous coûtât cher. Le combat se donna sur l'eau, c'est-à-dire, dans un lieu tout-à-fait découvert; l'ennemi n'y fut pas pris au dépourvu. Il eut tout le temps de faire ses dispositions; il combattoit de plus de haut en bas, pour ainsi dire; du haut de ses berges, il déchargeoit la mousqueterie sur de foibles écorces, qu'un peu d'adresse, ou plutôt qu'un peu de sang froid auroit aisément fait submerger avec tous ceux qui les défendoient. Cela est vrai : cependant un succès si complet fut acheté au prix d'un seul Sauvage blessé, dont le poignet fut démis par un coup de feu.

Tel fut le sort du détachement de l'infortuné M. Copperelh, qui en étoit le commandant, et que le bruit général dit avoir péri sous les eaux. Les ennemis ne s'expriment sur les désastres de cette journée, qu'en des termes qui marquent également et leur douleur et leur

surprise. Ils conviennent ingénument de la grandeur de leur perte. Il seroit, en effet, difficile de s'inscrire en faux contre la moindre particularité : les cadavres des officiers et de leurs soldats, en partie flottants sur les eaux du lac Saint-Sacrement, en partie encore étendus sur le rivage, déposeroient contre ce désaveu. Quant à leurs prisonniers, la plus grande partie gémit encore dans les fers de M. le chevalier de Lévi. Je les vis défiler par bandes, escortés de leurs vainqueurs, qui, occupés en barbares de leur triomphe, ne paroisoient guère d'humeur à adoucir la défaite des vaincus. Dans l'espace d'une lieue qu'il me fallut faire pour rejoindre mes Abnakis, je fis rencontre de plusieurs petites troupes de ces captifs. Plus d'un Sauvage m'arrêta sur mon chemin pour faire montre de sa prise en ma présence, et pour jouir en passant de mes applaudissements. L'amour de la patrie ne me permettoit pas d'être insensible à des succès qui intéressoient la nation. Mais le titre de malheureux est respectable, non seulement à la religion, mais à la simple nature. Ces prisonniers d'ailleurs s'offroient à moi sous un appareil si triste, les yeux baignés de larmes, le visage couvert de sueur et même de sang, la

corde au cou. A cet aspect, les sentiments de compassion et d'humanité avoient bien droit sur mon cœur. Le rhum dont s'étoient gorgés leurs nouveaux maîtres, avoit échauffé leurs têtes et irrité leur férocité naturelle. Je craignois à chaque instant de voir quelque prisonnier, victime et de la cruauté et de l'ivresse, massacré sous mes yeux, tomber mort à mes pieds; de sorte que j'osois à peine lever la tête, de peur de rencontrer les regards de quelqu'un de ces malheureux. Il me fallut bientôt être témoin d'un spectacle tout autrement horrible que ce que j'avois vu jusque là.

Ma tente avoit été placée au milieu du camp des Outaouacks. Le premier objet qui se présenta à mes yeux, en y arrivant, fut un grand feu; et des broches de bois plantées à terre désignoient un festin. C'en étoit un. Mais ô ciel! quel festin! Les restes d'un cadavre anglois, écorché et décharné plus d'à moitié. J'aperçus, un moment après, ces inhumains mangeant, avec une famélique avidité, de cette chair humaine; je les vis puiser à grandes cuillers leur détestable bouillon, et ne pouvoir s'en rassasier. On m'y apprit qu'ils s'étoient disposés à ce régal, en buvant à pleins crânes le sang humain; leurs visages encore barbouillés, et leurs

lèvres teintes assuroient la vérité du rapport. Ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'ils avoient placé tout auprès une dizaine d'Anglois, pour être spectateurs de leur infâme repas. L'Outaouack approche de l'Abnakis; je crus qu'en faisant à ces monstres d'inhumanité quelque douce représentation, je gagnerois quelque chose sur eux. Je me flattois. Un jeune déterminé prit la parole, et me dit en mauvais françois : *Toi avoir le goût françois, moi Sauvage, cette viande bonne pour moi.* Il accompagna son discours par l'offre qu'il me fit d'un morceau de grillade angloise. Je ne répliquai rien à son raisonnement digne d'un barbare; quant à ses offres, on s'imagine aisément avec quelle horreur je les rejetai.

Instruit par l'inutilité de cette tentative, que mes secours ne pouvoient qu'être tout-à-fait infructueux pour les morts, je me tournai du côté des vivants, dont le sort me paroissoit cent fois plus à plaindre. J'allai aux Anglois : un de la troupe fixa mon attention : aux ornemens militaires dont il étoit encore paré, je reconnus un officier; sur le champ mon parti fut pris de l'acheter, et de lui assurer sa liberté avec la vie. Je m'approchai dans cette vue d'un vieillard outaouack, persuadé que le froid de

la vieillesse ayant modéré sa férocité, je le trouverois plus favorable à mon dessein ; je lui tendis la main , en le saluant poliment , dans l'espérance de le gagner par ces manières prévenantes ; mais ce n'étoit pas un homme avec qui j'avois à traiter, c'étoit pis qu'une bête féroce, qu'on adoucit au moins par des caresses. *Non*, me dit-il, d'un ton foudroyant et menaçant , tout propre à me remplir de frayeur, si j'avois été dans ce moment susceptible d'autres sentiments que ceux qu'inspirent la compassion et l'horreur, *non, je ne veux point de tes amitiés ; retire-toi*. Je ne crus pas devoir attendre qu'il me réitérât un compliment de cette espèce ; je lui obéis.

J'allai me renfermer dans ma tente, et m'y livrer aux réflexions que la religion et l'humanité peuvent suggérer dans ces sortes de circonstances. Je ne pensai point à prendre des mesures pour précautionner mes Abnakis contre des excès si criants. Quoique l'exemple soit un écueil redoutable pour tous les hommes, en matière de tempérance et de mœurs, ils étoient incapables de se porter à ces extrémités ; on leur doit même cette justice que, dans les temps où ils étoient plongés le plus avant dans les ténèbres du paganisme, jamais ils n'ont

mérité l'odieux nom d'anthropophages. Leur caractère humain et docile sur cet article les distinguoit dès-lors de la plus grande partie des Sauvages de ce continent. Ces considérations me conduisirent bien avant dans la nuit.

Le lendemain, à mon réveil, je comptois qu'il ne resteroit plus autour de ma tente aucun vestige du repas de la veille. Je me flattois que les vapeurs de la boisson dissipées, et l'é-motion inséparable d'une telle action étant apaisée, les esprits seroient devenus plus rassis, et les cœurs plus humains. Je ne connoissois pas le génie et le goût outaouack. C'étoit par choix, par délicatesse, par friandise, qu'ils se nourrissoient de chair humaine. Dès l'aurore ils n'avoient rien eu de si pressé que de recommencer leur exécrable cuisine. Déjà ils n'attendoient plus que le moment désiré où ils pussent assouvir leur faim plus que canine, en dévorant les tristes restes du cadavre de leur ennemi. J'ai déjà dit que nous étions trois missionnaires attachés au service des Sauvages. Durant toute la campagne, notre logement fut commun, nos délibérations unanimes, nos démarches uniformes, et nos volontés parfaitement conformes. Cette intelligence ne servit pas peu à adoucir les travaux inséparables d'une

ges. Leur
article les
de partie
onsidéra-
s la nuit.
comptois
tente au-
ne flattois
es, et l'é-
ion étant
s plus ras-
e connois-
ck. C'étoit
dise, qu'ils
Dès l'au-
ssé que de
e. Déjà ils
ésiré où ils
canine, en
re de leur
trois mis-
Sauvages.
gement fut
es, nos dé-
s parfaite-
e servit pas
bles d'une

course militaire. Après nous être concertés, nous jugeâmes tous que le respect dû à la majesté de nos mystères ne nous permettoit pas de célébrer le sacrifice de l'Agneau sans tache dans le centre même de la barbarie; d'autant mieux que ces peuples adonnés aux plus bizarres superstitions, pouvoient abuser de nos plus respectables cérémonies, pour en faire la matière ou même la décoration de leurs jongleries. Sur ce fondement, nous abandonnâmes ce lieu proscrit par tant d'abominations, pour nous enfoncer dans les bois. Je ne pus faire ce mouvement sans me séparer tant soit peu de mes Abnakis. J'y étois autorisé, ce semble; j'eus presque lieu cependant de regretter mon premier campement; vous en jugerez par les suites. Je ne fus pas plutôt établi dans mon nouveau domicile, que je vis se renouveler dans les cœurs de mes néophytes leur ardeur à s'approcher du tribunal de la pénitence. La foule en grossit si fort, que j'avois peine à suffire à leur empressement. Ces occupations jointes aux autres devoirs de mon ministère, remplirent si bien quelques-unes de mes journées, qu'elles disparurent presque sans que je m'en aperçusse. Heureux si je n'eusse eu à me prêter qu'à de si dignes fonctions! tout mon sang, ce n'au-

roit pas été trop pour payer ce bonheur ; mais les consolations des ministres de Jésus - Christ ne sont pas durables ici bas , parce que les succès des travaux entrepris pour la gloire de leur maître ne le sont pas. Trop d'ennemis conspirent à les traverser, pour ne pas jouir enfin du triste triomphe d'y réussir.

Tandis que plusieurs de mes Abnakis ménageoient en chrétiens leur réconciliation et leur grâce auprès du Seigneur, d'autres cherchoient en téméraires à irriter sa colère et à provoquer ses vengeances. La boisson est la passion favorite, le foible universel de toutes les nations sauvages ; et par malheur, il n'est que trop de mains avides qui la leur versent, en dépit des lois divines et humaines. Il n'est pas douteux que la présence du missionnaire, par le crédit qu'il tient de son caractère, n'obvie à bien des désordres. Par les raisons que j'ai déduites plus haut , je m'étois un peu éloigné de mes gens ; j'en étois séparé par un petit bois. Je ne pouvois m'aviser de le franchir de nuit pour aller observer si le bon ordre régnoit dans leur camp , sans m'exposer à quelque sinistre aventure , non seulement de la part des Iroquois attachés au parti anglois , lesquels, à la porte même du camp , avoient enlevé, quel-

ques jours auparavant, la chevelure à un de nos grenadiers; mais encore de la part de nos idolâtres sur lesquels l'expérience m'avoit appris qu'on ne pouvoit faire de fonds. Quelques jeunes Abnakis, joints à des Sauvages de différentes nations, profitèrent de mon absence et des ténèbres de la nuit pour aller, à la faveur du sommeil général, dérober à la sourdine de la boisson dans les tentes françoises. Une fois nantis de leur pernicieux trésor, ils se hâtèrent d'en faire usage, et bientôt les têtes furent dérangées. L'ivresse sauvage est rarement tranquille, presque toujours bruyante. Celle-ci éclata d'abord par des chansons, par des danses, par du bruit en un mot, et finit par des coups. A la pointe du jour elle étoit dans le fort de ses extravagances; ce fut la première nouvelle dont je fus servi à mon réveil. J'accourus promptement à l'endroit d'où partoît le tumulte. Tout y étoit dans l'alarme et dans l'agitation. C'étoit l'ouvrage des ivrognes. Tout rentra bientôt dans l'ordre par la docilité de mes gens. Je les pris sans façon par la main l'un après l'autre. Je les conduisis sans résistance dans leur tente, où je leur ordonnai de reposer.

Le scandale paroissoit apaisé, lorsqu'un

Moraïgan, naturalisé Abnakis, et adopté par la nation, renouvela la scène sur un ton un peu plus sérieux. Après s'être pris de paroles avec un Iroquois, son compagnon de débauches, ils en vinrent aux mains. Le premier, beaucoup plus vigoureux, après avoir terrassé son adversaire, faisoit pleuvoir sur lui une grêle de coups, et qui plus est, lui déchiroit les épaules à belles dents. Le combat étoit le plus échauffé lorsque je les atteignis : je ne pouvois emprunter d'autres secours que celui de mes bras pour séparer les combattants, les Sauvages se redoutant trop mutuellement pour s'ingérer jamais, à quelque prix que ce soit, dans les disputes les uns des autres. Mais mes forces ne répondoient point à la grandeur de l'entreprise, et le victorieux étoit trop animé pour relâcher sitôt sa proie. Je fus tenté de laisser ces furieux se punir par leurs mains de leurs excès ; mais je craignois que la scène ne fût ensanglantée par la mort d'un des champions : je redoublai mes efforts. A force de secouer l'Abnakis, il sentit enfin qu'on le secouoit ; il tourne alors la tête : ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il me reconnut ; il ne se mit pas néanmoins à la raison, il lui fallut quelques moments pour se remettre ; après quoi il donna à

l'I
cel
ren
tig
qu
red
me
de
am
gar
tôt
son
lui
foi
qu
qu
Im
ter
ma
dis
ne
un
tio
jun
ra
aj

l'Iroquois le champ libre pour s'évader, dont celui-ci profita de bonne grâce.

Après avoir pris des mesures pour obvier au renouement de la partie, je me retirai plus fatigué qu'on ne sauroit le croire, de la course que je venois de faire; mais il me fallut bientôt recommencer. Je fus averti qu'une troupe de mes guerriers assemblés sur le rivage, autour des bateaux où étoit le dépôt des poudres, s'y amusoit à faire le coup de fusil, en dépit de la garde, et au mépris même des ordres, ou plutôt des prières des officiers : car le Sauvage est son maître et son roi; et il porte partout avec lui son indépendance. Je n'avois pas pour cette fois à lutter contre l'ivresse; il ne s'agissoit que de réprimer la jeunesse inconsidérée de quelques étourdis; aussi la décision fut prompte. Imaginez-vous une foule d'écoliers qui redoutent les regards de leurs maîtres. Tels furent à ma présence ces guerriers si redoutables : ils disparurent à mon approche, au grand étonnement des François. A peine pus-je en joindre un seul à qui je demandai, d'un ton d'indignation, s'il étoit las de vivre, ou s'il avoit conjuré notre perte? Il me répondit d'un ton fort radouci : Non, mon Père. Pourquoi donc, ajoutai-je, pourquoi allez-vous vous exposer

à sauter en l'air, et nous faire sauter nous-mêmes par l'embrasement des poudres? Taxez-nous d'ignorance, répliqua-t-il, mais non de malice. Nous ignorions qu'elles fussent si près. Sans faire tort à sa probité, on pouvoit suspecter la vérité de son excuse; mais c'étoit beaucoup qu'il voulut descendre à une justification, et plus encore qu'il voulût mettre fin à son dangereux badinage, ce qu'il exécuta sur le champ.

L'inaction à laquelle je voyois condamnés nos Sauvages chrétiens, jointe à leur mélange avec tant de nations idolâtres, me faisoit trembler, non pour la religion, mais pour leur conduite. Je soupirois après le jour où les préparatifs nécessaires pour l'expédition une fois consommés, on pourroit se mettre en mouvement. L'esprit occupé, le cœur est plus en sûreté. Il arriva enfin ce moment si désiré. M. le chevalier de Lévi, à la tête de trois mille hommes, avoit pris la route par terre, le vendredi 29 juillet, afin d'aller protéger la descente de l'armée, qui devoit aller par eau. Sa marche n'eut aucune de ces facilités que fournissent en Europe ces grands chemins faits avec une magnificence royale pour la commodité des troupes. Ce furent d'épaisses forêts à percer, des

mo
bou
de
se
qu
ces
par
jou
nou
voi
me
I
sur
sen
des
avo
ven
Ma
gra
sur
Les
que
fre
ble
pro
pul
ma

montagnes escarpées à franchir , des marais boueux à traverser. Après une marche forcée de toute une journée , c'étoit beaucoup si on se trouvoit en avant de trois lieues, de sorte qu'il fallut cinq jours pour en faire douze. Sur ces obstacles, qu'on avoit bien prévus, le départ de ce corps avoit précédé de quelques jours. Ce fut le dimanche seulement que nous nous embarquâmes avec les Sauvages, qui pouvoient faire alors un gros de douze cents hommes, les autres étant partis par terre.

Nous n'eûmes pas fait quatre à cinq lieues sur le lac, que nous aperçûmes des marques sensibles de notre dernière victoire : c'étoient des berges angloises abandonnées, qui, après avoir flotté long-temps au gré des eaux et des vents, étoient enfin allées échouer sur la grève. Mais le spectacle le plus frappant fut une assez grande quantité de cadavres anglois, étendus sur le rivage, ou épars çà et là dans les bois. Les uns étoient hachés par morceaux, et presque tous étoient mutilés de la façon la plus affreuse. Que la guerre me parut un fléau terrible ! Il auroit été bien consolant pour moi de procurer de ma main les honneurs de la sépulture à ces tristes restes de nos ennemis ; mais ce n'étoit que par condescendance qu'on

avoit débarqué dans cette anse. Ce fut un devoir et une nécessité pour nous de nous remettre incessamment en route, conformément aux ordres qui nous pressoient de nous rendre. Nous abordâmes sur le soir au lieu qui nous avoit été assigné pour camper. C'étoit une côte semée de ronces et d'épines, qui étoit le repaire d'une multitude prodigieuse de serpents à sonnette. Nos Sauvages, qui leur donnèrent la chasse, en attrapèrent plusieurs qu'ils m'apportèrent. Ce reptile, venimeux s'il en fut jamais, a une tête dont la petitesse ne répond pas à la grosseur de son corps. Sa peau est quelquefois régulièrement tachetée d'un noir foncé, et d'un jaune pâle; d'autres fois elle est entièrement noire. Il n'est armé d'aucun aiguillon, mais ses dents sont extrêmement aiguës. Il a l'œil vif et brillant. Il porte sous la queue plusieurs petites écailles, qu'il enfle prodigieusement, et qu'il agite violemment l'une contre l'autre, quand il est irrité; le bruit qui en résulte a occasioné le nom sous lequel il est connu. Son fiel boucané est un spécifique contre le mal de dents. Sa chair, aussi boucanée et réduite en poudre, passe pour un excellent fébrifuge. Du sel mâché et appliqué sur la plaie est un topique assuré contre ses morsures, dont

le venin est si prompt, qu'il donne la mort dans moins d'une heure ¹.

Le lendemain, sur les quatre heures du soir, M. de Montcalm arriva avec le reste de l'armée. Il fallut nous remettre en route malgré un déluge de pluie qui nous inondoit. Nous marchâmes presque toute la nuit, jusqu'à ce que nous distinguâmes le camp de M. Lévi, à trois feux placés en triangle sur la croupe d'une montagne. Nous fîmes halte dans cet endroit, où l'on tint un conseil général, après lequel les troupes de terre se mirent de nouveau en marche vers le fort George, distant seulement de quatre lieues. Ce ne fut que vers le midi que nous remontâmes en canot. Nous naviguions lentement pour donner le temps aux bateaux chargés de l'artillerie de nous suivre. Il s'en falloit bien qu'ils le pussent. Sur

¹ Avec le premier *Traité d'Histoire naturelle*, on suppléera facilement à ce qui manque dans cette description du serpent à sonnettes, qui est tout à fait incomplète, inexacte même, et qu'il seroit trop long de rectifier ici. Quant aux propriétés que le missionnaire attribue au fiel et à la chair de ce dangereux reptile, une observation sévère ne peut les admettre, non plus que la vertu spécifique du sel contre ses morsures, lesquelles exigent un traitement aussi prompt qu'énergique. (N. des Édité.)

le soir nous avions plus d'une grande lieue d'avance. Cependant, comme nous étions arrivés à une baie dont nous ne pouvions doubler la pointe sans nous découvrir entièrement aux ennemis, nous nous déterminâmes, en attendant de nouveaux ordres, à y passer la nuit. Elle fut marquée par une petite action, qui fut le prélude du siège.

Sur les onze heures, deux berges parties du fort parurent sur le lac. Elles naviguoient avec une assurance et une tranquillité dont elles ne tardèrent pas à revenir. Un de mes voisins, qui veilloit pour la sûreté générale, les distingua dans un assez grand éloignement. La nouvelle fut portée à tous les Sauvages, et les préparatifs pour les recevoir, terminés avec une promptitude et un silence admirables. Je fus sommé dans l'instant de pourvoir à ma sûreté, en gagnant la terre, et de là l'intérieur des bois. Ce ne fut point par une bravoure déplacée dans un homme de mon état que je fis la sourde oreille à l'avis qu'on avoit la bonté de me donner; mais je ne le croyois pas sérieux, parce que je croyois avoir des titres pour suspecter la vérité de la nouvelle. Quatre cents bateaux ou canots, qui couvroient depuis deux jours la surface des eaux du lac Saint-Sacrement,

formoient un attirail trop considérable pour avoir pu échapper aux yeux attentifs et éclairés d'un ennemi. Sur ce principe, j'avois peine à me persuader que deux berges eussent la témérité, je ne dis pas de se mesurer, mais de se présenter devant des forces si supérieures; je raisonnois, et il ne falloit qu'ouvrir les yeux. Un de mes amis, spectateur de tout, m'avertit encore d'un ton trop sérieux pour ne pas me rendre, que j'étois déplacé. Il avoit raison. Un bateau assez vaste réunissoit tous les missionnaires. On y avoit mis une tente pour nous mettre à l'abri des injures de l'air, pendant les nuits assez froides, dès-lors sous ce climat; ce pavillon, ainsi dressé, formoit en l'air une espèce d'ombrage qu'on découvroit aisément à la lueur des étoiles. Curieux de s'éclaircir, c'étoit là directement que tendoient les Anglois. Faire une telle route et courir à la mort, c'étoit à peu près la même chose. Peu en effet y auroit échappé, si, par bonheur pour eux, une petite aventure ne nous eût trahis quelques moments trop tôt. Un des moutons de notre armée se prit à bêler; à ce cri, qui dévoiloit l'embuscade, les ennemis tournèrent face, firent route vers le rivage opposé, et forcèrent de rames pour s'y sauver à la faveur

des ténèbres et des bois. Cette manœuvre aussitôt reconnue, que faire? Douze cents Sauvages s'ébranlèrent, et volèrent à leur poursuite avec des hurlements aussi effrayants par leur continuité que par leur nombre. Cependant des deux côtés on sembla d'abord se respecter; pas un seul coup de fusil ne fut lâché. Les agresseurs n'ayant pas eu le temps de se former, craignoient de se fusiller mutuellement, et vouloient d'ailleurs des prisonniers. Les fugitifs employoient plus utilement leurs bras à accélérer leur fuite. Ils touchoient presque au terme, lorsque les Sauvages, qui s'aperçurent que leur proie échappoit, firent feu. Les Anglois, serrés de trop près par quelques canots avant-coureurs, furent obligés d'y répondre. Bientôt un silence sombre succéda à tout ce fracas. Nous étions dans l'attente d'un succès, lorsqu'un faux brave s'avisa de se faire honneur dans l'histoire fabuleuse du combat, auquel il n'avoit sûrement pas assisté. Il débuta par assurer que l'action avoit été meurtrière pour les Abnakis. C'en fut assez pour me mettre en action. Muni des saintes huiles, je me jetai avec précipitation dans un canot pour aller au-devant des combattants. Je priois chaque instant mes guides de faire diligence.

Il n'en étoit pas besoin, du moins pour moi. Je fis rencontre d'un Abnakis, qui, mieux instruit, parce qu'il avoit été plus brave, m'apprit que cette action si meurtrière s'étoit terminée à un Nipistingue tué et un autre blessé à l'abordage. Je n'attendis pas le reste de son récit; je me pressai d'aller rejoindre nos gens pour céder ma place à M. Mathavet, missionnaire de la nation nipistingue. J'arrivois par eau, lorsque M. de Montcalm, qui, au bruit de la mousqueterie, avoit pris terre un peu au-dessous, arriva à travers les bois; il apprit que je venois de la découverte, et s'adressa à moi pour être mieux au fait: mon Abnakis, que je rappelai, lui fit un court récit du combat. L'obscurité de la nuit ne permettoit pas de savoir le nombre des morts ennemis; on s'étoit saisi de leurs berges, et on leur avoit fait trois prisonniers. Le reste erroit à l'aventure dans les bois. M. de Montcalm, charmé de ce détail, se retira pour aller aviser, avec sa prudence accoutumée, aux opérations du lendemain.

Le jour commençoit à peine à paroître, que la partie de la nation nipistingue procéda à la cérémonie des funérailles de leur frère, tué sur la place dans l'action de la nuit précédente, et

mort dans les erreurs du paganisme. Ces ob-sèques furent célébrées avec toute la pompe et l'appareil sauvage. Le cadavre avoit été paré de tous les ornemens, ou plutôt surchargé de tous les atours que la plus originale vanité puisse mettre en œuvre dans des conjonctures assez tristes par elles-mêmes ; colliers de porcelaine , bracelets d'argent , pendants d'oreilles et de nez , habits magnifiques : tout lui avoit été prodigué. On avoit emprunté le secours du fard et du vermillon pour faire disparaître , sous ces couleurs éclatantes , la pâleur de la mort , et pour donner à son visage un air de vie qu'il n'avoit pas. On n'avoit oublié aucune des décorations d'un militaire sauvage : un hausse-col , lié avec un ruban de feu , pendoit négligemment sur sa poitrine ; le fusil appuyé sur son bras , le casse-tête à la ceinture , le calumet à la bouche , la lance à la main , la chaudière remplie à ses côtés. Sous cette attitude guerrière et animée , on l'avoit assis sur une éminence revêtue de gazon , qui lui servoit de lit de parade. Les Sauvages rangés en cercle autour de ce cadavre , gardèrent pendant quelques moments un silence sombre , qui n'imitoit pas mal la douleur. L'orateur le rompit en prononçant l'oraison funèbre du mort ; en-

suite succédèrent les chants et les danses , accompagnés du son des tambours de basque entourés de grelots. Dans tout cela éclatoit je ne sais quoi de lugubre qui répondoit assez à une triste cérémonie. Enfin , le convoi funèbre fut terminé par l'inhumation du mort , auprès duquel on eut bien soin d'enterrer une bonne provision de vivres , de crainte sans doute , que par le défaut de nourriture , il ne mourût une seconde fois. Ce n'est point en témoin oculaire que je parle ; la présence d'un missionnaire ne cadreroit guère avec ces sortes de cérémonies dictées par la superstition , et adoptées par une stupide crédulité ; je tiens ce récit des spectateurs.

Cependant la baie dans laquelle nous avions mouillé retentissoit de toutes parts de bruits de guerre. Tout y étoit en mouvement et en action. Notre artillerie , qui consistoit en trente-deux pièces de canon et cinq mortiers , posés sur des plates-formes qui étoient assises sur des bateaux amarrés ensemble , défila la première. En dépassant la langue de terre qui nous déroboit à la vue de l'ennemi , on eut soin de saluer le fort par une décharge générale , qui ne fut d'abord que de pure cérémonie , mais qui en annonçoit de plus sérieuses. Le reste de

la plus petite flotte suivit, mais lentement. Déjà un gros de Sauvages avoit assis son camp sur les derrières du fort George, ou sur le chemin du fort Lydis, pour couper toute communication entre les deux forts anglois. Le corps de M. le chevalier de Lévi occupoit les défilés des montagnes, qui conduisoient au lieu projeté de notre débarquement. A la faveur de ces mesures si sages, notre descente se fit sans opposition, à une bonne demi-lieue au-dessous du fort. Les ennemis avoient trop affaire chez eux pour entreprendre d'y venir former des obstacles. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à un siège. Je ne sais trop de quel principe parloit leur confiance. Les environs de leurs forts étoient occupés par une multitude de tentes encore toutes dressées à notre arrivée. On y remarquoit une quantité de baraques propres à favoriser les assiégeants. Il leur fallut nettoyer ces dehors, détendre les tentes, brûler ces baraques; ces mouvements ne purent se faire sans essayer bien des décharges de la part des Sauvages, toujours attentifs à profiter des avantages qu'on leur donne. Leur feu auroit été bien plus vif et plus meurtrier, si un autre objet n'eût attiré une partie de leur attention. Des troupeaux de bœufs et de chevaux, qu'on n'a-

voit pas eu le temps de mettre à couvert , erroient dans les bas-fonds situés au voisinage du fort. Les Sauvages se firent d'abord une occupation de donner la chasse à ces animaux ; cent cinquante bœufs tués ou pris , et cinquante chevaux furent d'abord les fruits de cette petite guerre : mais ce n'étoient là que comme les préliminaires et les dispositifs du siège.

Le fort George étoit un carré flanqué de quatre bastions ; les courtines en étoient fraisées , les fossés creusés à la profondeur de dix-huit à vingt pieds , l'escarpe et la contre-escarpe étoient talutées de sable mouvant ; les murs étoient formés de gros pins terrassés et soutenus par des pieux extrêmement massifs , d'où il résultoit un terre-plein de quinze à dix-huit pieds , qu'on avoit eu soin de sabler tout-à-fait. Quatre à cinq cents hommes le défendoient à l'aide de dix-neuf canons , dont deux de trente-six , les autres de moindre calibre , et de quatre à cinq mortiers. La place n'étoit protégée par aucun autre ouvrage extérieur que par un rocher fortifié , revêtu de palissades assurées par des monceaux de pierres. La garnison en étoit de dix-sept cents hommes , et rafraichissoit sans cesse celle du fort. La principale défense de ce retranchement consistoit dans son assiette qui

dominoit tous les environs, et qui n'étoit accessible à l'artillerie que du côté de la place, à raison des montagnes et des marais qui en bordoient les différentes avenues. Tel étoit le fort George, selon les connoissances que j'ai prises sur les lieux après la reddition de la place; il n'étoit pas possible de l'investir et de lui boucher entièrement tous les passages. Six mille François ou Canadiens et dix-sept cents Sauvages, qui faisoient toutes nos forces, ne répondoient point à l'immensité du terrain qu'il auroit fallu embrasser pour y parvenir. A peine vingt mille hommes auroient-ils pu y suffire. Les ennemis jouirent donc toujours d'une porte de derrière pour se glisser dans les bois, ce qui auroit pu leur servir d'une utile ressource, s'ils n'avoient pas eu en tête des Sauvages; mais rarement échappe-t-on de leurs mains par cette voie. Leurs quartiers étoient d'ailleurs placés sur le chemin Lydis, si fort au voisinage des bois, et où ils battoient si souvent l'estrade, que c'auroit été bien aventurer sa vie que d'y chercher un asile. A peu de distance étoient logés les Canadiens postés sur le sommet des montagnes, et toujours à portée de leur donner la main. Enfin les troupes réglées venues de France, à qui proprement apparte-

noient les travaux du siège, occupoient la lisière des bois fort près du terrain où devoit s'ouvrir la tranchée; suivoit le camp de réserve, muni de forces suffisantes pour le mettre à couvert de toute insulte.

Ces arrangements pris, M. de Montcalm fit porter à l'ennemi des propositions qui lui auroient épargné bien du sang et bien des larmes, si elles eussent été acceptées. Voici à peu près en quels termes étoit conçue la lettre de sommation qui fut adressée à M. Moreau, commandant de la place au nom de S. M. Britannique: *Monsieur, j'arrive avec des forces suffisantes pour emporter la place que vous tenez, et pour couper tous les secours qui pourroient vous venir d'ailleurs; je compte à ma suite une foule de nations sauvages, que la moindre effusion de sang pourroit aigrir au point de les arracher pour toujours à tous sentiments de modération et de clémence. L'amour de l'humanité m'engage à vous sommer de vous rendre, dans un temps où il ne me sera pas impossible de les faire condescendre à une composition honorable pour vous et utile pour tous. J'ai, etc.*, signé MONTCALM. Le porteur de la lettre fut M. de Lévi. Il fut accueilli par les officiers anglais, dont plusieurs étoient de sa connois-

sance, avec une politesse et des égards dont les lois de l'honneur ne dispensent personne, quand on fait la guerre en honnête homme. Mais cette favorable réception ne décida de rien pour la reddition de la place, il y parut par la réponse. La voici : *M. le général Montcalm, je vous suis obligé en particulier des offres gracieuses que vous me faites; mais je ne puis les accepter : je crains peu la barbarie. J'ai d'ailleurs sous mes ordres des soldats déterminés comme moi à périr ou à vaincre. J'ai, etc.*, signé MOREAU. La fierté de cette réponse fut bientôt publiée au bruit d'une salve générale de l'artillerie ennemie. Il s'en falloir bien que nous fussions en état de riposter sur le champ. Avant que de venir à bout d'établir une batterie, il falloit transporter nos canons l'espace d'une bonne demi-lieue, à travers les rochers et les bois. Grâce à la voracité des Sauvages, nous ne pouvions emprunter pour cette manœuvre le secours d'aucune de nos bêtes de somme. Ennuvés, disoient-ils, de la viande salée, ils n'avoient point fait de difficulté de s'en saisir et de s'en régaler quelques jours auparavant, sans consulter autre chose que leur appétit : mais au défaut de ce secours, tant de bras animés par le courage et par le

ds dont
ersonne,
homme.
écida de
y parut
al Mont-
r des of-
mais je
barbarie.
ddats dé-
vaincre.
cette ré-
une salve
en falloit
oster sur
d'établir
s canons
ravers les
acité des
nter pour
e de nos
ils, de la
de diffi-
quelques
tre chose
e secours,
et par le

zèle envers le souverain, se prêtèrent de si bonne grâce au travail, que les obstacles furent bientôt aplanis et vaincus, et l'ouvrage porté à sa perfection. Durant tous ces mouvements, j'étois logé auprès de l'hôpital où j'espérois d'être à portée de donner aux mourants et aux morts les secours de mon ministère. J'y demurai quelque temps sans avoir la moindre nouvelle de mes Sauvages. Ce silence m'inquiétoit; j'avois une grande envie de les assembler encore une fois pour profiter des périlleuses conjonctures où ils étoient, et pour les amener tous, s'il étoit possible, à des sentiments avoués par la religion. Sur cela je pris le parti de les aller chercher. Le voyage avoit ses difficultés et ses périls, outre sa longueur; il me fallut passer au voisinage de la tranchée, où un soldat occupé à admirer le prodigieux effet d'un boulet de canon sur un arbre, fut bientôt lui-même, à quelques pas de moi, la victime de son indiscretion. En faisant ma route, je vous avouerai que je fus frappé de l'air dont se portoient les François et les Canadiens aux travaux pénibles et hasardeux auxquels on les occupoit. A voir la joie avec laquelle ils transportoient à la tranchée les fascines et les gabions, vous les auriez pris pour des gens invul-

nérables au feu vif et continuel de l'ennemi. Une pareille conduite annonce bien de la bravoure et bien de l'amour pour la patrie; aussi est-ce là le caractère de la nation. Je parcourus tous les quartiers, sans rien trouver que quelques pelotons d'Abnakis dispersés çà et là; de sorte que je fus de retour de ma course, sans avoir d'autre mérite que celui de la bonne volonté. Ainsi, éloigné de mes gens, je ne pus guère leur être de grande utilité; mais mes services y furent du moins de quelque usage en faveur d'un prisonnier moraigan, dont la nation est dans les intérêts, et presque totalement sous la domination de l'Angleterre. C'étoit un homme dont la figure n'avoit assurément rien de revenant et de gracieux. Une tête énorme par sa grosseur avec de petits yeux, une corpulence épaisse et massive jointe à une taille raccourcie, des jambes grosses et courtes: tous ces traits et bien d'autres lui fournissoient de justes titres pour avoir place parmi les hommes difformes. Mais pour être disgracié de la nature, il n'en étoit pas moins homme, c'est-à-dire, qu'il n'avoit pas moins droit aux attentions et aux égards de la charité chrétienne, il n'étoit pourtant que trop la victime autant de sa mauvaise mine, que de sa malheureuse

fortune. Il étoit lié à un tronc d'arbre, où sa figure grotesque attiroit la curiosité des passants. Les huées ne lui furent pas d'abord épargnées; mais les mauvais traitements vinrent après, jusque là, que d'un soufflet rudement appliqué, on lui arracha presque un œil de la tête. Ce procédé me révolta; je vins au secours de l'affligé, d'auprès de qui je chassai tous les spectateurs avec un ton d'autorité que je n'aurois sans doute osé jamais prendre, si j'avois été moins sensible à son malheur. Je fis sentinelle à ses côtés une partie de la journée; enfin je fis si bien que je vins à bout d'intéresser les Sauvages (ses maîtres) en sa faveur, de sorte qu'il ne fut plus besoin de ma présence pour le dérober à la persécution. Je ne sais s'il fut trop sensible à mes services; du moins un coup d'œil sombre fut tout ce que j'en tirai; mais indépendamment de la religion, j'étois trop payé par le seul plaisir d'avoir secouru un malheureux. Il ne manquoit pas de gens dont le sort étoit aussi à plaindre. Chaque jour l'activité et la bravoure sauvage multiplioit les prisonniers, c'est-à-dire, les misérables. Il n'étoit pas possible à l'ennemi de faire un pas hors de la place, sans s'exposer, ou à la captivité, ou à la mort, tant les Sauvages

étoient alertes. Jugez-en par ce seul récit. Une femme angloise s'avisa d'aller ramasser des herbes dans les jardins potagers presque contigus aux fossés de la place. Sa hardiesse lui coûta cher : un Sauvage, caché dans un carré de choux, l'aperçut, et avec son fusil la coucha sur le carreau. Il n'y eut jamais moyen que les ennemis vissent enlever son cadavre; le vainqueur toujours caché fit sentinelle tout le jour, et lui enleva la chevelure.

Cependant toutes les nations sauvages s'ennuyoient fort du silence de nos gros fusils : c'est ainsi qu'ils désignent nos canons. Il leur tarδοit de ne plus faire seuls les frais de la guerre, de sorte que pour les contenter, il fallut hâter la tranchée, et y dresser notre première batterie. La première fois qu'elle joua, ce furent des cris de joie, dont toutes les montagnes retentirent avec fracas. Il ne fut pas nécessaire, durant tout le cours du siège, de se donner de grands mouvements pour être instruit du succès de notre artillerie. Les cris des Sauvages en portoient à tous les moments la nouvelle dans tous les quartiers. Je pensai sérieusement à quitter le mien; l'inaction où j'y étois condamné, à raison de l'éloignement de mes néophytes, m'y détermina; mais nous

eun
à es
mis
teau
par
rép
dien
M.
un
ler
dép
en l
que
alar
pou
de
mer
la p
ouv
con
fut
brè
tou
dex
ni
se r
can

eûmes, avant ce changement, une vive alarme à essuyer. Les fréquents voyages que les ennemis avoient faits pendant le jour vers leurs bateaux, avoient donné à soupçonner qu'ils préparoient quelque grand coup. Le bruit se répandit que leur dessein étoit de venir incendier nos munitions de guerre et de bouche. M. de Launay, capitaine de grenadiers dans un régiment de France, fut préposé pour veiller à la garde des bateaux qui en étoient les dépositaires. Les dispositions qu'il avoit faites en homme du métier, firent presque regretter que les ennemis ne se fussent pas montrés. Ces alarmes dissipées, je rejoignis mes Abnakis, pour ne plus m'en séparer dans tout le cours de la campagne. Il ne se passa aucun événement remarquable durant quelques jours, que la promptitude et la célérité avec laquelle les ouvrages de la tranchée s'avançoient. La seconde batterie fut établie en deux jours. Ce fut une nouvelle fête que les Sauvages célébrèrent à la militaire. Ils étoient sans cesse autour de nos canonnières, dont ils admiroient la dextérité. Mais leur admiration ne fut ni oisive ni stérile. Ils voulurent essayer de tout pour se rendre plus utiles. Ils s'avisèrent de devenir canonnières; un entr'autres se distingua: après

avoir pointé lui-même son canon, il donna juste dans un angle rentrant qu'on lui avoit assigné pour but. Mais il se défendit de réitérer, malgré les sollicitations des François, alléguant pour raison de son refus, qu'ayant atteint dès son essai le degré de perfection, auquel il pouvoit aspirer, il ne devoit plus hasarder sa gloire dans une seconde tentative. Mais ce qui fut le sujet de leur principal étonnement, ce furent ces divers boyaux, qui, formant les différentes branches d'une tranchée, sont autant de chemins souterrains si utiles pour protéger les assiégeants contre le canon des assiégés. Ils examinèrent avec une averse curiosité, la manière dont nos grenadiers françois s'y prenoient pour donner à ces sortes d'ouvrages le degré d'achèvement qu'ils exigent. Instruits par leurs yeux, ils exercèrent bientôt leurs bras à la pratique. On les vit, armés de pelles et de pioches, tirer un boyau de tranchée vers le rocher fortifié, dont l'attaque leur étoit échue en partage. Ils le poussèrent si avant, qu'ils furent bientôt à la portée du fusil. M. de Villars, frère de M. de Jamonville, officier dont le nom seul est un éloge, profita de ces avances pour venir à la tête d'un corps de Canadiens, attaquer les re-

tranchements avancés. L'action fut vive, longtemps disputée et meurtrière pour les ennemis. Ils furent chassés de leurs premiers postes, et il est à présumer que les grands retranchements auroient été emportés ce jour-là même, si leur prise eût dû décider de la reddition de la place. Chaque jour étoit signalé par quelque coup d'éclat de la part des François, des Canadiens et des Sauvages.

Cependant les ennemis se soutenoient toujours par l'espérance d'un prompt secours. Une petite aventure, arrivée dans ces conjonctures, dut bien diminuer leur confiance. Nos éclaireurs rencontrèrent dans les bois trois courriers partis du fort Lydis; ils tuèrent le premier, prirent le second, et le troisième se sauva par sa légèreté à la course. On se saisit d'une lettre insérée dans une balle creusée, si bien cachée sur le corps du défunt, qu'elle auroit échappé aux recherches de tout autre qu'à celles d'un militaire qui se connoit à ces sortes de ruses de guerre. La lettre étoit signée du commandant du fort Lydis, et adressée à celui du fort George. Elle contenoit en substance la déposition d'un Canadien, fait prisonnier la première nuit de notre arrivée. Suivant sa déclaration, notre armée se montoit à onze mille

hommes, et le corps de nos Sauvages à deux mille; et notre artillerie étoit des plus formidables. Il y avoit du mécompte dans cette supputation. Nos forces y étoient amplifiées bien au-delà du vrai. Cette erreur ne doit point cependant s'attribuer à la fraude et à la supercherie, qui, quoique utiles à la patrie, ne sauroient se justifier au tribunal de l'honnête homme le plus passionné et le plus national. Jusqu'à cette guerre, les plus nombreuses armées du Canada n'avoient guère passé huit cents hommes; la surprise et l'étonnement grossissoient les objets à des yeux peu accoutumés à en apercevoir de considérables. J'ai été témoin, dans le cours de la campagne, de méprises bien plus grandes en ce genre. Le commandant de Lydis concluoit sa lettre par avertir son collègue que les intérêts du roi son maître ne lui permettant pas de dégarnir sa place, c'étoit à lui à capituler, et à se ménager les conditions les plus avantageuses.

M. de Montcalm ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de cette lettre, que de la faire remettre à son adresse par celui des courriers même qui étoit tombé vivant entre nos mains. Il en reçut de l'officier anglois des remerciements, accompagnés de la modeste prière de

vouloir bien lui continuer long-temps les mêmes politesses. Un pareil compliment, ou tenoit du badinage, ou promettoit une longue résistance. L'état actuel de la place ne la présageoit pas. Une partie de ses batteries démontées et hors de service par le succès des nôtres; la frayeur répandue parmi les assiégés, qu'on ne rendoit plus soldats qu'à force de leur verser du rhum; enfin les désertions fréquentes en annonçoient la chute prochaine. Telle étoit du moins l'opinion générale des déserteurs, dont la foule auroit été tout autrement considérable, si les armes sauvages n'avoient multiplié les périls de la désertion.

Parmi ceux qui vinrent se rendre à nous, il en fut un, sujet d'une république voisine, et notre fidèle alliée, qui me procura la douce consolation de lui préparer les voies à sa prochaine réconciliation à l'Eglise. J'allai le visiter à l'hôpital, où ses blessures le détenoient. Dès l'entrée de la conversation, je compris qu'il n'étoit pas difficile de faire goûter à un bon esprit les dogmes de la véritable religion, dès que le cœur étoit dans une situation à ne plus être trop sensible aux trompeuses douceurs des passions humaines.

J'étois à peine de retour de cette course, qui

m'avoit coûté une marche de trois lieues, dont les peines me furent bien adoucies par les motifs qui l'animèrent et par les succès qui la couronnèrent, que j'aperçus un mouvement général dans tous les quartiers de notre camp. Chaque corps s'ébranloit, François, Canadiens et Sauvages; tous couroient aux armes, tous se préparoient à combattre : le bruit de l'arrivée du secours tant attendu de l'ennemi, produisoit cette subite et générale évolution. Dans ces moments d'alarme, M. de Montcalm, avec un sang-froid qui décide le général, pourvut à la sûreté de nos tranchées, au service de nos batteries, et à la défense de nos bateaux. Il partit ensuite pour aller se remettre à la tête de l'armée. J'étois assis tranquillement à la porte de ma tente, d'où je voyois défilér nos troupes, lorsqu'un Abnakis vint me tirer de ma tranquillité. Il me dit sans façon : *Mon Père, tu nous as donné parole, qu'au péril de ta vie même, tu ne balancerois pas à nous fournir les secours de ton ministère; nos blessés pourroient-ils venir te chercher ici à travers les montagnes qui te séparent du lieu du combat? Nous partons, et nous attendons l'effet de tes promesses.* Une apostrophe si énergique me fit oublier mes fatigues. Je doublai le pas, je perçai au-delà des trou-

pes
j'arr
de t
puta
pou
me p
gion
ner
enne
Mon
de c
roit
nou
se p
nad
sim
voie
roie
péd
inve
sur
des
men
ains
avo
bat.
rent

pes réglées : enfin après une marche forcée j'arrivai sur une terre, où mes gens, à la tête de tous les corps, attendoient le combat. Je députai sur le champ quelques-uns d'entre eux, pour rassembler ceux qui étoient dispersés. Je me préparois à leur suggérer les actes de religion propres de la circonstance, et à leur donner une absolution générale à l'approche des ennemis; mais ils ne parurent point. M. de Montcalm, pour ne pas perdre le prix de tant de démarches, s'avisa d'un stratagème qui auroit pu faire naître l'occasion d'une action que nous étions venus chercher à si grands frais : il se proposa d'ordonner aux François et aux Canadiens de se livrer mutuellement un combat simulé. Les Sauvages cachés dans les bois devoient faire face aux ennemis, qui ne manqueroient pas de faire une vigoureuse sortie. L'expédition exposé à nos Iroquois parut d'une invention admirable; mais ils se retranchèrent sur ce que le jour étoit trop avancé. Le reste des Sauvages eurent beau appeler de ce jugement, l'excuse fut jugée de mise et acceptée; ainsi chacun s'en retourna dans son poste sans avoir vu autre chose que l'appareil d'un combat. Enfin le lendemain, veille de la Saint-Laurent, le septième jour de notre arrivée, la

tranchée poussée jusqu'aux jardins , on se disposoit à établir notre troisième et dernière batterie. La proximité du fort faisoit espérer que, dans trois ou quatre jours, on pourroit donner un assaut général , à la faveur d'une brèche raisonnable ; mais les ennemis nous en épargnèrent la peine et les périls ; ils arborèrent pavillon françois et demandèrent à capituler.

Nous touchons à la reddition de la place, et à la sanglante catastrophe qui l'a suivie. Sans doute que tous les coins de l'Europe ont retenti de cette triste scène, comme d'un attentat dont l'odieux rejaillit peut-être sur la nation, et la flétrit. Votre équité va juger dans un moment, si une imputation si criante porte sur d'autres principes que sur l'ignorance ou la malignité. Je ne rapporterai que des faits d'une publicité et d'une authenticité si incontestables, que je pourrois, sans crainte d'être démenti, les appuyer du témoignage même des officiers anglois qui en ont été les témoins et les victimes. M. de Montcalm, avant que d'entendre à aucune composition, jugea devoir prendre l'avis de toutes les nations sauvages, afin de les adoucir par cette condescendance, et de rendre inviolable le traité par leur agrément. Il en fit assembler tous les chefs, à qui il communi-

qu
co
pla
im
dix
la
gu
app
né
det
çoi
en
qu
en
len
che
au
ren
mor
pos
pla
der
vre
étoi
des
leur
cor

qua les conditions de la capitulation, qui accordoient aux ennemis le droit de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre, et leur imposoit, avec l'obligation de ne point servir de dix-huit mois contre la France, celle de rendre la liberté à tous les Canadiens pris dans cette guerre. Tous ces articles furent universellement applaudis : muni du sceau de l'approbation générale, le traité fut signé par les généraux des deux couronnes. En conséquence l'armée française en bataille s'avança vers la place, pour en prendre possession au nom du Roi; tandis que les troupes angloises rangées en bel ordre, en sortoient pour aller se renfermer jusqu'au lendemain dans les retranchements. Leur marche ne fut marquée par aucune contravention au droit des gens. Mais les Sauvages ne tardèrent pas à y donner atteinte. Pendant le cérémonial militaire, qui accompagna la prise de possession, ils avoient pénétré en foule dans la place par les embrasures de canons pour procéder au pillage qu'on étoit convenu de leur livrer; mais ils ne s'en tinrent pas à piller : il étoit resté dans les casemates quelques malades, à qui leur état n'avoit pas permis de suivre leurs compatriotes dans l'honorable retraite accordée à leur valeur. Ce furent là les victimes

sur lesquelles ils se jetèrent impitoyablement , et qu'ils immolèrent à leur cruauté. Je fus témoin de ce spectacle. Je vis un de ces barbares sortir des casemates, où il ne falloit rien moins qu'une insatiable avidité de sang pour entrer, tant l'infection qui en exhaloit étoit insupportable. Il portoit à la main une tête humaine, d'où découloient des ruisseaux de sang, et dont il faisoit parade comme de la plus belle capture dont il eût pu se saisir.

Ce n'étoit là qu'un bien léger prélude de la cruelle tragédie du lendemain. Dès le grand matin les Sauvages se rassemblèrent autour des retranchements. Ils débutèrent par demander aux Anglois les marchandises, les provisions, toutes les richesses en un mot que leurs yeux intéressés pouvoient apercevoir : mais c'étoient des demandes faites sur un ton à annoncer un coup de lance pour prix d'un refus. On se dessaisit, on se dépouilla, on se réduisit à rien pour acheter au moins la vie par ce dépouillement universel. Cette condescendance devoit adoucir les esprits ; mais le cœur des Sauvages ne semble pas fait comme celui des autres hommes : vous diriez qu'il est, par sa nature, le siège de l'inhumanité. Ils n'en furent pas moins disposés à se porter aux plus dures extrémités. Le

corps de quatre cents hommes de troupes françoises, destiné à protéger la retraite des ennemis, arriva et se rangea en haie. Les Anglois commencèrent à défilér. Malheur à tous ceux qui fermèrent la marche, ou aux traîneurs que l'indisposition ou quelque autre raison séparoit tant soit peu de la troupe. Ce furent autant de morts dont les cadavres jonchèrent bientôt la terre et couvrirent l'enceinte des retranchements. Cette boucherie qui ne fut d'abord l'ouvrage que de quelques Sauvages, fut le signal qui fit de presque tous autant de bêtes féroces. Il déchargeoient à droite et à gauche de grands coups de hache à ceux qui leur tomboient sous la main. Le massacre ne fut cependant pas de durée, ni aussi considérable que tant de furie sembloit le faire craindre; il ne monta guère qu'à quarante ou cinquante hommes. La patience des Anglois qui se contentoit de plier leur tête sous le fer de leurs bourreaux, l'apaisa tout d'un coup, mais elle ne les amena pas à la raison et à l'équité. En poussant toujours de grands cris, ils se mirent à faire des prisonniers.

J'arrivai sur ces entrefaites. Non, je ne crois pas qu'on puisse être homme, et être insensible dans de si tristes conjonctures. Le fils enlevé

d'entre les bras du père, la fille arrachée du sein de sa mère, l'époux séparé de l'épouse, des officiers dépouillés jusqu'à la chemise, sans respect pour leur rang et pour la décence, une foule de malheureux qui courent à l'aventure, les uns vers les bois, les autres vers les tentes françoises, ceux-ci vers le fort, ceux-là vers tous les lieux qui sembloient leur promettre un asile : voilà les pitoyables objets qui se présentent à mes yeux. Cependant les François n'étoient pas spectateurs oisifs et insensibles de la catastrophe ; M. le chevalier de Lévi couroit partout où le tumulte paroissoit le plus échauffé pour tâcher d'y remédier, avec un courage animé par la clémence si naturelle à son illustre sang. Il affronta mille fois la mort à laquelle, malgré sa naissance et ses vertus, il n'auroit pas échappé, si une providence particulière n'eût veillé à la sûreté de ses jours, et n'eût arrêté les bras sauvages déjà levés pour le frapper. Les officiers françois et canadiens imitèrent son exemple avec un zèle digne de l'humanité qui a toujours caractérisé la nation ; mais le gros de nos troupes, occupé à la garde de nos batteries et du fort, étoit, par cet éloignement, hors d'état de leur prêter main-forte. De quelle ressource pouvoient être quatre

ce
Sa
pa
op
pa
cie
re
po
me
ne
pa
tre
fut
de
lieu
la
mu
pri
de
voi
Yo
son
ma
que
ren
cou
soi

cents hommes contre environ quinze cents Sauvages furieux, qui ne nous distinguoient pas de l'ennemi? Un de nos sergents qui s'étoit opposé fortement à leur violence, fut renversé par terre d'un coup de lance. Un de nos officiers françois, pour prix du même zèle, avoit reçu une large blessure qui le conduisit aux portes du tombeau; d'ailleurs, dans ces moments d'alarme, on ne savoit de quel côté tourner. Les mesures qui sembloient le plus dictées par la prudence aboutissoient à des fins désastreuses et sinistres. M. de Montcalm, qui ne fut instruit que tard, à raison de l'éloignement de sa tente, se porta au premier avis vers le lieu de la scène avec une célérité qui marquoit la bonté et la générosité de son cœur. Il se multiplioit, il se reproduisoit, il étoit partout : prières, menaces, promesses, il usa, il essaya de tout; il en vint enfin à la force. Il crut devoir à sa naissance et au mérite de M. le colonel Yonn, d'arracher d'autorité et avec violence son neveu d'entre les mains d'un Sauvage; mais, hélas! sa délivrance couta la vie à quelques prisonniers, que leurs tyrans massacrèrent sur le champ par la crainte d'un semblable coup de vigueur. Le tumulte cependant croissoit toujours, lorsque quelqu'un savisa heu-

reusement de crier aux Anglois qui formoient un corps considérable, de doubler le pas. Cette marche forcée eut son effet; les Sauvages, en partie par l'inutilité de leurs poursuites, en partie satisfaits de leurs prises, se retirèrent; le peu qui restèrent furent aisément dissipés. Les Anglois continuèrent tranquillement leur route jusqu'au fort Lydis, où ils n'arrivèrent d'abord qu'au nombre de trois ou quatre cents. J'ignore le nombre de ceux qui ayant gagné le bois, furent assez heureux pour s'y rendre à la faveur du canon qu'on eut soin de tirer pendant plusieurs jours pour les guider. Le reste de la garnison n'avoit cependant pas péri par le fer, et ne gémissoit pas non plus sous le poids des chaînes. Plusieurs avoient trouvé leur salut dans les tentes françoises ou dans le fort. Ce fut là que je me rendis, après que le désordre fut une fois apaisé. Une foule de femmes éplorées vinrent en gémissant m'environner. Elles se jetoient à mes genoux; elles baisoient le bas de ma robe, en poussant de temps en temps des cris lamentables qui me perçoient le cœur. Il n'étoit pas en moi de tarir la cause de leurs pleurs; elles redemandoient leurs fils, leurs filles, leurs époux dont elles déploroient l'enlèvement. Pouvois-je les leur restituer? L'oc-

casion du moins ne tarda pas à se présenter de diminuer le nombre de ces misérables ; je l'embrassai avidement. Un officier françois m'avertit qu'un Huron actuellement dans son camp étoit en possession d'un enfant de six mois, dont la mort étoit assurée, si je n'accourois sur le champ à sa délivrance. Je ne balançai point. Je courus en hâte à la tente du Sauvage, entre les bras de qui j'aperçus l'innocente victime qui baisoit tendrement les mains de son ravisseur, et qui jouoit avec quelques colliers de porcelaine qui le paroient. Ce coup-d'œil donna une nouvelle ardeur à mon zèle. Je commençai par flatter le Huron par tous les éloges que la vérité pouvoit me permettre de donner à la valeur de sa nation. Il me comprit du premier coup : *Tiens*, me dit-il fort civilement, *vois-tu cet enfant ? je ne l'ai point volé ; je l'ai trouvé délaissé dans une haie ; tu le veux, mais tu ne l'auras pas.* J'eus beau lui remontrer l'inutilité de son prisonnier, sa mort assurée par le défaut de nourriture convenable à la délicatesse de son âge ; il me produisit du suif pour le régaler, ajoutant qu'après tout il trouveroit, en cas de mort, un coin de terre pour l'ensevelir, et qu'il me seroit libre alors de lui donner ma bénédiction. Je répliquai à son discours par l'offre

que je lui fis de lui remettre une assez grosse somme d'argent, s'il vouloit se dessaisir de son petit captif; il persista dans la négative; il se relâcha dans la suite jusqu'à exiger en échange un autre Anglois. S'il n'eût rien diminué de ses prétentions, c'étoit fait de la vie de l'enfant. Je croyois déjà son arrêt de mort porté, lorsque je m'aperçus qu'il tenoit conseil en huron avec ses compagnons : car jusqu'alors la conversation s'étoit tenue en françois qu'il entendoit. Ce pourparler fit luire à mes yeux un rayon d'espérance; elle ne fut pas trompée. Le résultat fut que l'enfant étoit à moi, si je lui délivrois une chevelure ennemie. La proposition ne m'embarassa point : *Il parôtra dans peu*, lui répliquai-je en me levant, *si tu es un homme d'honneur*. Je partis en diligence pour le camp des Abnakis. Je demandai au premier venu, s'il étoit maître de quelque chevelure, et s'il vouloit me faire le plaisir de m'en gratifier. J'eus tout lieu de me louer de sa complaisance; il délia son sac et me donna le choix. Pourvu d'une de ces barbares dépouilles, je la portois en triomphe, suivi d'une foule de François et de Canadiens curieux de savoir l'issue de l'aventure. La joie me prêta des ailes; je fus dans un moment à mon Huron. Voilà, lui dis-je en

l'ab
mé
glo
leur
long
l'en
don
Je p
mal
l'en
cou
hab
soit
mal
com
en
riv
fem
ret
Ell
ye
fils
no
à l
pe
qu
fra

l'abordant, voilà ton paiement : *Tu as raison,* me répondit-il, *c'est bien une chevelure angloise, car elle est rouge.* C'est en effet la couleur qui distingue assez ordinairement les colons anglois de ces contrées. *Eh bien! voilà l'enfant, emporte-le; il t'appartient.* Je ne lui donnai pas le temps de revenir sur le marché. Je pris sur le champ entre mes mains le petit malheureux. Comme il étoit presque nu, je l'enveloppai dans ma robe. Il n'étoit pas accoutumé à être porté par des mains aussi peu habiles que les miennes. Le pauvre enfant pousoit des cris qui m'instruisoient autant de ma maladresse que de ses souffrances; mais je me consolai dans l'espérance de le calmer bientôt, en le remettant en des mains plus chéries. J'arrive au fort; aux cris du petit, toutes les femmes accoururent. Chacune se flattoit de retrouver l'objet de la tendresse maternelle. Elles l'examinèrent avidement; mais ni les yeux, ni le cœur d'aucune n'y distingua son fils. Elles se retirèrent à l'écart pour donner de nouveau un libre cours à leurs lamentations et à leurs plaintes. Je ne me trouvai pas dans un petit embarras par cette retraite, éloigné de quarante à cinquante lieues de toute habitation françoise; comment nourrir un enfant d'un âge

si tendre? J'étois enseveli dans mes réflexions, lorsque je vis passer un officier anglois qui parloit fort bien la langue françoise. Je lui dis d'un ton ferme : Monsieur, je viens de racheter ce jeune enfant de la servitude; mais il n'échappera pas à la mort, si vous n'ordonnez à quelqu'une de ces femmes de lui tenir lieu de mère et de l'allaiter, en attendant que je puisse pourvoir à le faire élever ailleurs. Les officiers françois qui étoient présents appuyèrent ma demande. Sur cela, il parla à ces femmes angloises. Une s'offrit à lui rendre ce service, si je voulois répondre de sa vie et de celle de son mari, me charger de leur subsistance et les faire conduire à Boston par Montréal. J'acceptai sur le champ la proposition; je priai M. Dubourg-la-Marque de détacher trois grenadiers pour escorter mes Anglois jusqu'au camp des Canadiens, où je me flattai de trouver des ressources pour remplir mes nouveaux engagements; ce digne officier répondit avec bonté à ma requête.

Je me dispois à quitter le fort, lorsque le père de l'enfant se retrouva; blessé d'un éclat de bombe et dans l'impossibilité de se secourir lui-même, il ne put qu'acquiescer avec plaisir aux dispositions que j'avois faites pour la sûreté de son fils. Je partis donc accompagné de mes

At.
nad
pén
qua
tre
nou
tre
se
éti
lor
per
ce
car
tin
ma
pr
en
av
cra
un
qu
to
lib
fa
bo
la

Anglois, sous la sauve-garde de trois grenadiers. Après deux heures d'une marche pénible mais heureuse, nous arrivâmes au quartier où étoient logés les Canadiens. Je n'entreprendrai pas de vous rendre fidèlement la nouvelle circonstance qui couronna mon entreprise : il est des événements qu'inutilement se flatteroit-on de présenter au naturel. Nous étions à peine aux premières avenues du camp, lorsqu'un cri vif et animé vint subitement frapper mes oreilles ; étoit-ce de la douleur ? étoit-ce de la joie ? C'étoit tout cela et plus encore ; car c'étoit la mère , qui de fort loin avoit distingué son fils : tant les yeux de la tendresse maternelle sont éclairés ! Elle accourut avec une précipitation qui dénotoit ce qu'elle étoit à cet enfant. Elle l'arracha des mains de l'Angloise , avec un empressement qui sembloit désigner la crainte qu'elle avoit qu'on ne le lui enlevât une seconde fois. Il est aisé de s'imaginer à quels transports de joie elle s'abandonna , surtout lorsqu'elle fut assurée et de la vie et de la liberté de son mari , à qui elle croyoit avoir fait les derniers adieux. Il ne manquoit à leur bonheur que leur réunion ; je crus la devoir à la perfection de mon ouvrage.

Je repris la route du fort. Mes forces suffi-

rent à peine pour m'y rendre : il étoit plus d'une heure après midi, sans que j'eusse pris aucune nourriture. Aussi tombai-je presque en défaillance en y arrivant. La politesse et la charité de MM. les officiers françois m'eurent bientôt mis en état de continuer la bonne œuvre. Je fis chercher l'Anglois en question, mais les recherches furent pendant plusieurs heures sans succès. Les douleurs de sa blessure l'avoient obligé de se retirer dans le lieu le plus solitaire du fort, pour y prendre du repos; on le trouva enfin. Je me disposois à l'emmener, lorsque son épouse et son fils reparurent. Les ordres avoient été donnés de ramasser tous les Anglois dispersés dans les différents quartiers, au nombre de près de cinq cents, et de les conduire au fort, afin qu'on pût pourvoir plus sûrement à leur subsistance, en attendant qu'on pût les faire conduire à Orange; ce qui fut heureusement exécuté quelques jours après. Les démonstrations de joie furent renouvelés avec encore plus d'épanchement qu'auparavant. Les remerciements ne me furent pas épargnés, non seulement de la part des intéressés, mais encore des officiers anglois, qui eurent la bonté de me les réitérer plus d'une fois. Quant à leurs offres de service,

elle
elle
auc
seu

qu
qu
en
lui
rec
me
en
inf
do
soi
l'i
je

re
les
co
ju
le
pr
le
pr
gr

elles ne m'ont flatté que par les sentiments d'où elles partoient. Un homme de mon état n'a aucune récompense à attendre que de Dieu seul.

Je ne dois pas passer ici sous silence le prix qu'a eu de sa charité l'autre femme angloise qui s'étoit obligée à servir de mère à l'enfant en l'absence de la vraie mère ; la Providence lui ménagea, par l'entremise de M. Picquet, le recouvrement du fils qui lui avoit été injustement ravi. Je restai encore quelques jours aux environs du fort, où mon ministère ne fut pas infructueux, soit envers quelques prisonniers, dont je fus assez heureux que de briser les fers, soit envers quelques officiers françois, dont l'ivresse sauvage menaçoit les jours, et que je vins à bout de mettre à couvert.

Telles ont été les circonstances de la malheureuse expédition qui a déshonoré la valeur que les Sauvages avoient fait éclater durant tout le cours du siège, et qui nous a rendu onéreux jusqu'à leurs services. Ils prétendent la justifier, les Abnakis, en particulier, par le droit de représailles, alléguant que plus d'une fois, dans le sein même de la paix, ou dans des pourparlers tels que celui de l'hiver passé, leurs guerriers avoient trouvé leurs tombeaux sous

les coups de la trahison dans les forts anglois de l'Acadie. Je n'ai ni les lumières, ni les connoissances pour juger une nation, qui pour être notre ennemie, n'en est pas moins respectable par bien des titres. Je ne sache pas au reste, que dans le tissu de cette relation, il me soit échappé une seule particularité dont on puisse avec justice infirmer la certitude; encore moins pourrois-je me persuader que la malignité puisse découvrir un seul trait qui l'autorise à rejeter sur la nation françoise l'indignité de cet événement. On avoit fait agréer aux Sauvages le traité de la capitulation : pouvoit-on prévenir plus sûrement l'infraction? On avoit assigné aux ennemis, pour assurer leur retraite, une escorte de quatre cents hommes, dont quelques-uns même ont été victimes d'un zèle trop vif à réprimer le désordre : pouvoit-on plus efficacement empêcher l'inobservation du traité? Enfin, on est allé jusqu'à racheter à grands frais les Anglois, et à les tirer à prix d'argent des mains des Sauvages; de sorte que près de quatre cents sont à Québec, prêts à s'embarquer pour Boston : pouvoit-on plus sincèrement réparer la violation du traité? Ces réflexions me paroissent sans réplique.

Les Sauvages sont donc seuls responsables

du violement du droit des gens : et ce n'est qu'à leur insatiable férocité et à leur indépendance, qu'on peut en attribuer la cause. La nouvelle de cette fatale exécution, répandue dans toutes les colonies angloises, y a semé la désolation et l'effroi au point qu'un seul Sauvage a bien osé pousser la témérité jusqu'à aller enlever des prisonniers presque aux portes d'Orange, sans qu'on l'ait inquiété, ni dans son expédition, ni dans sa retraite. Aussi les ennemis n'ont-ils formé aucune entreprise contre nous dans les jours qui ont suivi la prise du fort. Rien cependant de plus critique pour nous que la situation où se trouvoit alors l'armée françoise. Les Sauvages, aux Abnakis et aux Nipistingues près, avoient disparu dès le jour même de leur malheureuse expédition ; douze cents hommes étoient occupés à la démolition du fort ; près de mille étoient employés à faire le transport des provisions immenses de bouche et de guerre dont nous nous étions emparés. A peine restoit-il une poignée de gens pour faire tête à l'ennemi, s'il avoit pris le parti de l'offensive. Sa tranquillité nous fournit les moyens de consommer notre ouvrage. Le fort George a été détruit et renversé de fond en comble, et les débris consumés par le feu. Ce ne fut que dans

l'incendie, que nous comprimes la grandeur de la perte des ennemis. Il se trouva des casemates et des souterrains cachés remplis de cadavres, qui, pendant quelques jours, fournirent un nouvel aliment à l'activité des flammes. Pour notre perte, elle consiste dans vingt-un morts, dont trois Sauvages, et dans environ vingt-cinq blessés. C'est tout.

Enfin, le jour de l'Assomption je remontai en bateau pour Montréal, par un temps des plus pluvieux et des plus froids. Ce voyage n'a été marqué que par la continuité des orages et des tempêtes, qui faillirent à submerger une de nos berges, et à faire périr ses conducteurs. Mais les peines en ont été bien tempérées, non seulement par la compagnie des autres missionnaires, mais encore par celle de M. Fiesch, envoyé à Montréal en qualité d'otage. Cet officier, Suisse de naissance, et autrefois au service de France, est un des plus honnêtes hommes qu'on puisse trouver. Il a servi, dans son séjour au milieu de la colonie, la nation à laquelle il est lié, avec une fidélité digne de tous les éloges.

Arrivé à Montréal, je comptois y prendre un repos nécessaire; mais les Sauvages y multiplièrent si fort mes occupations, et toutes si

peu consolantes pour mon ministère, que je hâtai mon départ pour ma mission. J'avois une raison de plus de me presser; il s'agissoit d'acquiescer la parole que j'avois donnée à MM. les officiers anglois de ne point m'épargner dans ce village pour engager les Sauvages à la restitution du reste des prisonniers. Il étoit temps d'y venir mettre la main à l'œuvre. Un de nos Canadiens, échappé des prisons de la Nouvelle-Angleterre, ne tarissoit point sur les mauvais traitements qu'il y avoit essayés; il rapportoit même qu'un Abnakis, pris à l'action de M. de Dieskau, avoit péri de faim cet hiver dans les prisons d'Orange. Cette nouvelle ébruitée auroit pu faire périr bien des innocents. Je suis venu à bout de l'ensevelir dans un silence profond, qui a favorisé le départ de tous les Anglois injustement détenus dans les fers.

Voilà l'histoire fidèle de tous les événements qui ont signalé la campagne qui vient de se terminer; vous y avez vu avec satisfaction que la valeur françoise s'y est soutenue avec éclat, et a opéré des prodiges: mais vous avez dû aussi vous apercevoir que les passions, partout les mêmes, produisent partout les mêmes ravages, et que nos Sauvages, pour être chrétiens, n'en sont pas plus irrépréhensibles dans leur con-

duite. Leur vie errante et vagabonde n'est pas une des moindres causes de leurs malheurs. Abandonnés à eux-mêmes, et aux prises avec leurs passions, sans être soutenus même par le secours d'aucun exercice extérieur de religion, ils échappent, durant la plus grande partie de l'année, aux empressements du zèle le plus actif, qui, condamné durant ce long terme à la plus triste inaction, est réduit à ne pouvoir former en leur faveur que des vœux presque toujours inutiles et superflus. Peut-être le Dieu des miséricordes éclairera-t-il un jour ces malheureux sur les dangers de leur étrange façon de vivre, et fixera-t-il leur instabilité et leurs courses; mais si c'est là un événement qu'il est bien permis à un missionnaire de souhaiter, il n'est pas en sa puissance de le ménager.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du P. Gabriel Marest, missionnaire de la compagnie
de Jésus, au P. Germon, de la même compagnie.

Aux Cascaskias, village illinois, autrement
dit de l'Immaculée Conception de la
sainte Vierge, le 9 novembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE souhaiterois pouvoir vous donner de nos missions des connoissances qui répondissent à l'idée que vous vous en êtes peut-être formée. Ce qu'on apprend tous les jours en Europe, de ces vastes pays semés de villes et de bourgades, où une multitude innombrable d'idolâtres se présentent en foule au zèle des missionnaires, donneroit lieu de croire que les choses sont ici sur le même pied : il s'en faut bien; dans une grande étendue de pays, à peine trouve-t-on trois ou quatre villages. Notre vie se passe à parcourir d'épaisses fo-

rêts , à grimper sur les montagnes , à traverser en canot des lacs et des rivières pour atteindre un pauvre Sauvage qui nous fuit , et que nous ne saurions apprivoiser ni par nos discours , ni par nos caresses.

Rien de plus difficile que la conversion de ces Sauvages ; c'est un miracle de la miséricorde du Seigneur : il faut d'abord en faire des hommes , et travailler ensuite à en faire des chrétiens. Comme ils sont maîtres absolus d'eux-mêmes , sans être assujettis à aucune loi , l'indépendance dans laquelle ils vivent les asservit aux passions les plus brutales. Il y a pourtant des chefs parmi eux , mais ces chefs n'ont nulle autorité : s'ils usent de menaces , loin de se faire craindre , ils se verroient aussitôt abandonnés de ceux même qui les auroient choisis ; ils ne s'attirent de la considération et du respect , qu'autant qu'ils ont , comme on parle ici , de quoi faire chaudière , c'est-à-dire , de quoi donner des festins à ceux qui leur obéissent.

C'est de cette indépendance que naissent toutes sortes de vices qui les dominent. Ils sont lâches , traîtres , légers et inconstants , fourbes , naturellement voleurs , jusqu'à se faire gloire de leur adresse à dérober ; brutaux , sans hon-

neur, sans parole, capables de tout faire quand on est libéral à leur égard, mais en même temps ingrats et sans reconnaissance. C'est même les entretenir dans leur fierté naturelle, que de leur faire gratuitement du bien; ils en deviennent plus insolents : on me craint, disent-ils, on me recherche. Ainsi, quelque bonne volonté qu'on ait de les obliger, on est contraint de leur faire valoir les petits services qu'on leur rend.

La gourmandise et l'amour du plaisir sont surtout les vices qui règnent le plus parmi nos Sauvages : ils se font une habitude des actions les plus malhonnêtes, avant même qu'ils soient en âge de connoître toute la honte qui y est attachée. Si vous ajoutez à cela la vie errante qu'ils mènent dans les forêts à la poursuite des bêtes farouches, vous conviendrez aisément que la raison doit être bien abrutié dans ces gens-là, et qu'elle est bien peu capable de se soumettre au joug de l'Évangile. Mais plus ils sont éloignés du royaume de Dieu, plus notre zèle doit-il s'animer pour les en approcher, et les y faire entrer. Persuadés que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous savons en même temps que tout nous est possible avec le secours de celui pour lequel nous travail-

lons. Nous avons même cet avantage dans les conversions que Dieu veut bien opérer par notre ministère, que nous sommes à couvert de l'orgueil et de tout retour que nous pourrions faire sur nous-mêmes. On ne peut attribuer ces conversions ni aux solides raisonnements du missionnaire, ni à son éloquence, ni à ses autres talents, qui peuvent être utiles en d'autres pays, mais qui ne font nulle impression sur l'esprit de nos Sauvages : on n'en peut rendre la gloire qu'à celui-là seul, qui, des pierres même, sait faire, quand il lui plaît, des enfants d'Abraham.

Nos Illinois habitent un pays fort agréable. Il n'est pas néanmoins aussi enchanté que nous le représente l'auteur de la nouvelle relation de l'Amérique méridionale, laquelle a paru sous le nom de M. le chevalier de Tonti. J'ai ouï dire à M. de Tonti lui-même, qu'il désavouoit cet ouvrage, et qu'il n'y reconnoissoit que son nom qui est à la tête.

Il faut convenir pourtant que le pays est très beau. De grandes rivières qui l'arrosent, de vastes et épaisses forêts, des prairies agréables, des collines chargées de bois fort touffus : tout cela fait une variété charmante. Quoique ce pays soit plus au sud que la Provence, l'hi-

ver y est plus long : les froids y sont pourtant assez modérés. Pendant l'été, la chaleur y est moins brûlante ; l'air est rafraîchi par les forêts et par la quantité de rivières, de lacs, et d'étangs dont le pays est coupé.

La rivière des Illinois se décharge dans le Mississipi, vers le 39° degré de latitude : elle a environ 150 lieues de longueur, et ce n'est guère que vers le printemps qu'elle est bien navigable. Elle court au sud-ouest, et vient du nord-est ou est-nord-est. Les campagnes et les prairies sont couvertes de bœufs, de chevreuils, de biches, de cerfs, et d'autres bêtes fauves. Le gibier y est encore en plus grande abondance : on y trouve surtout quantité de cygnes, de grues, d'outardes et de canards ; les folles avoines, qui croissent naturellement dans les campagnes, les engraisent de telle sorte, qu'il en meurt très souvent que la graisse étouffe. Les poules d'Inde y sont pareillement en grand nombre, et elles sont aussi bonnes qu'en France.

Ce pays ne se borne pas à la rivière des Illinois : il s'étend encore le long du Mississipi de l'un et de l'autre côté, et a environ deux cents lieues de longueur et plus de cent de largeur. Le Mississipi est un des plus beaux fleuves du

monde : une chaloupe le monta ces dernières années jusqu'à huit cents lieues : des chutes d'eau l'empêchèrent d'aller plus loin.

Sept lieues au-dessous de l'embouchure du fleuve des Illinois, se trouve une grande rivière nommée le *Missouri* ¹, ou plus communément *Pekitanoui*, c'est-à-dire *eau bourbeuse*, qui se décharge dans le Mississipi, du côté de l'ouest. Elle est extrêmement rapide, et elle salit les belles eaux du Mississipi, qui coulent de là jusqu'à la mer. Elle vient du nord-ouest, assez près des mines que les Espagnols ont dans le Mexique, et est fort commode aux François qui voyagent dans ce pays-là.

Environ quatre-vingts lieues au-dessous, du côté de la rivière des Illinois, c'est-à-dire du côté de l'est (car le Mississipi court ordinairement du nord au sud), se décharge encore une autre belle rivière appelée *Ouabache*. Elle vient de l'est-nord-est. Elle a trois bras, dont l'un va jusqu'aux Iroquois, l'autre s'étend vers la Virginie et la Caroline, et le troisième jusqu'aux Miamis. On prétend qu'il s'y trouve des mines d'argent : ce qu'il y a de certain,

¹ D'autres missionnaires prétendent que les eaux du Missouri sont plus claires et meilleures que celles du Mississipi.

c'est qu'il y a dans ce pays-ci des mines de plomb et d'étain, et que, si des mineurs de profession venoient creuser cette terre, ils y trouveroient peut-être des mines de cuivre et d'autre métal.

Outre ces grands fleuves, qui arrosent un pays si étendu, il y a encore un grand nombre de petites rivières. C'est sur une de ces rivières qu'est situé notre village du côté de l'est, entre le fleuve Ouabache et le Pekitanoui. Nous sommes par le 38° degré. On voit quantité de bœufs et d'ours qui paissent sur les bords du fleuve Ouabache. La chair des jeunes ours est un mets très délicat. Les marais sont remplis de racines, dont quelques-unes sont excellentes, comme sont les pommes de terre, et d'autres dont il est inutile de marquer ici les noms barbares. Les arbres y sont fort hauts et fort beaux. Il y en a un auquel on a donné le nom de cèdre du Liban : c'est un grand arbre fort droit, qui ne pousse ses branches qu'en haut, où elles forment une espèce de couronne. Le *copal* est un autre arbre dont il sort de la gomme, qui répand une odeur aussi agréable que celle de l'encens.

Les arbres fruitiers ne sont pas ici en grande quantité : on y trouve des pommiers et des

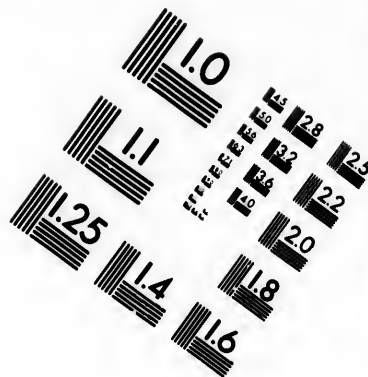
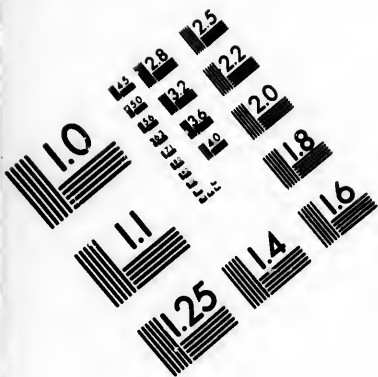
pruniers sauvages, qui produiroient peut-être de bons fruits, s'ils étoient greffés; beaucoup de mûriers dont le fruit n'est pas si gros qu'en France, et différentes espèces de noyers. Les pacanes (c'est ainsi qu'on appelle le fruit d'un de ces noyers) sont de meilleur goût que nos noix de France: on nous a apporté des pêchers du Mississipi, qui viennent fort bien. Mais, parmi les fruits du pays, ceux qui me paroissent les meilleurs, et qui seroient certainement estimés en France, ce sont les *piakimina* et les *racemina*. Ceux-ci sont longs deux fois à peu près comme le doigt, et gros environ comme le bras d'un enfant; ceux-là ressemblent assez aux nèfles, à la réserve que la couronne en est plus petite. Nous avons aussi du raisin, mais il n'est que médiocrement bon; c'est au haut des arbres qu'il faut le cueillir. Quelquefois nous avons été contraints d'en faire du vin, faute d'en avoir d'autre pour dire la messe. Nos Sauvages ne sont pas accoutumés à cueillir le fruit aux arbres; ils croient faire mieux d'abattre les arbres mêmes; ce qui est cause qu'il n'y a presque aucun arbre fruitier aux environs des villages.

Il semble qu'un pays aussi beau et aussi étendu que celui-ci, devrait être semé de vil-

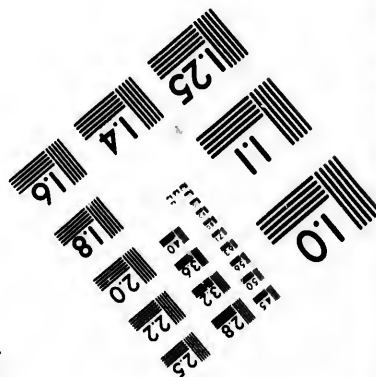
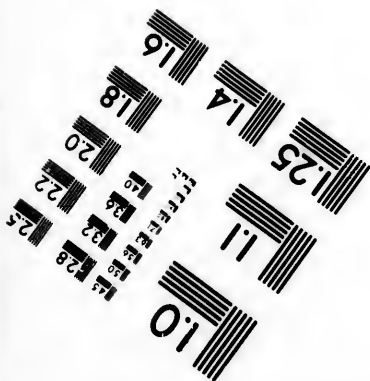
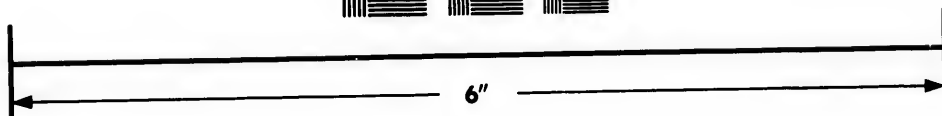
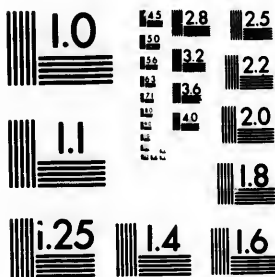
lages bien peuplés; cependant il n'y en a que trois en comptant le nôtre, dont l'un est à plus de cent lieues d'ici, où il y a huit à neuf cents Sauvages, et l'autre est sur le Mississipi à vingt-cinq lieues de notre village. Les hommes sont communément d'une taille haute, fort lestes et bons coureurs, étant accoutumés dès leur plus tendre jeunesse, à courir dans les forêts après les bêtes. Ils ne se couvrent qu'à la ceinture, ayant le reste du corps tout nu : pour les femmes, elles se couvrent encore le sein d'une peau de chevreuil. Mais les uns et les autres sont vêtus modestement quand ils viennent à l'église; ils s'enveloppent le corps d'une grande peau, ou bien ils s'habillent d'une robe faite de plusieurs peaux cousues ensemble.

Les Illinois sont beaucoup moins barbares que les autres Sauvages; le christianisme et le commerce des François les ont peu à peu civilisés : c'est ce qui se remarque dans notre village, dont les habitants sont presque tous chrétiens; c'est aussi ce qui a porté plusieurs François à s'y établir, et tout récemment nous en avons marié trois avec des Illinoises. Ces Sauvages ne manquent pas d'esprit; ils sont naturellement curieux, et tournent une raillerie d'une manière assez ingénieuse. La chasse et la





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
18 32 22
20
8

11
10
15

guerre font toute l'occupation des hommes ; le reste du travail regarde les femmes et les filles. Ce sont elles qui préparent la terre que l'on doit ensemençer, qui font la cuisine, qui pilent le blé, qui construisent les cabanes, et qui les portent sur leurs épaules dans les voyages. Ces cabanes se fabriquent avec des nattes faites de jonc plat, qu'elles ont l'adresse de coudre les unes aux autres, de telle sorte que la pluie ne peut y pénétrer quand elles sont neuves. Outre cela, elles s'occupent à mettre en œuvre le poil de bœuf, et à en faire des jarretières, des ceintures et des sacs : car les bœufs sont ici bien différents de ceux d'Europe ; outre qu'ils ont une grosse bosse sur le dos, vers les épaules, ils sont encore tout couverts d'une laine très fine, qui tient lieu à nos Sauvages de celle qu'ils tiroient des moutons, s'il y en avoit dans le pays. Les femmes ainsi occupées et humiliées par le travail, en sont plus dociles aux vérités de l'Évangile. Il n'en est pas de même vers le bas du Mississipi, où l'oisiveté qui règne parmi les personnes du sexe, donne lieu aux plus affreux dérèglements, et les éloigne entièrement de la voie du salut.

Il seroit difficile de dire quelle est la reli-

gion de nos Sauvages; elle consiste uniquement dans quelques superstitions dont on amuse leur crédulité. Comme toute leur connaissance se borne à celle des bêtes et aux besoins de la vie, c'est aussi à ces choses que se borne tout leur culte. Des charlatans, qui ont un peu plus d'esprit que les autres, s'attirent leur respect par leur habileté à les tromper. Ils leur persuadent qu'ils honorent une espèce de génie, auquel ils donnent le nom de *Manitou*; et à les entendre, c'est un génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Un oiseau, un bœuf, un ours, ou plutôt le plumage des oiseaux et la peau de ces bêtes, voilà quel est leur manitou: ils l'exposent dans leurs cabanes, et ils lui font des sacrifices de chiens ou d'autres animaux.

Les guerriers portent leurs manitous dans une natte, et ils les invoquent sans cesse pour remporter la victoire sur leurs ennemis. Les charlatans ont pareillement recours à leurs manitous quand ils composent leurs médecines, ou qu'ils pansent les malades. Ils accompagnent ces invocations de chants, de danses et de contorsions affreuses, pour faire croire qu'ils sont agités de leurs manitous; et en même temps ils agitent tellement leurs malades,

qu'ils leur causent souvent la mort. Dans ces diverses agitations, le charlatan nomme tantôt une bête, et tantôt une autre; ensuite il se met à sucer la partie du corps où le malade sent de la douleur; après l'avoir sucée pendant quelque temps, il se lève tout-à-coup et il lui jette une dent d'ours ou de quelque autre animal, qu'il tenoit cachée dans la bouche: cher ami, s'écrie-t-il, tu as la vie, voilà ce qui te tuoit; après quoi il dit en s'applaudissant: qui peut résister à mon manitou? N'est-ce pas lui qui est le maître de la vie? Si le malade vient à mourir, il a aussitôt une fourberie toute prête, pour rejeter cette mort sur une autre cause qui est survenue depuis qu'il a quitté le malade. Mais si le malade recouvre la santé, c'est alors qu'on le considère, qu'on le regarde lui-même comme un manitou, et qu'après l'avoir bien payé de ses peines, on lui apporte encore tout ce qu'il y a de meilleur dans le village pour le régaler.

L'autorité que se donnent ces sortes de charlatans met un grand obstacle à la conversion des Sauvages: embrasser le christianisme, c'est s'exposer à leurs insultes et à leurs violences. Il n'y a qu'un mois qu'une fille chrétienne en fit l'expérience. Elle passoit, tenant son chapelet

à la main, devant la cabane d'un de ces imposteurs. Celui-ci s'imaginant que la vue d'un chapelet semblable avoit causé la mort à son père, entra aussitôt en fureur, prit son fusil, et étoit sur le point de tirer sur cette pauvre néophyte, lorsqu'il fut arrêté par quelques Sauvages qui se trouvèrent présents.

Je ne vous dis pas combien de fois j'ai reçu de leur part de pareilles insultes, ni combien de fois j'aurois expiré sous leurs coups, sans une protection particulière de Dieu, qui m'a préservé de leur fureur. Une fois entr'autres, l'un d'eux m'auroit fendu la tête d'un coup de hache, si je ne m'étois détourné dans le temps même qu'il avoit le bras levé pour me frapper. Grâce à Dieu, notre village est purgé de tous ces fourbes. Le soin que nous avons pris nous-mêmes des malades, les remèdes que nous leur donnons, et qui opèrent la guérison de la plupart, ont perdu les charlatans de crédit et de réputation, et les ont forcés d'aller s'établir ailleurs.

Il y en a pourtant parmi eux qui ne sont pas tout-à-fait si brutaux ; on peut quelquefois les entretenir, et essayer de les détromper de la folle confiance qu'ils ont en leurs manitous : mais il n'est pas ordinaire d'y réussir. Un en-

retien qu'un de nos Pères eut avec un de ces charlatans, vous fera connoître jusqu'où va leur entêtement à cet égard, et quelle doit être la condescendance d'un missionnaire, pour en venir jusqu'à réfuter des opinions aussi extravagantes que celles dont ils sont prévenus.

Les François étoient venus établir un fort sur le fleuve Ouabache : ils demandèrent un missionnaire, et le P. Mermet leur fut envoyé. Ce Père crut devoir aussi travailler à la conversion des Mascoutens, qui avoient fait un village sur les bords du même fleuve : c'est une nation de Sauvages qui entend la langue illinoise, mais qui, par l'attachement extrême qu'elle a pour les superstitions de ses charlatans, n'étoit pas trop disposée à écouter les instructions du missionnaire.

Le parti que prit le P. Mermet fut de confondre en leur présence un de ces charlatans, qui adoroit le bœuf comme son grand manitou. Après l'avoir conduit insensiblement jusqu'à avouer que ce n'étoit point le bœuf qu'il adoroit, mais un manitou de bœuf qui est sous la terre, qui anime tous les bœufs, et qui rend la vie à ses malades ; il lui demanda si les autres bêtes, comme l'ours, par exemple, que ses camarades adoroient, n'étoient pas pareillement

animés par un manitou qui est sous la terre. Sans doute, répondit le charlatan. Mais si cela est, reprit le missionnaire, les hommes doivent avoir aussi un manitou qui les anime. Rien de plus certain, dit le charlatan. Cela me suffit, repliqua le missionnaire, pour vous convaincre que vous êtes bien peu raisonnable : car si l'homme qui est sur la terre, est le maître de tous les animaux ; s'il les tue, s'il les mange, il faut que le manitou qui anime les hommes soit aussi le maître de tous les autres manitous : où est donc votre esprit de ne pas invoquer celui qui est le maître de tous les autres ? Ce raisonnement déconcerta le charlatan, et c'est tout l'effet qu'il produisit : car ils n'en furent pas moins attachés à leurs ridicules superstitions qu'ils l'étoient auparavant.

Dans ce temps-là même une maladie contagieuse désoloit leur village, et enlevait chaque jour plusieurs Sauvages. Les charlatans n'étoient pas épargnés, et ils mouroient comme les autres. Le missionnaire crut pouvoir s'attirer leur confiance en prenant soin de tant de malades : il s'y appliqua sans relâche, et son zèle pensa lui coûter plusieurs fois la vie. Les services qu'il leur rendoit n'étoient payés que d'outrages ; il y en eut même qui en vinrent

jusqu'à décocher des flèches contre lui, qui tombèrent à ses pieds ; soit qu'elles fussent poussées par des mains trop foibles, ou que Dicu, qui destinoit le missionnaire à d'autres travaux, ait voulu le soustraire pour lors à leur fureur. Le P. Mermet ne laissa pas de conférer le baptême à quelques Sauvages qui le demandèrent avec instance, et qui moururent peu après l'avoir reçu.

Cependant les charlatans s'éloignèrent un peu du fort, pour faire un grand sacrifice à leur manitou. Ils immolèrent jusqu'à quarante chiens, qu'ils portèrent en haut d'une perche en chantant, en dansant et en faisant mille postures extravagantes. La mortalité ne cessoit pas par tous ces sacrifices. Le chef des charlatans s'imagina que leur manitou, plus foible que le manitou des François, étoit contraint de lui céder. Dans cette persuasion il fit plusieurs fois le tour du fort, en criant de toutes ses forces : « Nous sommes morts ; doucement, » manitou des François, frappe doucement, » ne nous tue pas tous. » Puis s'adressant au missionnaire : « Arrête, bon manitou, fais-nous vivre, tu as la vie et la mort dans ton » coffre ; laisse la mort, donne la vie. » Le missionnaire l'apaisa, et lui promit de prendre

encore plus de soin des malades qu'il n'avoit fait jusqu'alors ; mais nonobstant tous les soins qu'il se donna, il périt plus de la moitié du village.

Pour revenir à nos Illinois, ils sont bien différens de ces Sauvages, et de ce qu'ils étoient eux-mêmes autrefois. Le christianisme, comme je l'ai dit, a adouci leurs mœurs farouches, et ils se distinguent maintenant par certaines manières douces et honnêtes, qui ont porté les François à prendre de leurs filles, en mariage. De plus, nous trouvons en eux de la docilité et de l'ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans cette mission. Dès le grand matin on appelle les catéchumènes à l'église, où ils font la prière ; ils écoutent une instruction et chantent quelques cantiques. Quand ils se sont retirés, on dit la messe, à laquelle tous les chrétiens assistent, les hommes placés d'un côté, et les femmes de l'autre. On y fait aussi la prière, qui est suivie d'une instruction ; après quoi chacun va à son travail ; nous nous occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les remèdes nécessaires, à les instruire, et à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi se fait le catéchisme, où tout le monde se trouve, néophytes et catéchumènes, hommes et enfans, jeunes gens et

vieillards, et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond aux questions que lui fait le missionnaire. Comme ces peuples n'ont aucun livre, et que naturellement ils sont indolents, ils auroient bientôt oublié les principes de la religion, si on ne leur en rappeloit le souvenir par des instructions presque continuelles. La visite des cabanes nous occupe le reste de la journée.

Le soir, tout le monde s'assemble encore à l'église pour y entendre une instruction, faire la prière et chanter quelques cantiques. Les dimanches et les fêtes on ajoute aux exercices ordinaires une instruction qui se fait après les vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'église à toutes ces heures est admirable; ils interrompent leur travail, et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par des assemblées particulières qu'ils font dans leurs maisons, les hommes séparément des femmes, et là ils récitent le chapelet à deux chœurs, et chantent des cantiques bien avant dans la nuit. Ces cantiques sont de véritables instructions, qu'ils retiennent d'autant plus aisément, que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur plaisent.

Ils s'approchent souvent des sacrements, et

l'usage est parmi eux de se confesser et de communier de quinze en quinze jours. Nous avons été obligés de fixer les jours auxquels ils pourroient se confesser, sans quoi ils ne nous laisseroient pas le loisir de vaquer à nos autres fonctions. C'est le samedi et le dimanche de chaque semaine que nous les entendons, et ces jours-là nous sommes accablés par la foule des pénitents. Le soin que nous prenons des malades nous attire toute leur confiance. C'est surtout dans ces moments que nous recueillons le fruit de nos travaux; leur docilité est parfaite alors, et nous avons la consolation assez ordinaire de les voir mourir dans une grande paix, et avec une vive espérance d'être bientôt réunis à Dieu dans le Ciel.

Cette mission doit son établissement au feu P. Gravier. A la vérité, le P. Marquet fut le premier qui découvrit le Mississipi il y a environ trente-neuf ans: mais ne sachant pas la langue du pays, il ne s'y arrêta pas. Quelque temps après il fit un second voyage, dans le dessein d'y fixer sa demeure, et de travailler à la conversion de ces peuples; la mort qui nous l'enleva lorsqu'il étoit en chemin, laissa à un autre le soin d'exécuter cette entreprise. Ce fut le P. Daloës qui s'en chargea: il savoit la

langue des Oumiamis, laquelle approche assez de celle des Illinois : cependant il n'y fit que fort peu de séjour, dans la pensée où il étoit, qu'il feroit de plus grands fruits dans une autre contrée, où effectivement il finit sa vie apostolique. Ainsi, c'est proprement le P. Gravier qui doit être regardé comme le fondateur de la mission des Illinois; c'est lui qui a défriché le premier tous les principes de leur langue, et qui les a réduits selon les règles de la grammaire : nous n'avons fait que perfectionner ce qu'il a commencé avec succès. Ce missionnaire eut d'abord beaucoup à souffrir des charlatans, et sa vie fut exposée à de continuel dangers : mais rien ne le rebutoit, et il surmonta tous les obstacles par sa patience et sa douceur. Etant obligé de partir pour Michillimakinac, sa mission fut confiée au P. Bineteau et au P. Pinet. Je travaillai pendant quelque temps avec ces deux missionnaires, et après leur mort je restai seul chargé de toutes les fatigues de la mission jusqu'à l'arrivée du P. Mermet. J'étois auparavant dans le grand village des Peouarias, où le P. Gravier, qui y étoit retourné pour la seconde fois, reçut une blessure qui lui causa la mort.

Nous avons perdu peu de monde cette année;

mais je regrette infiniment un de nos instructeurs, dont la vie et la mort ont été très édifiantes. Nous appelons ici instructeurs ce que dans d'autres missions on appelle catéchistes; parce que ce n'est pas dans l'église, mais dans les cabanes, qu'ils instruisent les catéchumènes et les nouveaux fidèles. Il y a pareillement des instructrices pour les femmes et pour les filles. Henri (c'est ainsi que se nommoit l'instructeur dont je parle), quoique d'une famille assez basse, s'étoit rendu respectable à tout le monde par sa grande piété. Il n'y avoit que sept à huit ans qu'il demouroit dans notre village, et avant que d'y venir il n'avoit jamais vu de missionnaires, et n'avoit pas même la première idée du christianisme. Sa conversion eut quelque chose d'assez singulier. Il fut attaqué de la petite vérole, lui et toute sa famille. Cette maladie lui ravit d'abord sa femme et quelques-uns de ses enfants; elle rendit les autres aveugles ou extrêmement difformes : il fut lui-même réduit à l'extrémité. Lorsqu'il croyoit n'avoir plus que quelques moments à vivre, il lui sembla voir des missionnaires qui lui rendoient la vie, qui lui ouvroient la porte du Ciel, et qui le pressoient d'y entrer; et dès ce moment il commença à se mieux porter.



A peine fut-il en état de marcher, qu'il vint nous trouver dans notre village, et nous pria instamment de lui apprendre les vérités de la religion. A mesure que nous l'instruisions, il enseignoit à ses enfants ce qu'il avoit retenu de nos instructions, et toute cette famille fut bientôt disposée à recevoir le baptême. Un de ses enfants, tout aveugle qu'il étoit, nous charma par les grands sentiments de piété que nous découvriâmes en lui. Dans les cruelles maladies dont il fut long-temps affligé, sa prière étoit continuelle, et il est mort depuis quelques années dans une grande innocence. Henri, son père, a passé pareillement par de rudes épreuves; une longue et fâcheuse maladie acheva de purifier sa vertu, et l'a disposé à une mort qui nous a paru précieuse aux yeux de Dieu.

Il n'y a que peu de temps que je conférai aussi le baptême à une jeune catéchumène âgée de dix-sept ans, qui a fort édifié nos chrétiens par sa fermeté et par son attachement inviolable au christianisme. Les exemples domestiques étoient bien capables de la séduire : fille d'un père et d'une mère idolâtres, elle trouvoit dans sa propre famille les plus grands obstacles aux vertus qu'elle pratiquoit. Pour l'éprouver encore davantage, il prit fantaisie à un jeune li-

bertin de l'épouser : il mit tout en œuvre pour la faire consentir à ce mariage, jusqu'à promettre qu'il se feroit chrétien. Le père et la mère de notre catéchumène, qui avoient été gagnés par le jeune homme, la traitèrent avec la dernière inhumanité pour ébranler sa constance. Son frère en vint jusqu'à la menacer qu'il la tuerait si elle s'obstinoit à refuser son consentement. Ces menaces et ces mauvais traitements ne firent nulle impression sur elle : toute sa consolation étoit de venir à l'église, et souvent elle me disoit : « La mort dont on me menace ne m'effraie point, je la préférerai volontiers au parti qu'on me propose. C'est un séducteur que ce jeune homme qu'on veut que j'épouse ; il ne pense nullement à se convertir. Mais quand ses promesses seroient sincères, ni lui ni d'autres ne changeront point la résolution que j'ai prise : non, mon père, je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-Christ. »

La persécution que l'on continua de lui susciter dans la famille, fut poussée si loin, qu'elle fut obligée de se cacher chez un de ses parents qui étoit chrétien. Là elle fut éprouvée par diverses infirmités qui ne ralentirent point sa ferveur : ce qui est d'autant plus surprenant, que la moindre adversité est capable de décou-

rager nos Sauvages. Ayant appris quelque temps après que sa mère étoit en danger de perdre la vue, par deux cataractes qui lui couvroient les yeux, cette généreuse fille, oubliant les indignes traitements qu'elle en avoit reçus, courut aussitôt à son secours : sa tendresse et ses soins assidus attendrirent le cœur de la mère, et la gagnèrent au point qu'elle accompagne maintenant sa fille à l'église, où elle se fait instruire, pour se disposer à la grâce du baptême qu'elle demande avec empressement.

Comme nos Sauvages ne vivent guère que de la chair boucanée des animaux qu'ils tuent à la chasse, il y a des temps pendant l'année où tout le monde quitte le village et se disperse dans les forêts pour courir après les bêtes. C'est un temps critique où ils ont plus besoin que jamais de la présence du missionnaire, qui est obligé de les accompagner dans toutes ces courses. Il y a surtout deux grandes chasses : celle d'été, qui ne dure guère que trois semaines, et celle qui se fait pendant l'hiver, qui dure quatre à cinq mois. Quoique la chasse d'été soit la plus courte, elle est cependant la plus pénible. Elle a coûté la vie au feu P. Bineteau. Il suivoit les Sauvages durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet; tantôt il étoit en danger d'é-

tre étouffé au milieu des herbes qui sont extrêmement hautes ; tantôt il souffroit cruellement de la soif, ne trouvant point dans les prairies toutes desséchées une seule goutte d'eau pour l'apaiser. Le jour il étoit tout trempé de suc, et la nuit il lui falloit prendre son repos sur la terre, exposé à la rosée, aux injures de l'air, et à plusieurs autres misères dont je ne vous fais pas le détail. Ces fatigues lui causèrent une violente maladie qui le fit expirer entre mes bras.

Pendant l'hiver, les Sauvages se partagent en plusieurs bandes, et cherchent les endroits où ils présument que la chasse sera plus abondante. C'est alors que nous souhaiterions pouvoir nous multiplier, afin de ne les pas perdre de vue. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de parcourir successivement les divers campements où ils se trouvent, pour les entretenir dans la piété, et leur administrer les sacrements. Notre village est le seul où il soit permis à quelques Sauvages de demeurer pendant toutes ces courses : plusieurs y élèvent des poules et des cochons, à l'exemple des François qui s'y sont établis ; et ceux-là se dispensent, pour la plupart, de ces sortes de chasses. Le P. Mermet, avec qui j'ai le bonheur d'être

depuis plusieurs années, reste au village pour leur instruction; la délicatesse de sa complexion le met entièrement hors d'état de soutenir les fatigues attachées à ces longs voyages : cependant malgré sa foible santé, je puis dire qu'il est l'ame de cette mission : c'est sa vertu, sa douceur; ce sont ses instructions pathétiques, et le talent singulier qu'il a de s'attirer le respect et l'amitié des Sauvages, qui ont mis notre mission dans l'état florissant où elle se trouve. Pour moi qui suis fait à courir sur la neige, à manier l'aviron dans un canot, et qui ai, grâces à Dieu, les forces nécessaires pour résister à de semblables travaux, je parcours les forêts avec le reste de nos Sauvages, dont le plus grand nombre passent une partie de l'hiver à chasser.

Ces courses qu'il nous faut faire de temps en temps, soit à la suite des Sauvages, soit pour d'autres raisons importantes au bien de nos missions, sont extrêmement pénibles. Vous en jugerez vous-même par le détail de quelques-unes que je fis ces dernières années, lesquelles pourront vous donner une idée de la manière dont nous voyageons en ce pays-ci. Si nos missions ne sont pas si florissantes que d'autres par le grand nombre de conversions, elles sont du

moins précieuses et salutaires par les travaux et les fatigues qui en sont inséparables.

A vingt-cinq lieues d'ici se trouve le village de Tamarouas. C'est une mission qui d'abord avoit été confiée au P. Pinet, dont Dieu bénit tellement le zèle et les travaux, que j'ai été témoin moi-même que son église ne pouvoit contenir la multitude des Sauvages qui s'y rendoient en foule. Ce Père eut pour successeur M. Bergier, prêtre du séminaire des missions étrangères. Ayant appris qu'il étoit dangereusement malade, je m'y transportai aussitôt pour le secourir. Je demurai huit jours entiers auprès de ce digne ecclésiastique. Les soins que je pris de lui, et les remèdes que je lui donnai semblèrent le rétablir insensiblement, de telle sorte que, croyant se trouver mieux, et sachant d'ailleurs combien ma présence étoit nécessaire dans ma mission, à cause du départ des Sauvages, il me pressa de m'en retourner. Avant de le quitter, je lui donnai par précaution le saint viatique, il m'instruisit de l'état de sa mission, en me la recommandant, au cas que Dieu disposât de lui. Je chargeai le François qui avoit soin du malade, de nous faire avertir aussitôt qu'il seroit en danger, et je repris le chemin de ma mission.

Comme il n'y a que vingt-cinq lieues de l'un à l'autre village, on ne couche qu'une fois dehors, pourvu qu'on marche bien : les repas qu'on prend en chemin consistent en quelques épis de blé et quelques morceaux de bœuf boucané qu'on porte avec soi. Lorsque la faim presse on allume du feu auprès de quelque ruisseau pour avoir de quoi boire, on fait griller le blé et la viande, après quoi on se couche auprès du feu, se tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon qu'on a besoin de se réchauffer.

Lorsque j'arrivai à notre village, presque tous les Sauvages étoient partis : ils s'étoient dispersés le long du Mississipi. Je me mis aussitôt en chemin pour les aller joindre. A peine avois-je fait six lieues, que je trouvai trois cabanes, dans l'une desquelles étoit un bon vieillard fort malade. Je le confessai, je lui donnai quelques remèdes, et je lui promis de venir le revoir, jugeant bien qu'il avoit encore plusieurs jours à vivre.

Cinq ou six lieues plus loin, je trouvai un grand nombre de cabanes qui faisoient une espèce de village : je n'y arrêtai quelques jours pour y faire mes fonctions accoutumées. Dans l'absence du missionnaire, on ne manque point de s'assembler tous les jours dans une grande

cabane; et là on fait la prière, on récite le chapelet, on chante des cantiques, quelquefois bien avant dans la nuit : car c'est principalement durant l'hiver, lorsque les nuits sont longues, qu'on en passe une grande partie à chanter les louanges de Dieu. Nous avons soin de nommer quelqu'un de nos néophytes des plus fervents et des plus respectés, pour présider à ces sortes d'assemblées.

J'avois déjà demeuré quelque temps avec ces chers néophytes, lorsqu'on vint m'avertir qu'à dix-huit lieues encore plus loin, en descendant le Mississipi, il y avoit des malades qui avoient besoin d'un prompt secours. Je m'embarquai sur l'heure dans une pirogue : c'est une espèce de bateau fait d'un grand arbre creusé jusqu'à quarante pieds en longueur, et qui est fort massif, ce qui donne beaucoup de peine, quand il faut remonter la rivière. Heureusement nous n'avions qu'à la descendre; et comme sa rapidité égale en cet endroit celle du Rhône, nous fîmes ces dix-huit lieues en un seul jour. Les malades n'étoient pas dans un danger aussi pressant qu'on me l'avoit dépeint, et je les eus bientôt soulagés par mes remèdes. Comme il y avoit là une église et un grand nombre de cabanes, j'y demurai quelques jours pour ra-

nimer la ferveur de mes néophytes par de fréquentes instructions, et par la participation des sacrements. Nos Sauvages ont une telle confiance au missionnaire qui les gouverne, qu'ils lui découvrent avec une ouverture de cœur admirable tout ce qui s'est passé durant son absence : ainsi quand il est arrivé quelque désordre, ou lorsque quelqu'un a donné quelque occasion de scandale, le missionnaire en étant informé, est en état de remédier au mal, et de prévenir les suites fâcheuses qu'il pourroit avoir.

Il me fallut me séparer de mes néophytes plus tôt que je n'aurois voulu : ce bon vieillard que j'avois laissé assez mal, et la maladie de M. Bergier m'inquiétoient sans cesse, et me pressoient de retourner au village pour en apprendre des nouvelles. Je remontai donc le Mississipi, mais ce fut avec de grandes fatigues. Je n'avois qu'un Sauvage avec moi, et son peu d'habileté m'obligeoit à ramer continuellement, ou à me servir de la perche. Enfin, j'arrivai à temps dans la cabane de ce fervent chrétien qui se mouroit : il se confessa pour la dernière fois, et reçut le saint viatique avec de grands sentiments de piété, exhortant son fils et tous les assistants à vivre selon les maximes de l'évan-

gile, et à persévérer jusqu'au dernier soupir dans la foi qu'ils avoient embrassée.

Aussitôt que je fus arrivé à notre village, je voulus aller voir M. Bergier, mais on s'y opposa, et on m'allégua pour raison que personne n'ayant apporté de ses nouvelles, comme on l'avoit promis, supposé qu'il se trouvât plus mal, on ne pouvoit douter que sa santé ne fût rétablie. Je me rendis à cette raison; mais peu de jours après, j'eus un véritable regret de n'avoir pas suivi mon premier dessein. Un jeune esclave vint sur les deux heures après midi nous apprendre sa mort, et nous prier d'aller faire ses obsèques. Je partis à l'heure même. J'avois déjà fait six lieues lorsque la nuit me prit : une grosse pluie qui survint ne me permit pas de prendre quelques heures de repos. Je marchai donc jusqu'à la pointe du jour, que le temps s'étant un peu éclairci, j'allumai du feu pour me sécher, et je continuai ma route. J'arrivai sur le soir au village, Dieu m'ayant donné la force de faire ces quinze lieues en un jour et une nuit. Le lendemain dès le grand matin je dis la messe pour le défunt, et je le mis en terre.

La mort de M. Bergier fut presque subite, à ce que me rapporta le François qui étoit au-

près de lui : il la sentit venir tout-à-coup, et dit qu'il étoit inutile de me venir chercher, puisqu'il seroit mort avant mon arrivée. Il prit seulement le crucifix entre ses mains, qu'il baisa affectueusement, et il expira. C'étoit un missionnaire d'un vrai mérite, et d'une vie très austère. Au commencement de sa mission, il eut à soutenir de rudes assauts de la part des charlatans, qui, profitant du peu de connoissance qu'il avoit de la langue des Sauvages, lui enlevoient tous les jours quelques chrétiens : mais dans la suite il sut se faire craindre à son tour de ces imposteurs. Sa mort fut pour eux un sujet de triomphe. Ils s'assemblèrent autour de la croix qu'il avoit plantée; et là ils invoquèrent leur manitou en dansant, et s'attribuant chacun la gloire d'avoir tué le missionnaire, après quoi ils brisèrent la croix en mille pièces. C'est ce que j'appris quelque temps après avec douleur. Je crus qu'un pareil attentat ne devoit pas être impuni; c'est pourquoi je priai les François de ne plus faire de traite avec eux, qu'ils n'eussent réparé l'insulte qu'ils avoient faite à la religion. Cette punition eut tout l'effet que je souhaitois; les principaux du village vinrent deux fois de suite me témoigner le sensible regret qu'ils avoient de leur

faute, et ils m'engagèrent par cet aveu à aller de temps en temps les voir. Mais il faut l'avouer, un missionnaire ne fait pas grand bien auprès des Sauvages, à moins qu'il ne demeure avec eux, et qu'il ne veille continuellement à leur conduite. Sans cela, ils oublient bientôt les instructions qui leur ont été faites, et peu à peu ils retournent à leurs anciens désordres.

C'est cette connoissance que nous avons de l'inconstance des Sauvages, qui dans la suite nous donna beaucoup d'inquiétude sur l'état de la mission des Peouarias : l'éloignement où nous étions de ce village, le plus grand qui soit dans ces quartiers, nous empêchoit d'y faire des excursions fréquentes. D'ailleurs, les mauvais traitements qu'ils avoient faits au feu P. Gravier, avoient obligé les gouverneurs du Canada et de la Mobile de défendre aux François de faire la traite chez eux. A la vérité, plusieurs chrétiens de ce village étoient venus se rendre auprès de nous; mais il y en restoit beaucoup d'autres qui, n'étant pas soutenus par les instructions ordinaires, pouvoient chan- celer dans la foi.

Enfin, dans le temps que nous pensions aux moyens de rétablir cette mission, nous apprîmes de quelques François qui y avoient fait la

traite secrètement, que ces Sauvages étoient fort humiliés de l'abandon où on les avoit laissés; que dans plusieurs rencontres, ils avoient été battus par leurs ennemis, faute de poudre dont ils n'étoient plus fournis par les François; qu'ils paroissent vivement touchés de la manière indigne dont ils avoient traité le P. Gravier, et qu'ils demandoient avec instance un missionnaire. Ces nouvelles nous firent juger, au P. Mermet, au P. Deville et à moi, qu'il falloit profiter de la disposition favorable où étoient les Peouarias, pour remettre la mission sur son ancien pied. La Providence nous en fournissoit un moyen tout naturel: il étoit nécessaire que l'un de nous fit un voyage à Michillimakinac, c'est-à-dire, à plus de trois cents lieues d'ici, pour conférer avec le P. Joseph Marest, mon frère, sur les affaires de nos missions dont il est supérieur. En faisant ce voyage, on ne pouvoit se dispenser de passer par le village des Peouarias; et l'on espéroit que la présence d'un missionnaire les détermineroit à renouveler les instances qu'ils avoient déjà faites, et les marques de repentir qu'ils avoient données.

Comme j'étois parfaitement connu de ces Sauvages, le P. Mermet et le P. Deville me

chargèrent de l'entreprise. Je partis donc le vendredi de la semaine de Pâques de l'année 1711. Je n'eus qu'un jour pour me préparer à un si long voyage, parce que j'étois pressé par deux Peouarias, qui vouloient s'en retourner, et dont j'étois bien aise d'être accompagné. Quelques autres Sauvages vinrent avec nous jusqu'au village des Tamarouas, où j'arrivai le second jour de mon départ. J'en partis le lendemain, n'ayant sur moi que mon crucifix et mon bréviaire, et n'étant accompagné que de trois Sauvages. Deux de ces Sauvages n'étoient pas chrétiens, et le troisième n'étoit encore que catéchumène.

Je vous avoue, mon révérend Père, que je fus un peu embarrassé, quand je me vis à la merci de ces trois Sauvages, sur lesquels je ne pouvois guère compter. Je me représentois d'un côté la légèreté de ces sortes de gens, que la première fantaisie porteroit peut-être à m'abandonner, ou que la crainte des partis ennemis mettroit en fuite à la moindre alarme. D'un autre côté, l'horreur de nos forêts, ces vastes pays inhabités, où je périrois infailliblement si j'étois abandonné, se présentoient à mon esprit, et m'ôtoient presque tout courage. Mais enfin, me rassurant sur le témoignage de ma

conscience, qui me disoit intérieurement que je ne cherchois que Dieu et sa gloire, je m'abandonnai entièrement à la Providence.

Les voyages qu'on fait en ce pays-ci ne doivent pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous trouvez de temps en temps des bourgs et des villages, des maisons pour vous retirer, des ponts ou des bateaux pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent dans le droit chemin, si vous vous égarez. Ici, rien de tout cela : nous avons marché pendant douze jours sans rencontrer une seule ame. Tantôt nous nous trouvions dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux et de rivières, sans trouver aucun sentier qui nous guidât; tantôt il falloit nous ouvrir un passage au travers de forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de ronces et d'épines; d'autres fois nous avions à passer des marais pleins de fange, où nous enfoncions quelquefois jusqu'à la ceinture. Après avoir ainsi bien fatigué pendant le jour, il nous falloit prendre le repos de la nuit sur l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la pluie et aux injures de l'air, heureux encore quand on se trouve auprès de quelque ruisseau; autrement,

quelque altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir éteindre sa soif. On allume du feu, et quand on a tué quelque bête chemin faisant, on en fait griller des morceaux, qu'on mange avec quelques épis de blé d'Inde, si l'on en a.

Outre ces incommodités, communes à tous ceux qui voyagent dans ces déserts, nous avons eu celle de bien jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous ne trouvassions quantité de chevreuils, de cerfs, et surtout de bœufs; mais nos Sauvages n'en pouvoient tuer aucun. Ce qu'ils avoient ouï dire la veille de notre départ, que le pays étoit infesté de partis ennemis, les avoit empêchés de prendre leurs fusils, de peur d'être découverts par le bruit des coups qu'ils tiroient, ou d'en être embarrassés, s'il leur falloit prendre la fuite; ainsi, ils ne se servoient que de leurs flèches, et les bœufs qu'ils darroient, s'enfuyoient avec la flèche dont ils étoient percés, et alloient mourir fort loin de nous. Du reste, ces pauvres gens avoient grand soin de moi; ils me portoient sur leurs épaules, lorsqu'il falloit passer quelque ruisseau; et quand il y avoit de profondes rivières à traverser, ils ramassoient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils lioient ensemble, et me faisant

asseoir sur cette espèce de bateau, ils se mettoient à la nage, et me pousoient devant eux jusqu'à l'autre bord.

Ce n'étoit pas sans raison qu'ils craignoient quelque parti de guerriers; il n'y auroit point eu de quartier pour eux; ou ils auroient eu la tête cassée, ou bien on les auroit fait prisonniers, pour les brûler ensuite à petit feu, ou les jeter dans la chaudière. Rien de plus affreux que les guerres de nos Sauvages. Ce ne sont d'ordinaire que des partis de vingt, de trente ou de quarante hommes. Quelquefois ces partis ne sont que de six ou de sept personnes, et ce sont les plus redoutables. Comme ils font consister toute leur habileté à surprendre l'ennemi, le petit nombre facilite le soin qu'ils ont de se cacher pour faire plus sûrement le coup qu'ils méditent; car nos guerriers ne se piquent point d'attaquer l'ennemi de front, et lorsqu'il est sur ses gardes : il faut pour cela qu'ils soient dix contre un; encore, dans ces occasions là, chacun se défend-il d'avancer le premier. Leur méthode est de suivre leurs ennemis à la piste, et d'en tuer quelqu'un lorsqu'il est endormi, ou bien de se mettre en embuscade aux environs des villages, de casser la tête au premier qui sort, et de lui enlever la

chevelure pour s'en faire un trophée parmi ses compatriotes ; et voici comme la chose se pratique. Aussitôt qu'un de ces guerriers a tué son ennemi, il tire son couteau, il lui cerne la tête, et il en arrache la peau avec les cheveux, qu'il porte en triomphe dans son village. Il suspend, durant plusieurs jours, cette chevelure au haut de sa cabane, et alors tous ceux du village viennent le féliciter de sa valeur, et lui apportent des présents pour lui témoigner la part qu'ils prennent à sa victoire. Quelquefois ils se contentent de faire des prisonniers ; mais aussitôt ils leur lient les mains, et ils les font courir devant eux à toutes jambes, dans la crainte qu'ils ont d'être poursuivis, comme il arrive quelquefois, par les compagnons de ceux qu'ils emmènent. Le sort de ces prisonniers est bien triste ; car souvent on les brûle à petit feu, et d'autres fois on les met dans la chaudière, pour en faire un festin à tous les guerriers.

Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes des traces d'un parti de ces guerriers. J'admiraï combien la vue de nos Sauvages est perçante ; ils me monroient sur l'herbe leurs vestiges ; ils distinguoient où ils s'étoient assis, où ils avoient marché, combien ils étoient ; et moi, j'avois beau regarder fixe-

ment, je n'y pouvois pas découvrir la plus légère trace. Ce fut un grand bonheur pour moi que la peur ne les saisit pas à ce moment; ils m'auroient laissé tout seul au milieu des bois. Mais peu après, moi-même je leur donnai sans y penser, une rude alarme. Une enflure que j'avois aux pieds, me faisoit marcher lentement et ils m'avoient tant soit peu devancé, sans que j'y fisse attention : je m'aperçus tout-à-coup que j'étois seul, et vous pouvez juger quel fut mon embarras. Je me mis aussitôt à les appeler; mais ils ne me firent aucune réponse. Je criai plus fort; et eux, ne doutant pas que je ne fusse aux prises avec un parti de guerriers, se déchargeoient déjà de leurs paquets pour courir plus vite : je redoublas mes cris, et leur frayeur augmentoit de plus en plus. Les deux Sauvages idolâtres commençoient déjà à prendre la fuite; mais le catéchumène, ayant honte de m'abandonner, s'approcha tant soit peu pour examiner de quoi il s'agissoit. Quand il se fut aperçu qu'il n'y avoit rien à craindre, il fit signe à ses camarades; puis, en m'abordant, « Vous nous avez bien fait pour, me dit-il » d'une voix tremblante; mes compagnons s'en- » fuyoient déjà; mais pour moi j'étois résolu à » mourir avec vous, plutôt que de vous aban-

» donner. » Cet incident m'apprit à suivre de près mes compagnons de voyage, et de leur côté, ils furent plus attentifs à ne pas s'éloigner de moi. Cependant le mal que j'avois aux pieds devenoit plus considérable. Dès le commencement du voyage, je m'y étois fait quelques ampoules que je négligeai, me persuadant qu'à force de marcher je m'endurerois à la fatigue. Comme la crainte de trouver des partis ennemis nous faisoit faire de longues traites; que nous passions la nuit au milieu des broussailles et des halliers, afin que l'ennemi ne pût approcher de nous sans se faire entendre : que d'ailleurs nous n'osions allumer de feu de peur d'être découverts, ces fatigues me mirent dans un triste état : je ne marchois plus que sur des plaies; ce qui toucha tellement les Sauvages qui m'accompagnoient, qu'ils prirent la résolution de me porter tour à tour; ils me rendirent ce service deux jours de suite; mais ayant gagné la rivière des Illinois, et n'étant plus qu'à vingt-cinq lieues des *Peouarias*, j'engageai un de mes Sauvages à prendre les devants, pour donner avis aux François de mon arrivée, et de la fâcheuse situation où je me trouvois. Je ne laissai pas d'avancer encore un peu pendant deux jours, me trainant comme je pouvois

et étant porté de temps en temps par les deux Sauvages qui étoient restés avec moi.

Le troisième jour je vis arriver, sur le midi, plusieurs François, qui m'amenoient un canot et des rafraîchissements. Ils furent étonnés de voir combien j'étois languissant; c'étoit l'effet de la longue abstinence que j'avois faite, et de la douleur que j'avois ressentie en marchant. Ils m'embarquèrent dans leur canot, et comme je n'avois point d'autre incommodité, le repos et les bons traitements qu'ils me firent, m'eurent bientôt rétabli. Je ne laissai pas d'être encore plus de dix jours sans pouvoir me soutenir sur les pieds. D'un autre côté, je fus fort consolé des démarches que firent les Peouarias. Tous les chefs du village vinrent me saluer, en me témoignant la joie qu'ils avoient de me revoir, et me conjurant d'oublier leurs fautes passées, et de venir demeurer avec eux. Je répondis à ces marques d'amitié par des témoignages réciproques de tendresse, et je leur promis de fixer mon séjour au milieu d'eux, aussitôt que j'aurois terminé les affaires qui m'appeloient à Michillimakinac.

Après avoir demeuré quinze jours dans le village des Peouarias, et m'être un peu rétabli par les soins qu'on prit de moi, je songai à

continuer ma route. J'avois espéré que les François, qui devoient s'en retourner vers ce temps-là, me mèneroient avec eux jusqu'à mon terme; mais, comme il n'étoit point encore tombé de pluie, il ne leur fut pas possible de sortir de la rivière. Ainsi, je pris le parti d'aller à la rivière de Saint-Joseph, dans la mission des Pouteautamis, qui est gouvernée par le P. Chardon. En neuf jours de temps, je fis ce second voyage, qui est de soixante-dix lieues, et je le fis partie sur la rivière, laquelle est pleine de courants, partie en coupant par les terres. Dieu me conserva d'une façon toute particulière dans ce voyage. Un parti de guerriers ennemis des Illinois, vint fondre sur des chasseurs à une portée de fusil du chemin que je tenois : ils tuèrent l'un d'eux, et en amenèrent un autre dans le village, qu'ils mirent dans la chaudière, et dont ils firent un festin de guerre.

Comme j'approchois du village des Pouteautamis, le Seigneur voulut bien me dédommager de toutes mes peines, par une de ces aventures imprévues, qu'il ménage quelquefois pour la consolation de ses serviteurs. Des Sauvages qui ensemençoient leurs terres, m'ayant aperçu de loin, allèrent avertir le P. Chardon de mon arri-

vée. Ce Père vint aussitôt au-devant de moi, suivi d'un autre Jésuite. Quelle agréable surprise, quand je vis mon frère qui se jetoit à mon cou pour m'embrasser! Il y avoit quinze ans que nous étions séparés l'un de l'autre, sans espérance de nous revoir jamais. Il est vrai que j'étois parti pour le joindre, mais ce n'étoit qu'à Michillimakinac que devoit se faire notre entrevue, et non pas à plus de cent lieues en-deçà. Dieu lui avoit inspiré sans doute le dessein de faire en ce temps-là sa visite dans la mission de Saint-Joseph, afin de me faire oublier en un moment toutes mes fatigues passées. Nous bénîmes l'un et l'autre la divine miséricorde, qui nous faisoit venir de lieux si éloignés, pour nous donner une consolation, qui se sent beaucoup mieux qu'elle ne s'exprime. Le P. Chardon participa à la joie de cette heureuse rencontre, et nous fit tous les bons traitements que nous pouvions attendre de sa charité. Après avoir demeuré huit jours dans cette mission de Saint-Joseph, je m'embarquai avec mon frère dans un canot, pour nous rendre ensemble à Michillimakinac. Ce voyage me fut fort agréable, non seulement parce que j'avois le plaisir d'être avec un frère qui m'est extrêmement cher, mais encore parce qu'il me procuroit le moyen de profiter plus

long-temps de ses entretiens & de ses exemples.

Il y a plus de cent lieues de la mission de Saint-Joseph à Michillimakinac. On va tout le long du lac Michigan, que dans les cartes on nomme, sans aucun fondement, *le lac des Illinois*, puisqu'il n'y a point d'Illinois qui demeurent aux environs. Le mauvais temps nous arrêta dix-sept jours dans ce voyage, qu'on fait quelquefois en moins de huit jours. Michillimakinac est situé entre deux grands lacs, dans lesquels se déchargent d'autres lacs, et plusieurs rivières. C'est ce qui fait que ce village est l'abord ordinaire des François, des Sauvages, et de presque toutes les pelleteries du pays. Il s'en faut bien que le terroir y soit aussi bon que chez nos Illinois. On n'y vit que de poisson durant la plus grande partie de l'année. Les eaux qui en font l'agrément pendant l'été, en rendent le séjour bien triste et bien ennuyeux durant l'hiver. La terre y est couverte de neiges depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai.

Le génie de ces Sauvages se sent du climat sous lequel ils vivent : il est âpre et indocile; la religion n'y prend pas d'aussi fortes racines qu'on le souhaiteroit, et il n'y a que quelques ames qui se donnent de temps en temps véri-

tablement à Dieu, qui consolent le missionnaire de toutes ses peines. Pour moi, j'admirois la patience avec laquelle mon frère supportoit leurs défauts; sa douceur à l'épreuve de leurs caprices et de leur grossièreté; son assiduité à les voir, à les instruire, à ranimer leur indolence pour les exercices de la religion; son zèle et sa charité, capables d'embraser leurs cœurs, s'ils eussent été moins durs et plus traitables; et je me disois à moi-même, que le succès n'est pas toujours la récompense des travaux des hommes apostoliques, ni la mesure de leur mérite.

Ayant terminé toutes nos affaires pendant environ deux mois que je demurai avec mon frère, il fallut nous séparer. Comme c'étoit Dieu qui ordonnoit cette séparation, il sut en corriger toute l'amertume. J'allai rejoindre le P. Chardon avec qui je demurai quinze jours. C'est un missionnaire plein de zèle, et qui a un rare talent pour apprendre les langues : il sait presque toutes celles des Sauvages qui sont sur les lacs; il a même appris assez d'illinois pour se faire entendre, quoiqu'il n'ait vu de ces Sauvages qu'en passant, lorsqu'ils viennent dans son village : car les Pouteautamis et les Illinois vivent en bonne intelligence, et se

rendent visite de temps en temps. Leurs mœurs sont pourtant bien différentes : ceux-là sont brutaux et grossiers; ceux-ci au contraire sont doux et affables.

Après avoir pris congé du missionnaire, nous montâmes la rivière de Saint-Joseph pour aller faire un portage à trente lieues de son embouchure. Voici ce que nous appelons faire portage. Les canots dont on se sert pour naviguer en ce pays-ci, n'étant que d'écorce, sont fort légers, bien qu'ils portent autant qu'une chaloupe. Quand le canot nous a portés longtemps sur l'eau, nous le portons à notre tour sur la terre pour aller gagner une autre rivière; et c'est ce que nous fîmes en cet endroit. Nous transportâmes d'abord tout ce qui étoit dans le canot vers la source de la rivière des Illinois, qu'on appelle *Huakiki*; ensuite nous y portâmes notre canot, et après l'avoir chargé, nous nous y embarquâmes pour continuer notre route. Nous ne fûmes que deux jours à faire ce portage, qui est long d'une lieue et demie. Des pluies abondantes qui vinrent en cette saison, enflèrent nos petites rivières, et nous délivrèrent des courants que nous appréhendions. Enfin nous aperçûmes notre agréable pays; les bœufs sauvages et les troupeaux de cerfs se

promenoient sur le bord de la rivière; et du canot on en tiroit de temps en temps quelques-uns qui servoient à nos repas.

A quelques lieues du village des Peouarias, plusieurs de ces Sauvages vinrent au-devant de moi, pour me faire escorte, et pour me défendre des partis de guerriers qui courent dans les forêts : et quand j'approchai du village, ils y dépêchèrent l'un d'eux pour donner avis de mon arrivée. La plupart montèrent dans le fort qui est placé sur un rocher au bord de la rivière. Lorsque j'entrai dans le village, ils firent une décharge générale de leurs mousquets en signe de réjouissance : la joie étoit peinte effectivement sur tous les visages, et c'étoit à qui la feroit éclater en ma présence. Je fus invité avec les François et les chefs Illinois, à un festin que nous donnèrent les plus distingués des Peouarias. Ce fut là qu'un de leurs principaux chefs, me parlant au nom de la nation, me témoigna la vive douleur qu'ils ressentoient de la manière indigne avec laquelle ils avoient traité le P. Gravier; et il me conjura de l'oublier, d'avoir pitié d'eux et de leurs enfants, et de leur ouvrir la porte du Ciel qu'ils s'étoient fermée à eux-mêmes. Pour moi, je rendois grâces à Dieu au fond du cœur, de voir

l'accomplissement de ce que je souhaitois avec le plus d'ardeur : je leur répondis en peu de mots, que j'étois touché de leur repentir; que je les regardois toujours comme mes enfans; et qu'après avoir fait un tour à ma mission, je viendrois fixer ma demeure au milieu d'eux, pour les aider par mes instructions à rentrer dans la voie du salut, dont ils étoient peut-être écartés. A ces mots il s'éleva un grand cri de joie, et chacun à l'envi me témoigna sa reconnaissance. Pendant deux jours que je demurai dans ce village, je dis la messe en public, et je fis toutes les fonctions de missionnaire.

Ce fut vers la fin d'août que je m'embarquai pour retourner à ma mission des Cascaskias, éloignée de cent cinquante lieues du village des Peouarias. Dès le premier jour, nous trouvâmes un canot de Scioux crevé en quelques endroits, qui alloit à la dérive, et nous aperçûmes un campement de guerriers, où nous jugeâmes à l'œil qu'il y avoit bien cent personnes. Nous fûmes justement effrayés, et nous étions sur le point de rebrousser chemin vers le village que nous quitions, dont nous n'étions encore éloignés que de dix lieues. Ces Scioux sont les plus cruels de tous les Sauvages; nous étions perdus, si nous fussions tombés entre leurs

maines. Ils sont grands guerriers; mais c'est principalement sur l'eau qu'ils sont redoutables. Ils n'ont que de petits canots d'écorce faits en forme de gondoles, et qui ne sont guère plus larges que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux, ou trois au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, c'est-à-dire, donnant trois ou quatre coups d'aviron du côté droit, et puis autant du côté gauche, mais avec tant de dextérité et de vitesse, que leurs canots semblent voler sur l'eau. Après avoir examiné toutes choses avec attention, nous jugeâmes que ces Sauvages avoient fait leur coup, et se retiroient : nous nous tinmes cependant sur nos gardes, et nous marchâmes plus lentement, pour ne point les rencontrer. Mais quand nous eûmes une fois gagné le Mississipi, nous allâmes à force de rames. Enfin le 10 de septembre j'arrivai à ma chère mission en parfaite santé, après cinq mois d'absence. Je ne vous dis pas la joie que nous eûmes tous de nous revoir; vous jugez assez combien elle fut grande de part et d'autre. Mais quand il fut question de tenir la parole que j'avois donnée aux Peouarias, d'aller demeurer avec eux, les François et les Sauvages s'y opposèrent, appa-

remment parce qu'ils étoient accoutumés à mes manières, et qu'ils ne se plaisoient point au changement. Ce fut donc le P. Deville qui y fut envoyé à ma place. Ce Père qui étoit depuis peu de temps avec nous, fait voir maintenant par son zèle, par le talent qu'il a de gagner les Sauvages, et, par le progrès qu'il fait parmi eux, que Dieu le destinoit à cette mission, ne m'en ayant pas jugé digne.

Quand je fus de retour à ma mission, je bénis Dieu des faveurs dont il l'avoit comblée pendant mon absence. Il y eut cette année-là une récolte abondante de froment et de blé sauvage. Outre la beauté du lieu, nous avons encore des salines dans le voisinage, qui nous sont d'une grande utilité. On vient de nous amener des vaches qui nous rendront les mêmes services pour le labour, que les bœufs rendent en France. On s'est efforcé d'appriivoiser les bœufs sauvages, mais on n'a jamais pu y réussir. Les mines de plomb et d'étain ne sont pas loin d'ici : on en trouveroit peut-être de plus considérables, comme je l'ai dit plus haut, si quelque personne intelligente s'employoit à les découvrir. Nous ne sommes qu'à trente lieues du Missouri, ou Pekitanoui. C'est une grande rivière qui se jette dans le Mississipi,

et l'on prétend qu'elle vient encore de plus loin que ce fleuve. C'est au haut de cette rivière que sont les meilleures mines des Espagnols. Enfin nous sommes assez près de la rivière Ouabache, qui pareillement se décharge au dessous de nous dans le Mississipi. On peut facilement, par le moyen de cette rivière, commercer avec les Miamis, et avec une infinité d'autres nations plus éloignées, car elle s'étend jusqu'au pays des Iroquois.

Tous ces avantages favorisent extrêmement le dessein qu'ont quelques François de s'établir dans notre village. De vous dire si ces sortes d'établissements doivent contribuer au bien de la religion, c'est sur quoi il ne m'est pas facile de m'expliquer. Que les François qui viendront parmi nous, ressemblent à ceux que j'y ai vus autrefois, qui édifioient nos néophytes par leur piété et par la régularité de leurs mœurs, rien ne sera plus consolant pour nous, ni plus utile au progrès de l'Évangile. Mais si par malheur quelques-uns d'eux venoient à faire profession de libertinage, et peut-être d'irréligion, comme il est à craindre, ce seroit fait de notre mission : leur pernicieux exemple feroit plus d'impression sur l'esprit des Sauvages que tout ce que nous pourrions dire pour les préserver

des mêmes dérèglements : ils ne manqueroient pas de nous reprocher, comme ils l'ont déjà fait en quelque endroit, que nous abusons de la facilité qu'ils ont à nous croire ; que les lois du christianisme ne sont pas aussi sévères que nous l'enseignons ; qu'il n'est pas croyable que des personnes éclairées comme sont les François, et élevées dans le sein de la religion, voulussent courir à leur perte, et se précipiter dans l'enfer, s'il étoit vrai que telle et telle action méritât un châtement si terrible. Tous les raisonnements que le missionnaire pourroit opposer à cette impression du mauvais exemple, n'auroient nulle force sur l'esprit d'un peuple, qui n'est guère touché que de ce qui frappe les sens. Ainsi, mon révérend Père, aidez-moi à prier le Seigneur qu'il rende mes appréhensions vaines, et qu'il continue à répandre ses bénédictions sur mes foibles travaux. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

P. GABRIEL MAREST, missionnaire.

LETTRE

Du P. du Poisson , missionnaire aux Akensas , au
P. Patouillet.

MON RÉVÉREND PÈRE,

RECEVEZ les compliments d'un pauvre Mississipien qui vous a toujours estimé, et si vous lui permettez de le dire, qui vous a aimé autant que le meilleur de vos amis. La distance des lieux où la Providence nous a placés tous deux n'affoiblira jamais en moi ces sentiments à votre égard, non plus que la reconnoissance que j'ai de l'amitié que vous avez bien voulu avoir pour moi pendant que nous avons vécu ensemble. La grâce que je vous demande désormais, c'est de penser un peu à moi, de prier Dieu pour moi, et de me donner de temps en temps de vos chères nouvelles. Je ne suis pas encore assez au fait du pays et des mœurs des Sauvages, pour vous en donner des nouvelles; je

vous dirai seulement que le Mississipi ne présente au voyageur rien de beau, rien de rare que lui-même. Rien ne le dépare que la forêt continuelle qui est sur ses deux rives, et la solitude affreuse où l'on est pendant tout le voyage. N'ayant donc rien de curieux à vous mander de ce pays, permettez-moi de vous entretenir de ce qui m'est arrivé depuis que je suis dans le poste auquel la Providence m'a destiné.

Deux jours après mon arrivée, le village des Santhouis me députa deux Sauvages pour me demander si je trouvois bon qu'ils vissent me chanter le calumet : ils étoient en habit de cérémonie, bien *matachés*, c'est-à-dire, tout le corps peint de différentes couleurs, ayant des queues de chats sauvages aux endroits où l'on peint des ailes à Mercure, le calumet à la main, et sur le corps des grelots qui m'annoncèrent de loin leur arrivée. Je leur répondis que je n'étois point comme les chefs françois qui commandent aux guerriers, et qui viennent avec du butin pour leur faire des présents; que je n'étois venu que pour leur faire connoître le *grand esprit* qu'ils ne connoissent pas, et que je n'avois apporté que les choses nécessaires à ce dessein; que, cependant, j'acceptois leur

calumet pour le jour où il seroit monté quelque pirogue pour moi : c'étoit les remettre aux *Calendes grecques* : ils me passèrent le calumet sur le visage et s'en retournèrent porter ma réponse. Deux jours après les chefs vinrent me faire la même demande, ajoutant que c'étoit sans dessein qu'ils vouloient danser devant moi le calumet : *sans dessein* signifie parmi eux qu'ils font un présent sans aucune vue de retour ; j'étois prévenu sur tout cela, je savois que l'espérance du butin les rendoit fort empressés, et quand le Sauvage donne, même *sans dessein*, il faut lui rendre au double, ou bien on le méconte ; aussi leur fis-je la même réponse qu'aux députés. Enfin, ils revinrent encore à la charge pour me demander si je trouvois bon que du moins leurs jeunes gens vinsent danser chez moi, *sans dessein*, la danse de la *découverte* (c'est celle qu'ils font lorsqu'ils envoient à la découverte de l'ennemi) : je leur répondis que je ne m'ennuyois point, mais que leurs jeunes gens pouvoient venir danser, que je les verrois avec plaisir. Tout le village, excepté les femmes, vint le lendemain à la pointe jour : ce ne fut que danses, que chants, que harangues jusqu'à midi. Leurs danses, comme vous pouvez bien

l'imagination, ont quelque chose de bizarre : l'exactitude avec laquelle ils observent la cadence est aussi surprenante que les contorsions et les efforts qu'ils font. Je vis bien qu'il ne falloit pas les renvoyer sans leur faire *chaudière haute*. J'empruntai d'un François une chaudière semblable à celles qui sont à la cuisine des Invalides ; je leur donnai du maïs à discrétion : tout se passa sans confusion. Deux d'entr'eux firent l'office de cuisiniers, ils firent les parts avec la plus exacte égalité, et les distribuèrent de même : on n'entendoit que l'exclamation ordinaire *ho!* que chacun prononçoit lorsqu'on lui présentoit un morceau. Jamais je n'ai vu manger de si mauvaise grâce et de meilleur appétit. Ils s'en retournèrent fort contents ; mais auparavant un des chefs me parla encore de recevoir leur calumet : je les amusai comme j'avois fait jusqu'alors : car c'est une dépense considérable que de recevoir leur calumet. Dans les commencements où il falloit les ménager, les directeurs de la concession de M. Laws et les commandants qui recevoient leur calumet, leur faisoient de grands présents : ces Sauvages ont cru que j'allois ramener l'ancienne mode ; mais quand je pourrois le faire, je m'en garderois bien, parce qu'il y auroit du

danger que dans la suite ils ne m'écoutassent parler de religion que par intérêt ; que d'ailleurs nous savons par expérience que plus on donne aux Sauvages, moins on a sujet d'en être content, et que la reconnoissance est une vertu dont ils n'ont pas la moindre idée.

Je n'ai pas encore eu jusqu'ici le loisir de m'appliquer à leur langue ; cependant, comme ils me rendent de fréquentes visites, je les questionne : *talon jajai* ? Comment appelles-tu cela ? J'en sais assez pour me faire entendre dans les choses les plus communes : il n'y a ici aucun François qui la sache à fond : ils n'en ont appris, encore fort superficiellement, que ce qui leur est nécessaire d'en savoir pour le commerce : j'en sais déjà autant qu'eux. Je prévois qu'il me sera très difficile de l'apprendre autant qu'il faut pour parler de religion à ces Sauvages. J'ai lieu de croire qu'ils sont persuadés que je sais parfaitement leur langue. Un François parlant de moi à un d'entre eux, celui-ci lui dit : je sais qu'il *est un grand esprit ; qu'il sait tout* : Vous voyez qu'ils me font infiniment plus d'honneur que je ne mérite. Un autre me fit une longue harangue ; je n'entendois que ces mots : *indatai* (mon père), *uyginguai* (mon fils). Je lui répondis à tout hasard, quand je voyois qu'il

m'interrogeoit : *ai*, oui, *igalon*, cela est bon. Puis il me passa la main sur le visage et sur les épaules, et ensuite il en faisoit autant sur lui-même : après tous ces *agios* il s'en alla d'un air content. Un autre vint quelques jours après pour la même cérémonie. Aussitôt que je m'en aperçus, je fis venir un François, et je le priai de m'expliquer ce qu'il me diroit sans qu'il parût qu'il me servit d'interprète. J'étois bien aise de savoir si je m'étois trompé en répondant à l'autre. Il me demandoit si je voulois bien l'adopter pour mon fils ; que quand il reviendrait de la chasse, il jetteroit *sans dessein* son gibier à mes pieds ; que je ne lui demanderois pas comme les autres François, *de quoi as-tu fait ?* (cela veut dire : que veux-tu que je donne pour cela) ; mais que je le ferois asseoir, que je lui donnerois à manger comme à mon fils, et que, quand il reviendrait une autre fois me voir, je lui dirois : assieds-toi, mon fils ; tiens, voilà du vermillon, de la poudre. Vous voyez le génie du Sauvage ; il veut paroître généreux en donnant *sans dessein*, et ne veut cependant rien perdre. Je répondis à son discours : *igaton thé* (cela est très hon, je l'approuve, j'y consens) : après quoi il me passa la main comme l'autre avoit fait. Voici encore un trait

qui marque combien ils sont généreux : je reçus avant hier la visite d'un chef ; je lui présente à fumer : y manquer, ce seroit manquer à la politesse. Un moment après il va prendre une peau de chevreuil *matachée* qu'il avoit laissée dans l'allée de la maison où je suis, et me la met sur les épaules ; c'est leur manière quand ils font ces sortes de présents. Je priai un François de lui demander, sans qu'il parût que ce fût de ma part, ce qu'il voudroit que je lui donnasse : *J'ai donné sans dessein*, répondit-il, *est-ce que je traite avec mon père ?* (traiter signifie ici rendre). Cependant quelques moments après il dit au même François que sa femme n'avoit point de sel, et que son fils manquoit de poudre : son but étoit que ce François me le redit. Le Sauvage ne donne rien pour rien, et il faut observer la même maxime à leur égard, sans quoi on s'expose à leur mépris. Une peau *matachée* est une peau peinte par les Sauvages de différentes couleurs, et sur laquelle ils peignent des calumets, des oiseaux, des animaux. Celles des chevreuils peuvent servir de tapis de table ; et celles de bœufs de couvertures de lit.

L'établissement françois des Akensas seroit considérable, si M. Laws avoit encore été en crédit quatre ou cinq ans. Sa conces-

sion étoit ici dans une prairie à perte de vue, dont l'entrée est à deux portées de fusil de la maison où je suis. La compagnie des Indes lui avoit concédé seize lieues en carré; cela fait bien, je crois, cent lieues de tour. Son dessein étoit d'y bâtir une ville, d'y établir des manufactures, d'y avoir quantité de vassaux, des troupes, d'y fonder un duché. Il ne commença l'ouvrage qu'un an avant sa chute. Les effets qu'il envoya alors dans ce pays, montoient à plus de quinze cent mille livres. Il y avoit entre autres choses de quoi armer et équiper superbement deux cents hommes de cavalerie. Il avoit aussi acheté trois cents Nègres. Les François engagés pour cette concession, étoient gens de toutes sortes de métiers. Les directeurs et les subalternes, avec cent hommes, montèrent le fleuve sur cinq bateaux, pour venir ici commencer l'établissement : ils devoient d'abord faire des vivres pour être en état de recevoir ceux qu'ils avoient laissés au bas du fleuve. L'aumônier mourut en chemin, et fut enterré sur une batture du Mississipi. Douze mille Allemands étoient engagés pour cette concession. Ce n'étoit pas mal s'y prendre pour une première année ; mais M. Laws fut disgracié. De trois ou quatre mille Alle-

mands qui avoient déjà quitté leur pays, une grande partie moururent à Lorient, presque tous en débarquant dans le pays; les autres furent contremandés : la compagnie des Indes reprit la concession, et l'abandonna peu après : tout s'en est allé ainsi à la débandade. Environ trente François sont restés ici; la seule bonté du climat et du terrain les a retenus : car, du reste, ils n'ont reçu aucun secours. Mon arrivée leur a fait plaisir, parce qu'ils ont jugé que la Compagnie des Indes n'avoit pas dessein d'abandonner ce quartier, comme ils se l'étoient imaginé, puisqu'elle y envoyoit un missionnaire. Je ne saurois vous exprimer avec quelle joie ces bonnes gens m'ont reçu. Je les ai trouvés dans une grande disette de toutes choses. Cette misère, avec les chaleurs excessives et extraordinaires de cette année, a mis tout le monde sur le grabat. Je les ai soulagés autant que j'ai pu. Le peu de remèdes que j'ai apportés avec moi leur est venu fort à propos. L'occupation que m'ont donnée les malades ne m'a point empêché de faire, chaque dimanche et chaque fête, une exhortation pendant la messe, et une instruction après les vêpres. J'ai eu la consolation de voir que la plupart en ont profité pour s'approcher des sa-

crements, et que les autres sont disposés à en profiter. On est bien dédommagé des plus grandes peines, quand elles ne seroient suivies que de la conversion d'un seul pécheur.

Les fatigues de la mer, et celles du Mississipi qui sont encore plus grandes, le changement de climat, de nourriture, de tout, n'a nullement altéré ma santé. Je suis le seul des François qui ait été préservé de maladie depuis que je suis ici ; on me plaignoit cependant sur la foiblesse de ma complexion, lorsque je quittai la France ; l'on ne plaignoit pas, par la raison contraire, le P. Souel, qui a déjà été trois fois malade depuis qu'il est dans le pays. Priez Dieu qu'il me fasse la grâce de consacrer ce que j'ai de force à la conversion des Sauvages : à en juger humainement, il n'y a pas grand bien à faire parmi eux, du moins dans les commencements. J'espère tout de la grâce de Dieu. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE

Du P. du Poisson, missionnaire aux Akensas, au
Père ***.

ÊTES-VOUS curieux, mon cher ami, d'apprendre la chose du monde la moins curieuse, et qui coûte le plus d'apprendre par expérience? c'est la manière de voyager sur le Mississippi; ce que c'est que ce pays si vanté, si décrié tout à la fois en France, et quelle espèce de gens on y trouve. Je n'ai rien autre chose à vous mander à présent. Si la relation que je vais vous faire de notre voyage n'est pas intéressante, prenez-vous-en au pays; si elle est trop longue, prenez-vous-en à l'envie que j'ai de m'entretenir avec vous.

Pendant notre séjour à la Nouvelle-Orléans, nous y avons vu la paix et le bon ordre rétablis par les soins et la sagesse du nouveau commandant-général. Il y avoit deux partis parmi ceux qui étoient à la tête des affaires;

on appelloit l'un la grande bande, et l'autre la petite bande. Cette division est dissipée, et il y a tout lieu d'espérer que la colonie s'établira plus solidement que jamais. Quoi qu'il en soit, on attendoit chaque jour l'arrivée de la pirogue qui portoit les PP. Tartarin, Doutreleau, un de nos frères et les religieuses : c'est ce qui fit précipiter notre départ pour épargner au P. de Beaubois un surcroît d'embaras, quoique ce fût la mauvaise saison pour voyager sur le Mississipi. D'ailleurs ce Père avoit sur les bras le Frère Simon, qui, avec quelques *engagés*, étoit descendu des Illinois, et nous attendoit depuis trois ou quatre mois. Simon est un *donné* de la mission des Illinois : on appelle ici *engagés* des gens qui se louent pour ramer dans une pirogue ou un bateau, et l'on pourroit ajouter, pour faire enrager ceux qu'ils conduisent.

Nous nous embarquâmes donc le 25 mai 1727, les PP. Souel, Dumas et moi, sous la conduite du bon homme Simon. Les PP. de Guienne et le Petit devoient peu de jours après prendre une autre route ; le premier, comme vous savez, pour les Alibamons, et le second, pour les Chasses. Notre bagage et celui de nos *engagés* faisoient un volume de plus d'un pied au

dessus des bords de nos deux pirogues ; nous étions perchés sur un tas de coffres et de ballots, sans avoir la liberté de changer de posture. On nous prophétisa que nous n'irions pas loin avec cet équipage. En remontant le Mississipi on va terre à terre, parce que le courant est trop fort. A peine avons-nous perdu de vue la Nouvelle-Orléans qu'une branche qui s'avançoit, et qui ne fut point aperçue par celui qui gouvernoit, accroche le coffre, le renverse, fait faire la culbute à un jeune homme qui étoit auprès, et frappe rudement le P. Souel. Par bonheur elle se rompit à ce premier effort, sans quoi et le coffre et le jeune homme étoient dans l'eau. Cet accident nous détermina, lorsque nous fûmes arrivés aux Chapitulas, à trois lieues de la nouvelle-Orléans, à dépêcher au P. de Beaubois, pour lui demander une plus grande pirogue.

Pendant ce temps là nous étions en pays de connoissance. Le nom barbare qu'il porte marque qu'il a été autrefois habité par des Sauvages : on appelle à présent de ce nom cinq *concessions* qui sont le long du Mississipi. M. Dubreuil, parisien, nous reçut dans la sienne. Les trois suivantes appartiennent à trois Frères canadiens qui sont venus dans ce pays,

le bâton blanc à la main et le brayer autour des reins, pour s'y établir, et qui ont plus avancé leurs affaires que les *concessionnaires* de France qui ont envoyé des millions pour fonder leurs concessions, lesquelles sont *fondues* à présent pour la plupart. La cinquième est à M. de Koli, suisse de nation, seigneur de la terre de Livry, près de Paris, un des plus honnêtes hommes qu'on puisse voir. Il avoit passé dans le même vaisseau que nous, afin de voir par lui-même l'état de la concession pour laquelle il a équipé des vaisseaux et fait des dépenses infinies. Il y a dans chacune de ces concessions au moins soixante Nègres : on y cultive le maïs, le riz, l'indigo, le tabac : ce sont celles de la colonie qui ont le mieux réussi. Je vous parle de concession ; j'aurai encore occasion d'en parler aussi bien que d'établissement et d'habitation ; vous ne savez peut-être pas ce que c'est que tout cela, ayez donc la patience d'en lire l'explication.

On [appelle *concession* une certaine étendue de terrain *concedé* par la Compagnie des Indes, à un particulier ou à plusieurs qui ont fait société ensemble pour défricher et faire valoir ce terrain. C'est ce que l'on appeloit, dans le temps de la plus grande vogue du Mississipi, les

comtés, les marquisats du Mississipi : ainsi, les concessionnaires sont les gentilshommes de ce pays. La plupart n'étoient point gens à quitter la France : ils ont équipé des vaisseaux remplis de directeurs, d'économés, de garde-magasins, de commis, d'ouvriers de différents métiers, de vivres et d'effets de toutes les sortes. Il s'agissoit de s'enfoncer dans les bois, d'y cabaner, d'y choisir un terrain, d'en brûler les cannes et les arbres. Ces commencemens paroissoient bien durs à des gens nullement accoutumés à ces sortes de travaux. Les directeurs et leurs subalternes s'amuserent pour la plupart dans des endroits où il y avoit déjà quelques François établis, ils y consommèrent leurs vivres ; à peine l'ouvrage étoit-il commencé, que la concession étoit déjà ruinée ; l'ouvrier mal payé ou mal nourri, refusoit de travailler ou se payoit par lui-même ; les magasins étoient au pillage : ne reconnoissez-vous pas là le François ? C'est en partie ce qui a empêché que ce pays ne s'établisse comme il devoit l'être, après les dépenses prodigieuses que l'on a faites pour cela.

On appelle *habitation* une moindre portion de terre accordée par la Compagnie. Un homme avec sa femme ou son associé défriche

un petit canton, se bâtit une maison sur quatre fourches qu'il couvre d'écorce, sème du maïs et du riz pour sa provision ; une autre année il fait un peu plus de vivres et une plantation de tabac : s'il vient enfin à bout d'avoir trois ou quatre Nègres, le voilà tiré d'affaire ; c'est ce que l'on appelle *habitation*, *habitant* : mais combien sont aussi gueux que lorsqu'ils ont commencé !

On appelle *établissement* un canton où il y a plusieurs habitations peu éloignées les unes des autres, qui font une espèce de village.

Outre les concessionnaires et les habitants, il y a encore dans ce pays des gens qui ne font d'autre métier que de courir : 1^o femmes ou filles tirées des hôpitaux de Paris, de la Salpêtrière ou autres lieux d'aussi bon renom, qui trouvent que les lois du mariage sont trop dures, et la conduite d'un ménage trop gênante : les voyages de quatre cents lieues ne font point peur à ces héroïnes ; j'en connois déjà deux dont les aventures feroient la matière d'un roman. 2^o Les voyageurs : ce sont pour la plupart des jeunes gens envoyés, pour cause, au Mississipi par leurs parents ou par la justice, et qui, trouvant que la terre est trop basse pour la piocher, aiment mieux s'en-

gager pour ramer et courir d'un bord à l'autre. 3° Les chasseurs : ceux-ci remontent le Mississipi sur la fin de l'été jusqu'à deux ou trois cents lieues, dans le pays où il y a des bœufs; ils font des plats côtés, c'est-à-dire, qu'ils font sécher au soleil la chair qui est sur les côtes du bœuf; ils salent le reste, et font de l'huile d'ours; ils descendent vers le printemps, et fournissent de viande la colonie. Le pays qui est depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'ici, rend ce métier nécessaire, parce qu'il n'est pas assez habité ni assez défriché pour y élever des bestiaux. A trente lieues d'ici seulement on commence à trouver les bœufs; ils sont par troupeaux dans les prairies ou sur les rivières. Un Canadien descendit l'année passée à la Nouvelle-Orléans quatre cent quatre-vingts langues des bœufs qu'il avoit tués pendant son hivernement avec son associé seulement.

Nous quittâmes les Chapitoulas le 29. Quoiqu'on nous eût envoyé une plus grande pirogue, et malgré le nouvel arrimage de nos gens, nous avions presque autant d'embarras qu'auparavant. Il ne nous restoit que deux lieues à faire ce jour-là, pour aller coucher aux Canes-Brûlées, chez M. de Bénac, di-

recteur de la concession de M. d'Artagnan ; il nous reçut avec amitié, et nous régala d'une carpe du Mississipi, qui pesoit trente-cinq livres. Les Cannes-Brûlées sont deux ou trois concessions le long du Mississipi : c'est un endroit à-peu-près comme les Chapitoulas ; la situation m'en parut même plus belle.

Le lendemain nous fîmes six lieues ; on n'en fait guère davantage en remontant ce fleuve, et nous couchâmes, ou plutôt nous cabanâmes aux Allemands. C'est le quartier que l'on assigna au reste languissant de cette troupe d'Allemands qui avoient péri de misère, soit à Lorient, soit en arrivant à la Louisiane. C'est une grande pauvreté que leurs habitations. C'est ici proprement où l'on commence d'apprendre ce que c'est que voyager sur le Mississipi. Je vais vous en donner une petite idée, pour n'être point obligé de répéter toujours la même chose.

Nous étions partis dans le temps des plus grandes eaux ; le fleuve avoit monté à son ordinaire plus de quarante pieds : presque tout le pays est terre basse, et par conséquent il étoit inondé. Ainsi nous étions exposés à ne point trouver de cabanage, c'est-à-dire, de terre pour faire chaudière et pour coucher. Quand on

en trouve, voici comme on couche. Si la terre est encore vaseuse, ce qui arrive lorsque les eaux commencent à se retirer, on commence par faire une couche de feuillage afin que le matelas n'enfoncé point dans la vase. On étend ensuite par terre une peau, ou un matelas et des draps si l'on en a; on plie trois ou quatre cannes en demi-cercle, dont on fiche les deux bouts en terre, et que l'on éloigne les unes des autres selon la longueur de son matelas; sur celles-ci on en attache trois autres en travers; on étend ensuite sur ce petit édifice son *baire*, c'est-à-dire une grande toile, dont on replie avec soin les extrémités par dessous le matelas. C'est sous ces tombeaux, où l'on étouffe de chaleur, que l'on est obligé de se coucher. La première chose que l'on fait en mettant à terre, c'est de faire son *baire* en diligence : les maringouins ne permettent pas d'en user autrement. Si l'on pouvoit coucher à découvert, on goûteroit la fraîcheur de la nuit, on seroit trop heureux. On est bien plus à plaindre quand on ne trouve point de cabanage : alors on amarre la pirogue à un arbre; si l'on trouve un embarras d'arbres, on fait chaudière dessus, si l'on n'en trouve point, on se couche sans souper, ou plutôt on reste dans

la même situation que pendant la journée, exposé pendant toute la nuit à la fureur des maringouins. Au reste, on appelle *embarras* un amas d'arbres flottants que le fleuve a déracinés, que son courant entraîne continuellement, et qui, se trouvant arrêtés par un arbre qui a la racine en terre, ou par une langue de terre, s'accroissent les uns sur les autres, et forment des piles énormes; on en trouve qui fourniroient de bois votre bonne ville de Tours pendant trois hivers. Ces endroits sont difficiles et dangereux à passer. Il faut raser ces embarras, le courant y est rapide, et s'il pousse la pirogue contre ces arbres flottants, elle disparoit aussitôt, elle est abimée dans les eaux sous l'embarras.

C'étoit aussi la saison des plus grandes chaleurs, qui augmentoient chaque jour. Pendant tout le voyage, nous n'avons eu qu'un jour entier d'un temps couvert; toujours un soleil brûlant sur nos têtes, sans avoir pu pratiquer sur nos pirogues un petit tendelet qui nous fit un peu d'ombrage. D'ailleurs, la hauteur des arbres et l'épaisseur des bois qui sont dans toute la route aux deux bords du fleuve ne laissent pas goûter le moindre souffle de vent, quoique le fleuve ait une demi-lieue de tra-

verse; l'air ne se fait sentir qu'au milieu du fleuve, lorsqu'il faut le traverser pour prendre le plus court. Nous pompions sans cesse l'eau du Mississipi avec des cannes pour nous désal-térer; quoique fort boueuse, elle ne fait aucun mal. Un autre rafraîchissement que nous avions, c'étoient les raisins qui pendent des arbres presque partout; et que nous arrachions en passant, ou que nous allions cueillir lorsque nous mettions pied à terre. Il y a dans ce pays, du moins aux Akensas, deux sortes de raisins, dont l'un mûrit en été, et l'autre en automne. C'est la même espèce; les grains en sont fort petits, et rendent un jus fort épais. Il y en a encore d'une autre espèce, la grappe n'est que de trois grains qui sont gros comme des prunes de damas : nos Sauvages l'appellent *asi contai* (raisin-prune).

Nos provisions de vivres consistoient en biscuit, lard salé et bien rance, riz, maïs, pois, et le biscuit nous manqua un peu au dessus des Natchez. Nous n'avions déjà plus de lard à dix ou douze lieues de la Nouvelle-Orléans; nous vécûmes de pois, ensuite de riz qui ne nous a manqué qu'à notre arrivée ici. L'assaisonnement consistoit en sel, huile d'ours, et dans un riche appétit. La nourriture la plus

ordinaire de ce pays, presque l'unique pour bien des gens, et surtout pour les voyageurs, c'est le *gru*. On pile le maïs pour lui ôter sa première pellicule, on le fait bouillir longtemps dans l'eau, les François l'assaisonnent quelquefois avec de l'huile : voilà ce que c'est que le *gru*. Les Sauvages pilant le maïs bien menu le font cuire quelquefois avec du suif, et plus souvent avec de l'eau seulement, c'est de la sagamité. Au reste, le *gru* tient lieu de pain ; une cuillerée de *gru* et un morceau de viande marchent ensemble.

Mais le plus grand supplice sans lequel tout le reste ne seroit qu'un jeu ; mais ce qui passe toute croyance, ce que l'on ne s'imaginera jamais en France, à moins qu'on ne l'ait expérimenté, ce sont les *maringouins*, c'est la cruelle persécution des *maringouins*. La plaie d'Égypte, je crois, n'étoit pas plus cruelle : *Dimittam in te et in servos tuos et in populum tuum et in domos tuas omne genus muscarum, et implebuntur domus Ægyptiorum muscis diversi generis, et universa terra in quâ fuerint.* Il y a ici des *frappe-d'abord* ; il y a des *brûlots* ; ce sont de très petits mouchérons, dont la piqûre est si vive ou plutôt si brûlante, qu'il

semble qu'une petite étincelle est tombée sur la partie qu'ils ont piquée. Il y a des *moustiques*; ce sont des brûlots, à cela près qu'ils sont encore plus petits; à peine les voit-on, ils attaquent particulièrement les yeux; il y a des *guêpes*; il y a des *taons*; il y a, en un mot, *omne genus muscarum*: mais on ne parleroit point des autres sans les maringouins: ce petit animal a plus fait jurer depuis que les François sont au Mississipi, que l'on n'avoit juré jusqu'alors dans tout le reste du monde. Quoi qu'il en soit, une bande de maringouins s'embarquent le matin avec le voyageur. Quand on passe à travers les saules ou près des cannes, comme il arrive presque toujours, une autre bande se jette avec fureur sur la pirogue, et ne la quitte point. Il faut faire continuellement l'exercice du mouchoir, ce qui ne les épouvante guère; ils font un petit vol, et reviennent sur le champ à l'attaque; le bras se lasse plutôt qu'eux. Quand on met pied à terre pour dîner depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures, c'est une armée entière que l'on a à combattre. On fait de la boucane, c'est-à-dire, un grand feu, que l'on étouffe ensuite avec des feuilles vertes; il faut se mettre dans le fort de la fumée, si l'on veut éviter la persécution: je ne sais

lequel vaut mieux du remède ou du mal. Après dîné, on voudroit faire un petit sommeil au pied d'un arbre : absolument impossible : le temps du repos se passe à lutter contre les maringouins. On se rembarque avec eux. Au soleil couchant on se remet à terre; aussitôt il faut courir pour aller couper des cannes, du bois et des feuilles vertes pour faire son baire, la chat dière et la boucane : chacun y est pour soi. Alors ce n'est pas une armée, ce sont plusieurs armées que l'on a à combattre; c'est le temps des maringouins, on en est mangé, dévoré; ils entrent dans la bouche, dans les narines, dans les oreilles; le visage, les mains, le corps en sont couverts; leur aiguillon pénètre l'habit, et laisse une marque rouge sur la chair, qui enfle à ceux qui ne sont pas encore faits à leur piqure. Chicagon, pour faire comprendre à ceux de sa nation la multitude des François qu'il avoit vus, leur disoit, qu'il y en avoit autant dans le grand village (à Paris) que de feuilles sur les arbres et *de maringouins dans les bois*. Après avoir soupé à la hâte, on est dans l'impatience de s'ensevelir sous son baire, quoique l'on sache qu'on va y étouffer de chaleur. Avec quelque adresse, quelque subtilité qu'on se glisse sous ce baire,

on trouve toujours qu'il y en est entré quelques-uns, et il n'en faut qu'un ou deux pour passer une mauvaise nuit.

Telles sont les incommodités du voyage mississipien. Combien de voyageurs les souffrent pour un gain souvent très modique! Il y avoit dans une pirogue qui montoit avec nous, une de ces héroïnes dont je vous ai parlé, qui alloit rejoindre son héros; elle ne faisoit que babiller, que rire, que chanter. Si pour un petit bien temporel, si pour le crime même on fait un pareil voyage, des hommes destinés à travailler au salut des ames doivent-ils le craindre!

Je reviens à mon journal. Le 31 nous fîmes sept lieues : le soir point de cabanage; de l'eau, du biscuit pour la collation, couchés dans la pirogue, mangés des maringouins pendant la nuit. *Nota* : c'étoit la vigile de la Pentecôte, jour de jeûne.

Le 1^{er} juin nous arrivâmes aux Oumas à une habitation françoise, où nous trouvâmes assez de terrain qui n'étoit pas inondé pour y cabaner. Nous y séjournâmes le lendemain, pour donner du repos à notre équipage. Le P. Dumas et moi nous nous embarquâmes le soir sur une pirogue qui devoit faire pendant la nuit le

même chemin que nous devons faire le lendemain ; nous évitions par là la grande chaleur. Le 3 nous arrivâmes en effet de bon matin aux Bayagoulas (nation détruite), chez M. du Buisson, directeur de la concession de MM. Pâris. Nous trouvâmes des lits, dont nous avions déjà presque perdu l'habitude ; pendant la matinée nous reprîmes le repos que les maringouins ne nous avoient pas permis de prendre pendant la nuit. M. du Buisson n'oublia rien pour nous soulager : il nous régala d'un dindon sauvage (ils sont en tout semblables aux dindons domestiques, mais d'un meilleur goût). La concession nous parut bien arrangée et en bon état : elle vaudroit encore mieux si elle avoit toujours eu un pareil directeur. Nos gens arrivèrent le soir ; et nous quittâmes les Bayagoulas le lendemain, charmés des bonnes manières et des gracieusetés de M. du Buisson.

Framboise, chef des Sitimachas, qui a été esclave de M. de Bienville, nous y étoit venu voir et nous avoit invités à dîner chez lui, où nous devons passer vers midi : il nous avoit déjà fait la même invitation lorsqu'il étoit descendu avec sa nation à la Nouvelle-Orléans, pour chanter le calumet au nouveau commandant. Cela donna occasion à une aventure dont nous

nous serions bien passés, et dont vous vous passeriez bien aussi de lire le récit ; mais n'importe.

L'inondation avoit contraint les Sitimachas de s'enfoncer dans les bois ; nous tirâmes un coup de fusil pour annoncer notre arrivée. Un coup de fusil dans les bois du Mississipi est un coup de tonnerre ; aussitôt voilà un petit Sauvage qui se présente. Nous avons un jeune homme avec nous qui savoit la langue ; il lui parle, et nous fait réponse que le petit Sauvage étoit envoyé pour nous conduire, que le village n'étoit pas éloigné. Il faut observer que ce jeune homme avoit bon appétit, et qu'il voyoit bien que nous ne pourrions faire chaudière à cause des eaux. Sur sa parole, nous nous mettons dans une pirogue sauvage qui étoit là ; l'enfant nous conduit. Nous n'étions guère avancés, lorsque l'eau manqua à la pirogue ; ce n'étoit presque plus que de la vase. Nos gens qui nous assuroient qu'il n'y avoit plus qu'un pas, poussent la pirogue à force de bras ; l'espérance de faire festin chez Framboise les encourageoit ; mais enfin nous ne trouvâmes plus que des arbres renversés, de la vase, et quelques bas-fonds où l'eau croupissoit. Ce petit Sauvage nous laisse là et disparoit en

un moment. Que faire dans ces bois sans guide ? Le P. Sonel saute dans l'eau, nous en fîmes autant ; c'étoit quelque chose de plaisant de nous voir barboter parmi les ronces et les broussailles, et dans l'eau jusqu'aux genoux ; notre plus grande peine étoit d'arracher nos souliers de la vase : enfin bien crottés, bien harrassés, nous arrivâmes au village qui étoit éloigné du fleuve de plus d'une demi-lieue. Framboise fut surpris de notre arrivée ; il nous dit froidement qu'il n'avoit rien : à ce trait nous reconnûmes le Sauvage. Notre interprète nous avoit trompés, car Framboise ne nous avoit pas envoyés chercher, il ne nous attendoit pas, et avoit cru qu'il ne risquoit rien de nous inviter, persuadé que l'inondation nous empêcheroit bien d'aller chez lui. Quoi qu'il en soit, nous retournâmes bien vite et sans guide ; nous nous égarâmes un peu ; nous retrouvâmes la pirogue sauvage, nous nous remîmes dedans et nous regagnâmes les nôtres comme nous pûmes. Ceux qui étoient restés se divertirent de notre équipage et de notre aventure ; jamais nous n'avons tant ri, ou plutôt c'est la seule fois que nous ayons ri. Il n'y avoit pas terre pour faire chaudière, comme je l'ai déjà dit, il fallut se contenter d'un morceau de biscuit.

Nous arrivâmes le soir au dessus de Manchat; c'est une branche du Mississipi qui se jette dans le lac Maurepas : point de terre, point de chaudière, point de cabanage, des millions de maringouins pendant la nuit. *Nota iterum* : c'étoit un jour de jeûne, les eaux commençoient à baisser, ce qui nous faisoit espérer que nous ne coucherions plus dans la pirogue.

Les Sitimachas habitoient le bas du fleuve dans les commencements de la colonie : ils tuèrent alors M. de Saint-Côme, missionnaire. M. de Bienville, qui commandoit pour le roi, vengea sa mort. La carte du Mississipi place mal la nation des Sitimachas; ce n'est pas la seule faute qui s'y trouve. Après ces petits traits d'érudition mississipiienne, je reviens à notre voyage.

Le 4 nous couchâmes au Bâton-Rouge. Ce lieu est ainsi appelé, parce qu'il y a un arbre rougi par les Sauvages, et qui sert de borne pour la chasse des nations qui sont au dessus et au dessous. Nous y vîmes les restes d'une habitation françoise, abandonnée à cause des chevreuil, des lapins, des chats sauvages et des ours qui ravageoient tout. Quatre de nos gens allèrent à la chasse, et revinrent le lendemain sans autre gibier qu'un hibou. Nous

dinâmes le 7 à la concession de M. Mezières : elle a l'air d'une habitation qui commence : nous y vîmes une baraque, des Nègres, et un bon manant qui ne nous fit ni bien ni mal. Nous cabanâmes le soir à la Pointe-Coupée, devant la maison d'un habitant qui nous reçut fort bien. La pluie nous y arrêta le lendemain, et ne nous permit de faire qu'une lieue ce jour-là, jusque chez un autre habitant. Sa maison, posée sur quatre fourches, nous mit, tant bien que mal, à couvert d'un orage affreux. Que ces bonnes gens ont besoin de consolation et spirituelle et temporelle !

Le 9, à peine fûmes-nous embarqués, qu'il sortit hors du bois une odeur exécrable : on nous dit qu'il y avoit à terre une bête que l'on appelle *bête puante*, qui répand cette mauvaise odeur partout où elle est. Nous cabanâmes le soir aux Petits-Tonicas, dans les cannes : pendant l'hiver on y met le feu ; pendant l'été il faut les couper pour y pouvoir cabaner. Le village sauvage est dans les terres. De là aux Grands-Tonicas, il y a dix ou douze lieues par le Mississippi ; par terre il n'y a qu'une pointe ou langue de terre qui sépare les deux villages : autrefois on faisoit un portage en traversant par terre. On appelle encore ce trajet *le portage de*

la Croix. Le fleuve a pénétré cette pointe et l'inonde entièrement dans les grandes eaux : c'est ce que nous avons à faire le lendemain, c'est-à-dire, deux lieues, pour éviter les dix lieues qu'il faudroit faire, si on continuoit sa route par le Mississipi. Nous primes un Sauvage aux Petits-Tonicas pour nous servir de guide.

Le 10, nous entrâmes donc dans ce bois, dans cette mer, dans ce torrent : car c'est tout cela à la fois. Notre guide, dont personne n'entendoit la langue, nous parloit par signes ; l'un les interprétoit d'une façon, et l'autre de l'autre, ainsi nous allions au hasard. Au reste, quand on est engagé dans ce bois, il faut continuer sa route ou périr ; car, si on se laissoit aller au courant pour reculer, ce courant rapide jetteroit immanquablement la pirogue contre un arbre qui la briseroit en mille pièces. Sans cela, nous nous serions retirés d'un si mauvais pas aussitôt que nous nous y vîmes engagés. Il falloit sans cesse virer la pirogue en zig-zag, pour n'aller pas donner de la pointe contre les arbres ; quelquefois elle se trouvoit serrée entre deux arbres, qui ne laissoient pas assez d'espace pour passer, contre l'attente de celui qui gouvernoit. Tantôt c'étoit un torrent dont l'entrée étoit presque fermée par un

embarras, ou seulement par deux arbres d'une longueur et d'une grosseur énorme, renversés en travers des deux bords du courant, et qui le rendoient plus impétueux. Tantôt l'entrée étoit entièrement barrée par un arbre; il falloit changer de route au hasard de trouver le même obstacle un moment après, ou de ne trouver que très peu d'eau, mais de la vase et des broussailles : alors il falloit passer la pirogue à force de bras. Souvent un de nos hommes étoit obligé de se jeter dans l'eau jusqu'au cou pour aller amarrer la pirogue à un arbre avancé, afin que si le courant l'emportoit sur la force des rames, et faisoit reculer la pirogue, elle n'allât point se briser contre un arbre. La nôtre risqua le plus; elle commença à s'emplir dans un courant qui l'avoit fait reculer; et nous vîmes le moment où elle alloit couler à fond : la force des rames nous sauva, et par bonheur il n'y avoit là ni embarras, ni arbres renversés. Après en avoir passé un autre, qui ne laissoit de passage que la largeur de la pirogue, elle demeura un moment immobile entre la force du courant et la force des rames; nous ne savions si elle reculeroit ou si elle avanceroit, c'est-à-dire, que, dans ce moment, nous étions entre la vie et la mort : car si la rame eût cédé

à la force du courant, nous allions nous briser contre un gros arbre qui barrait presque entièrement le courant. Nos gens de l'autre pirogue qui avoit passé avant nous, nous attendoient dans un morne et triste silence, et jetèrent un grand cri de joie quand ils nous virent hors de danger. Je ne finirois point, si je voulois vous raconter tous les travaux de cette journée. Ce passage est bien nommé *le passage de la Croix*; un voyageur qui sait ce que c'est et ne laisse pas d'y passer, mérite les Petites-Maisons s'il en échappe. On n'abrège le voyage, par ce raccourci, que d'une très petite journée. Le Seigneur nous sauva la vie, et nous vinmes enfin à bout de faire ces deux lieues fatales.

Nous arrivâmes donc, à quatre ou cinq heures du soir, aux Grands-Tonicas. Le chef de cette nation vint au bord de l'eau nous recevoir, nous serra la main, nous embrassa, fit étendre une natte et des peaux devant la cabane, et nous invita à nous y coucher; ensuite il nous fit présenter un grand plat de mûres de ronces, et une *manne* (c'est-à-dire, une hotte) de fèves vertes : ce fut un vrai régal pour nous. *Le passage de la Croix* ne nous avoit pas permis de nous arrêter pour dîner. Ce chef a été baptisé, aussi bien que quel-

ques-uns de sa nation, par M. Davion; mais depuis le retour de ce missionnaire en France, où il se retira peu de temps après l'arrivée des pères Capucins dans le pays, il n'a guère de chrétien que le nom, une médaille et un chapelet. Il parle un peu françois; il nous demanda des nouvelles de M. Davion; nous lui dîmes qu'il étoit mort: il en témoigna du regret, et il parut souhaiter un missionnaire. Il nous montra aussi une médaille du Roi, que M. le commandant-général lui a envoyée au nom de S. M., avec un écrit qui porte que c'est en considération de l'attachement qu'il a toujours eu pour les François, que ce présent lui a été fait. Il y a quelques François aux Tonicas; ils nous firent de grands gémissements de ce qu'ils n'avoient point de missionnaire. Le P. Dumas dit la messe le lendemain de grand matin dans la cabane du chef, et nous fûmes édifiés de l'empressement qu'eurent quelques François de profiter de cette occasion pour s'approcher des sacrements.

Le 11, nous passâmes la nuit pour la dernière fois dans la pirogue. Le 12, nous cabanâmes aux Ecors-Blancs, et le 13, aux Natchez. Nous rendîmes aussitôt notre visite au P. Philibert, capucin, qui en est curé; c'est un homme

de bon sens, qui n'a pas été effarouché de nous voir comme ses confrères l'avoient été à la Nouvelle-Orléans; d'ailleurs, homme de bien, et très zélé. Nous descendîmes ensuite au bord de l'eau, pour y faire nos baires.

L'établissement françois des Natchez devient considérable. On y fait beaucoup de tabac, qui passe pour le meilleur du pays. C'est un canton fort élevé; de là on voit serpenter le Mississipi comme dans un abîme; ce sont des buttes continuelles et des bas-fonds; le terrain des concessions est plus uni et plus beau. La chaleur excessive nous empêcha d'y aller, aussi bien qu'au village sauvage. Ce village est éloigné d'une lieue des François : c'est la seule, ou presque la seule nation où l'on voit une espèce de gouvernement et de religion. Ils entretiennent un feu perpétuel, et ils savent par tradition que, s'il venoit à s'éteindre, il faudroit l'aller allumer chez les Tonicas. Le chef a beaucoup d'autorité sur ceux de sa nation, et il s'en fait obéir. Il n'en est pas ainsi de la plupart des autres nations; ils ont des chefs qui n'en ont que le nom; chacun est maître, et l'on ne voit cependant jamais de sédition parmi eux. Quand le chef des Natchez meurt, un certain nombre d'hommes et de femmes doit s'im-

moler pour le servir dans l'autre monde : plusieurs se sont déjà dévoués à la mort pour le temps que celui-ci mourra; on les étrangle dans ces occasions. Les François font ce qu'ils peuvent pour empêcher cette barbarie, mais ils ont bien de la peine à en sauver quelqu'un. Ils disent que leurs ancêtres ont passé les mers pour venir dans ce pays : des personnes qui connoissent leurs mœurs et leurs usages mieux que moi, prétendent qu'ils sont venus de la Chine.

Quoi qu'il en soit, les Tonicas et les Natchez sont deux nations considérables, qui devraient avoir chacune un missionnaire. Le chef des Tonicas est déjà chrétien, comme je vous l'ai dit; il a beaucoup d'autorité sur les siens, et d'ailleurs tout le monde convient que cette nation est très bien disposée pour le christianisme. Un missionnaire trouveroit le même avantage aux Natchez, s'il avoit le bonheur de convertir le chef; mais ces deux nations sont dans le district des Pères Capucins, qui, jusqu'ici, n'ont appris aucune langue sauvage.

Nous quittâmes les Natchez le 17, et nous nous embarquâmes, le P. Dumas et moi, sur une pirogue qui partoît pour la chasse. Les nôtres n'avoient pas encore fait leurs vivres,

c'est-à-dire, acheté et fait piler du maïs. Les battures commençoient à se découvrir ; nous y trouvions des œufs de tortue, nouveau régal pour nous. Ces œufs sont un peu plus gros que ceux de pigeons ; on les trouve dans le sable des battures ; le soleil les fait éclore ; les traces que les tortues ont laissées, font découvrir les endroits où elles ont caché leurs œufs ; on en trouve en quantité, et l'on en fait des omelettes qui sont bonnes pour des gens qui ne mangent que du grü.

On compte de la Nouvelle-Orléans aux Natchez, près de cent lieues, et des Natchez aux Yatous, quarante. Nous fîmes cette seconde traversée, sans autre aventure, sinon que nous fûmes surpris pendant une nuit d'un orage violent avec des éclairs et du tonnerre : jugez si l'on est bien à couvert de la pluie sous une toile. Le lendemain un Sauvage qui remontoit avec nous, mit pied à terre pour aller à la chasse ; nous continuâmes notre route. Nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, qu'il parut sur le rivage avec un chevreuil sur les épaules ; nous cabanâmes sur la première batture pour faire sécher nos hardes et pour faire *chaudière haute*. Ces repas que l'on fait après une bonne chasse, sont tout-à-fait à la sauvage : rien n'est plus

plaisant; la bête est en pièces dans un moment : rien n'est perdu ; nos voyageurs tirent du feu ou de la marmite , chacun selon son goût ; leurs doigts et quelques petits bâtons leur tiennent lieu de toutes sortes d'instruments de cuisine et de table. A les voir couverts seulement d'un brayer, plus hâlés , plus boucanés que des Sauvages, étendus sur le sable ou accroupis comme des singes , dévorer ce qu'ils tiennent en main, on ne sait si c'est une troupe de Bohémiens ou de gens qui font festin au sabbat.

Le 23 nous arrivâmes aux Yatous; c'est un poste françois a deux lieues de l'embouchure de la rivière de ce nom , qui se jette dans le Mississipi. Il y a un officier sous le nom de commandant, une douzaine de soldats et trois ou quatre habitants. C'est là qu'étoit la concession de M. Leblanc, qui s'en est allée en décadence comme bien d'autres. Le terrain est élevé par buttes; il est peu découvert; l'air y est, dit-on, malsain. Le commandant à notre arrivée fit tirer toute l'artillerie du fort, qui consiste en deux pièces de très petits canons. Ce fort est une baraque où loge le commandant, entourée d'une palissade, mais bien défendue par la situation du lieu. Le commandant nous reçut chez lui avec beaucoup d'ami-

tié; nous cabanâmes dans sa cour. Nos deux pirogues, dont l'une portoit le P. Souel, missionnaire des Yatous, arrivèrent deux jours après nous; le fort lui fit les mêmes honneurs qu'à nous. Ce cher Père avoit été dangereusement malade pendant la traversée des Natchez aux Yatous; il commençoit à se rétablir; il m'a écrit depuis mon arrivée ici qu'il étoit retombé malade, et qu'il étoit en convalescence lorsqu'il m'écrivait. Pendant notre séjour aux Yatous il acheta une maison, ou plutôt une cabane à la françoise, en attendant qu'il prit ses arrangements pour se placer parmi les Sauvages qui sont à une lieue du poste françois. Il y a trois villages qui parlent trois langues différentes et qui composent une nation peu nombreuse: je ne les connois pas davantage.

Le 26 nous nous rembarquâmes, le P. Dumas et moi. Des Yatous aux Akensas, on compte soixante lieues, nous y arrivâmes le 7 juillet, sans autre aventure que d'avoir fait une fois *chaudière haute* d'un ours qu'un de nos gens avoit tué à la chasse. Les villages des *Akensas* sont mal placés sur la carte. La rivière à son embouchure fait une fourche. Dans la branche d'en haut, se jette une rivière que

les Sauvages appellent *Niska* (eau blanche), qui n'est point marquée sur la carte quoiqu'elle soit considérable. Nous entrâmes par la branche d'en bas. De l'embouchure de cette branche à l'endroit où la rivière se sépare en deux, il y a sept lieues; de là il y a deux lieues au premier village qui renferme deux nations, les Tourimas et les Tougingas. De ce premier village au second, il y a deux lieues par eau et une lieue par terre; on l'appelle le village des Southous. Le troisième village est un peu plus haut du même bord de la rivière, ce sont les Kappas; de l'autre bord et vis-à-vis de ce dernier village, sont les habitations françoises. Les trois villages sauvages qui renferment quatre nations de noms différents, n'en font qu'une sous le nom commun d'Akensas que les François ont aussi donné à la rivière, quoique les Sauvages l'appellent *ni gitai* (eau rouge); ils parlent la même langue, et font en tout environ douze cents ames.

Nous étions peu éloignés de ces villages, lorsqu'une bande de petits Sauvages nous ayant aperçus, fit un grand cri et courut au village. Une pirogue françoise qui nous avoit précédés d'un jour, avoit averti de notre arrivée. Nous trouvâmes tout le village assem-

blé au débarquement. Aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, un Sauvage demanda à un de nos gens qu'il connoissoit et qui savoit la langue, combien de lunes *le Chef noir* demurerait parmi eux; Toujours, répondit ce François; Tu mens, répartit le Sauvage; le François lu répondit que non, qu'il y en auroit toujours parmi eux pour leur apprendre à connoître le *Grand Esprit*, comme il y en a aux Illinois. Le Sauvage le crut et lui dit : *Mon cœur rit quand tu dis cela*. Je me fis conduire par ce même François au village des Southouis, par terre. Avant que d'y arriver, nous trouvâmes le chef sous son *antichon* (c'est le nom que les François donnent à une espèce de cabane ouverte de tous côtés, que les Sauvages ont à leur désert (à leur campagne) et où ils vont prendre le frais). Il m'invita à me coucher sur sa natte, et me présenta de la sagamité; il dit un mot à son petit enfant qui étoit là; celui-ci fit aussitôt le cri sauvage, et cria de toutes ses forces : *panianga sa, panianga sa* (le chef noir, le chef noir). Dans un instant tout le village entourra l'antichon. Je leur fis dire dans quel dessein j'étois venu; je n'entendois de tous côtés que ce mot, *igaton*; mon interprète me dit qu'il signifioit *cela est*

bon. Toute cette troupe me conduisit au bord de l'eau en poussant de grands cris. Un Sauvage nous fit traverser la rivière dans sa pirogue, et après avoir marché un demi quart de lieue, nous arrivâmes aux habitations françoises. Je me logeai dans la maison de la compagnie des Indes, qui étoit celle des commandants lorsqu'il y en avoit ici, et je sentis bien de la joie d'être au bout des deux cents lieues que j'avois à faire, j'aimerois mieux faire deux fois le voyage que nous avons fait sur mer dans la même saison, que de recommencer celui-ci. Le P. Dumas n'étoit qu'au milieu de sa route pour se rendre aux Illinois; il se rembarqua le lendemain de son arrivée. On ne trouve pas la moindre habitation d'ici aux Illinois; mais on ne manque guère de tuer quelques bœufs, qui accommodent bien des gens qui n'ont que du gru pour vivre.

Me voici au bout de ma longue et ennuyeuse relation. Je n'ai écrit que pour vous et pour un ami aussi indulgent que vous, c'est le P. Bernard, à qui je vous prie d'adresser cette lettre; il est à Dijon; je tâcherai de contenter davantage votre curiosité, lorsque je connoîtrai mieux les mœurs des Sauvages de ce quartier. Vous n'avez pas la même excuse que moi; vous

êtes sur le grand théâtre qui change de scène tous les jours, et fournit matière aux lettres les plus longues et les plus curieuses. Je vous ai écrit de la Nouvelle-Orléans : avez-vous reçu ma lettre ?

Je vous prie de faire mes honneurs au P. de Fontenai, et de me recommander à ses saints sacrifices ; je me recommande aussi aux vôtres ; vous êtes tous deux dans tous mes *memento*. Présentez aussi mes respects au P. d'Avaugour et au F. Talard ; je prie ce cher Frère de m'adresser, dans le premier envoi qu'il fera au P. de Beaubois, le plus qu'il pourra d'estampes, et surtout celles qui représentent les différents mystères de la vie de notre Seigneur. M. Cars lui en donnera en le saluant de ma part ; il m'en a promis. C'est un des grands moyens que l'on puisse prendre pour donner quelque idée des mystères de notre religion aux Sauvages. Ils sont tous extasiés quand ils voient l'image de saint Régis que j'ai dans ma chambre, qui a été gravé par M. Cars ; ils se mettent la main devant la bouche, c'est un signe d'admiration parmi eux : *Ouakantaque*, s'écrient-ils, *c'est le Grand Esprit*. Je leur dis que non ; qu'il a été chef à robe noire comme moi ; qu'il a bien écouté et observé la parole du Grand Esprit

pendant sa vie, et qu'après sa mort il est allé au Ciel avec lui. Quelques-uns passent leur main en différentes fois sur le visage du saint et puis la portent sur leur visage ; c'est une cérémonie qu'ils font quand ils veulent donner une marque de vénération à quelqu'un ; puis ils se mettent en différents endroits de ma chambre, et disent à chaque fois en riant : *Il me regarde , il parle presque , il ne lui manque que la parole.* Voilà bien des minuties ; il est temps que nous reprenions haleine tous deux. Adieu, etc.

Aux Akensas , ce 3 octobre 1727.

LETTRE

Du P. le Petit, missionnaire, au P. d'Avaugour, procureur des missions de l'Amérique-Septentrionale.

A la Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Vous n'avez pu ignorer le triste événement qui a désolé cette partie de la colonie française établie aux Natchez, sur la droite du fleuve de Mississipi, à cent vingt lieues de son embouchure. Deux de nos missionnaires, occupés à la conversion des Sauvages, ont été compris dans le massacre presque général que cette nation barbare a fait des François, dans le temps même qu'on n'avoit nulle raison de se défier de sa perfidie. Une si grande perte que vient d'éprouver cette mission naissante, sera long-

temps l'objet de nos plus vifs regrets. Comme vous n'avez pu savoir que d'une manière confuse les suites d'une si noire trahison, je vais vous en développer toutes les circonstances; mais auparavant je crois devoir vous faire connoître le caractère de ces perfides Sauvages appelés Natchez. Quand je vous aurai décrit la religion, les mœurs et les coutumes de ces barbares, je viendrai à l'histoire du tragique événement dont j'ai dessein de vous entretenir, et je vous en raconterai toutes les particularités dans un détail, dont je m'assure que vous n'avez eu nulle connoissance.

Cette nation de Sauvages habite un des plus beaux et des plus fertiles climats de l'univers. Ce sont les seuls de ce continent-là qui paroissent avoir un culte réglé. Leur religion, en certains points, approche assez de celle des anciens Romains : ils ont un temple rempli d'idoles; ces idoles sont différentes figures d'hommes et d'animaux, pour lesquels ils ont la plus profonde vénération. La forme de leur temple ressemble à un four de terre qui auroit cent pieds de circonférence; on y entre par une petite porte haute de quatre pieds, et qui n'en a que trois de largeur; on n'y voit pas de fenêtre. La voûte de l'édifice est couverte de trois

rangs de nattes posées les unes sur les autres, afin d'empêcher que les pluies ne dégradent la maçonnerie. Par dessus et en dehors sont trois figures d'aigles de bois peints en rouge, en jaune et en blanc. Au devant de la porte est une espèce d'appentis avec une contre-porte où le gardien du temple est logé. Tout autour règne une enceinte de palissades, sur laquelle on voit exposés les crânes de toutes les têtes que leurs guerriers ont rapportées des combats qu'ils ont livrés aux ennemis de leur nation.

Dans l'intérieur du temple, il y a des tablettes posées à certaines distances les unes sur les autres. On y a placé des paniers de canne de figure ovale, où sont renfermés les ossements de leurs anciens chefs, et à côté, ceux des victimes qui se sont fait étrangler pour suivre leurs maîtres dans l'autre monde. Une autre tablette séparée porte plusieurs corbeilles bien peintes, où se conservent leurs idoles : ce sont des figures d'hommes et de femmes faites de pierre et de terre cuite, des têtes et des queues de serpents extraordinaires, des hiboux empaillés, des morceaux de cristal, et des mâchoires de grands poissons. Il y avoit

en l'année 1699 une bouteille et une patte de verre, qu'ils gardoient précieusement.

Ils ont soin d'entretenir dans ce temple un feu perpétuel, et leur attention est d'empêcher qu'il ne flambe : ils ne se servent pour cela que de bois sec de noyer ou de chêne. Les anciens sont obligés de porter, chacun à son tour, une grosse bûche dans l'enceinte de la palissade. Le nombre des gardiens du temple est fixé, et ils servent par quartier. Celui qui est en exercice est comme en sentinelle sous l'appentis, d'où il examine si le feu n'est pas en danger de s'éteindre : il l'entretient avec deux ou trois grosses bûches, qui ne brûlent que par l'extrémité, et qui ne se mettent jamais l'une sur l'autre, pour éviter la flamme.

De toutes les femmes, il n'y a que les sœurs du grand chef qui aient la liberté d'entrer dans le temple : l'entrée en est défendue à toutes les autres, aussi bien qu'au menu peuple, lors même qu'ils apportent à manger aux mânes de leurs parents, dont les ossements reposent dans le temple. Les mets se donnent au gardien, qui les porte à côté de la corbeille où sont les os du mort : cette cérémonie ne dure que pendant une lune. Les plats se mettent ensuite sur les

palissades de l'enceinte, et sont abandonnés aux bêtes fauves.

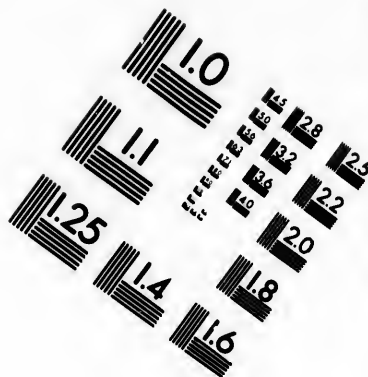
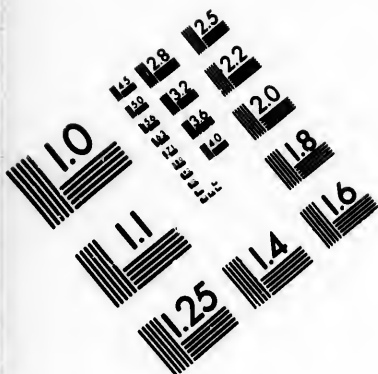
Le soleil est le principal objet de la vénération de ces peuples. Comme ils ne conçoivent rien qui soit au dessus de cet astre, rien aussi ne leur paroît plus digne de leurs hommages ; et c'est par la même raison que leur grand chef, qui ne connoît rien sur la terre au dessus de soi-même , prend la qualité de *frère du soleil*. La crédulité des peuples le maintient dans l'autorité despotique qu'il se donne. Pour mieux les y entretenir , on élève une butte de terre rapportée, sur laquelle on bâtit sa cabane, qui est de même construction que le temple : la porte est exposée au levant. Tous les matins, le grand chef honore de sa présence le lever de son frère aîné , et le salue de plusieurs hurlements dès qu'il paroît sur l'horizon ; ensuite il donne ordre qu'on allume son calumet ¹, et il lui fait une offrande des trois premières gorgées qu'il tire ; puis élevant les mains au dessus de la tête, et se tournant de l'orient à l'occident, il lui enseigne la route qu'il doit tenir dans sa course.

¹ Le calumet est une grande pipe dont se servent les Sauvages.

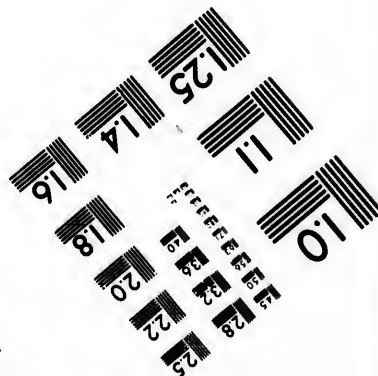
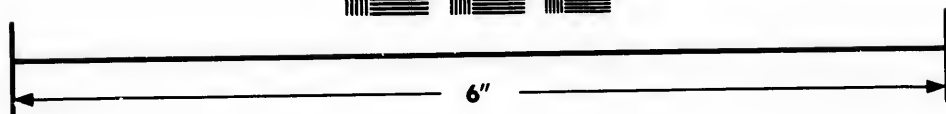
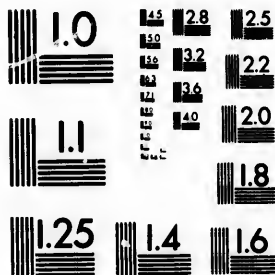
Il y a dans cette cabane plusieurs lits à gauche en entrant : mais sur la droite il n'y a que le lit du grand chef, orné de différentes figures peintes. Ce lit ne consiste que dans une paille de cannes et de joncs fort durs, avec une bûche carrée qui lui sert de chevet. Au milieu de la cabane on voit une petite borne : personne ne doit approcher du lit qu'il n'ait fait le tour de la borne. Ceux qui entrent saluent par un hurlement, et avancent jusqu'au fond de la cabane, sans jeter les yeux du côté droit où est le chef : ensuite on fait un nouveau salut en élevant les bras au dessus de la tête et hurlant trois fois. Si c'est une personne que le chef considère, il répond par un petit soupir et lui fait signe de s'asseoir ; on le remercie de sa politesse par un nouvel hurlement. A toutes les questions que fait le chef, on hurle une fois avant que de lui répondre : et lorsqu'on prend congé de lui, on fait traîner un seul hurlement jusqu'à ce qu'on soit hors de sa présence.

Lorsque le grand chef meurt, on démolit sa cabane ; puis on élève une nouvelle butte où l'on bâtit la cabane de celui qui le remplace dans sa dignité, et qui ne loge jamais dans celle de son prédécesseur. Ce sont les anciens qui enseignent leurs lois au reste du peuple : une





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

1.0
1.5
2.0

des principales est d'avoir un souverain respect pour le grand chef, comme étant frère du soleil, et le maître du temple. Ils croient l'immortalité de l'ame. Lorsqu'ils quittent ce monde, ils vont, disent-ils, en habiter un autre, pour y être récompensés ou punis. Les récompenses qu'ils se promettent consistent principalement dans la bonne chère, et le châtement, dans la privation de tout plaisir. Ainsi ils croient que ceux qui ont été fidèles observateurs de leurs lois, seront conduits dans une région de délices, où toutes sortes de viandes les plus exquises leur seront fournies en abondance; qu'ils y couleront des jours agréables et tranquilles au milieu des festins, des danses et des femmes; enfin qu'ils goûteront tous les plaisirs imaginables; qu'au contraire les infracteurs de leurs lois seront jetés sur des terres ingrates et toutes couvertes d'eau; qu'ils n'auront aucune sorte de grains, qu'ils seront exposés tout nus aux piquantes morsures des maringouins; que toutes les nations leur feront la guerre; qu'ils ne mangeront jamais de viande, et qu'ils ne se nourriront que de la chair des crocodiles, de mauvais poissons et de coquillages.

Ces peuples obéissent aveuglément aux moindres volontés du grand chef; ils le regar-

dent comme le maître absolu, non seulement de leurs biens, mais encore de leur vie, et il n'y a pas un d'eux qui osât lui refuser sa tête lorsqu'il la demande. Quelques travaux qu'il leur ordonne, il leur est défendu d'en exiger aucun salaire. Les François, qui ont souvent besoin de chasseurs ou de rameurs pour des voyages de long cours, ne s'adressent qu'au grand chef. Celui-ci fournit tous les hommes qu'on souhaite, et reçoit le paiement sans en faire part à ces malheureux, à qui il n'est pas même permis de se plaindre. Un des principaux articles de leur religion, surtout pour les domestiques du grand chef, est d'honorer ses funérailles en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre monde; ces aveugles se soumettent volontiers à cette loi, dans la folle persuasion où ils sont, qu'à la suite de leur chef, ils vont jouir du plus grand bonheur.

Pour se faire une idée de cette sanglante cérémonie, il faut savoir que, dès qu'il naît au grand chef un héritier présomptif, chaque famille qui a un enfant à la mamelle doit lui en faire hommage. Parmi tous ces enfants, on en choisit un certain nombre qu'on destine au service, et dès qu'ils ont l'âge compétent, on leur donne un emploi conforme à leurs talents :

les uns passent leur vie ou à la chasse, ou à la pêche, pour le service de sa table; les autres sont employés à l'agriculture; d'autres ne servent qu'à lui faire cortège : s'il vient à mourir, tous ces domestiques s'immolent avec joie pour suivre leur cher maître. Ils prennent d'abord leurs plus beaux ajustements, et se rendent dans la place qui est vis-à-vis le temple et où tout le peuple est assemblé. Après avoir dansé et chanté assez long-temps, ils se passent au cou une corde de poil de bœuf avec un nœud coulant, et aussitôt les ministres préposés à cette sorte d'exécution, viennent les étrangler, en leur recommandant d'aller rejoindre leur maître, et de reprendre dans l'autre monde des emplois encore plus honorables que ceux qu'ils occupoient en celui-ci. Les principaux domestiques ayant été étranglés de la sorte, on décharne leurs os, surtout ceux des bras et des cuisses, on les laisse se dessécher pendant deux mois dans une espèce de tombeau, après quoi on les en retire pour les renfermer dans des corbeilles, et les placer dans le temple à côté de ceux de leur maître. Pour ce qui est des autres domestiques, leurs parents les emportent chez eux, et les font enterrer avec leurs armes et leurs vêtements. Cette même cérémo-

nie s'observe pareillement à la mort des frères et des sœurs du grand chef. Les femmes se font toujours étrangler pour les suivre, à moins qu'elles n'aient des enfants à la mamelle : car alors elles continuent de vivre pour les allaiter. On en voit néanmoins plusieurs qui cherchent des nourrices, ou qui étranglent elles-mêmes leurs enfants, pour ne pas perdre le droit de s'immoler dans la place selon les cérémonies ordinaires et ainsi que la loi l'ordonne.

Le gouvernement est héréditaire; mais ce n'est pas le fils du chef régnant qui succède à son père, c'est le fils de sa sœur ou de la première princesse du sang. Cette politique est fondée sur la connoissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes. Ils ne sont pas sûrs, disent-ils, que les enfants de leurs femmes soient du sang royal, au lieu que le fils de la sœur du grand chef l'est du moins du côté de la mère.

Les princesses du sang n'épousent jamais que des hommes de famille obscure, et n'ont qu'un mari; mais elles ont la liberté de le congédier quand il leur plaît, et d'en choisir un autre parmi ceux de la nation, pourvu qu'il n'y ait entre eux aucune alliance. Si le mari se rend coupable d'infidélité, la princesse lui fait

casser la tête à l'instant; elle n'est point sujette à la même loi: car elle peut se donner autant d'amants qu'elle veut, sans que le mari puisse y trouver à redire. Il se tient en présence de sa femme dans le plus grand respect; il ne mange point avec elle, et il la salue en hurlant, comme font ses domestiques. Le seul agrément qu'il ait, c'est d'être exempt de travail, et d'avoir toute autorité sur ceux qui servent la princesse.

Autrefois la nation de Natchez étoit considérable: elle comptoit soixante villages et huit cents soleils ou princes; maintenant elle est réduite à six petits villages et à onze soleils. Dans chacun de ces villages il y a un temple où le feu est toujours entretenu comme dans celui du grand chef, auquel tous ces chefs obéissent. C'est le grand chef qui nomme aux charges les plus considérables de l'état: tels sont les deux chefs de guerre; les deux maîtres de cérémonie pour le culte qui se rend dans le temple; les deux officiers qui président aux autres cérémonies qu'on doit observer, lorsque les étrangers viennent traiter de la paix; celui qui a inspection sur les ouvrages; quatre autres chargés d'ordonner les festins dont on régale publiquement la nation et les étrangers qui vien-

ment la visiter. Tous ces ministres qui exécutent les volontés du grand chef, sont respectés et obéis, comme il le seroit lui-même s'il donnoit ses ordres.

Chaque année le peuple s'assemble pour ensemencer un vaste champ de blé d'Inde, de fèves, de citrouilles et de melons. On s'assemble de la même manière pour faire la récolte. Une grande cabane située dans une belle prairie, est destinée à conserver les fruits de cette récolte. Chaque été, vers la fin de juillet, le peuple se rassemble par ordre du grand chef, pour assister au grand festin qui se donne. Cette fête dure trois jours et trois nuits, chacun y contribue de ce qu'il peut y fournir; les uns apportent du gibier, les autres du poisson, etc. Ce sont des danses presque continues. Le grand chef et sa sœur sont dans une loge élevée et couverte de feuillages, d'où ils contemplent la joie de leurs sujets. Les princes les princesses, et ceux qui par leurs emplois, ont un rang distingué, se tiennent assez près du chef, auquel ils marquent leur respect et leur soumission par une infinité de cérémonies.

Le grand chef et sa sœur font leur entrée dans le lieu de l'assemblée sur un brancard porté par huit des plus grands hommes. Le

chef tient à la main un grand sceptre orné de plumes peintes ; tout le peuple danse et chante autour de lui en témoignage de la joie publique. Le dernier jour de cette fête, il fait approcher tous ses sujets et leur fait une longue harangue, par laquelle il les exhorte à remplir tous les devoirs de la religion ; il leur recommande sur toutes choses d'avoir une grande vénération pour les esprits qui résident dans le temple, et de bien instruire leurs enfants. Si quelqu'un s'est signalé par quelque action de zèle, il en fait publiquement l'éloge. C'est ce qui arriva en l'année 1702. Le tonnerre étant tombé sur le temple, et l'ayant réduit en cendres, sept ou huit femmes jetèrent leurs enfants au milieu des flammes pour apaiser le courroux du Ciel. Le grand chef appela ces héroïnes, et donna de grandes louanges au courage avec lequel elles avoient fait le sacrifice de ce qui leur étoit le plus cher ; il finit son panégyrique en exhortant les autres femmes à imiter un si bel exemple dans une semblable conjoncture.

Les pères de famille ne manquent point d'apporter au temple les prémices des fruits, des grains et des légumes ; il en est de même des présents qui se font à cette nation ; ils sont

aussitôt offerts à la porte du temple, où le gardien, après les avoir étalés et présentés aux esprits, les porte chez le grand chef, qui en fait la distribution ainsi qu'il le juge à propos, sans que personne témoigne le moindre mécontentement.

On n'ensemence aucune terre que les grains n'aient été présentés au temple avec les cérémonies accoutumées. Dès que ces peuples approchent du temple, ils lèvent les bras par respect, et poussent trois hurlements; après quoi ils frottent leurs mains à terre, et se relèvent par trois fois avec autant de hurlements réitérés. Quand on ne fait que passer devant le temple, on s'arrête simplement en le saluant les yeux baissés et les bras levés. Si un père ou une mère s'aperçoit que son fils manquât à cette cérémonie, il seroit puni sur le champ de quelques coups de bâton.

Telles sont les cérémonies des Sauvages natchez, par rapport à la religion. Celles de leurs mariages sont très simples. Quand un jeune homme songe à se marier, il doit s'adresser au père de la fille, ou, à son défaut, au frère aîné : on convient du prix, qui se paie en pelleteries ou en marchandises. Qu'une fille ait mené une vie libertine, ils ne font nulle

difficulté de la prendre, pour peu qu'ils croient qu'elle changera de conduite quand elle sera mariée. Du reste, ils ne s'embarrassent pas de quelle famille elle est, pourvu qu'elle leur plaise. Pour ce qui est des parents de la fille, leur unique attention est de s'informer si celui qui la demande est habile chasseur, bon guerrier ou excellent laboureur. Ces qualités diminuent le prix qu'on auroit droit d'exiger de lui pour le mariage.

Quand les parties sont d'accord, le futur époux va à la chasse avec ses amis : et lorsqu'il a, ou en gibier, ou en poisson, suffisamment de quoi régaler les deux familles qui contractent l'alliance, on se rassemble chez les parents de la fille; on sert en particulier les nouveaux mariés, et ils mangent au même plat. Le repas étant fini, le nouveau marié fait fumer les parents de sa femme et ensuite ses propres parents, après quoi tous les conviés se retirent. Les nouveaux mariés restent ensemble jusqu'au lendemain, et alors le mari conduit sa femme chez son beau-père, et il y loge jusqu'à ce que la famille lui ait fait bâtir une cabane particulière. Pendant qu'on la construit, il passe toute la journée à la chasse pour fournir aux repas qu'il donne à ceux qui

y travaillent. Les lois permettent aux Natchez d'avoir autant de femmes qu'ils veulent : cependant ceux du petit peuple n'en ont d'ordinaire qu'une ou d'eux. Les chefs en ont davantage, parce qu'ayant le privilège de faire cultiver leurs champs par le peuple, sans lui donner de salaire, le nombre de leurs femmes ne leur est point à charge.

Le mariage de ces chefs se fait avec moins de cérémonie ; ils se contentent d'envoyer quérir le père de la fille qu'ils veulent épouser, et ils lui déclarent qu'ils la mettent au rang de leurs femmes. Dès lors le mariage est fait ; ils ne laissent pas néanmoins de faire un présent au père et à la mère. Quoiqu'ils aient plusieurs femmes, ils n'en gardent qu'une ou deux dans leurs cabanes ; les autres restent chez leurs parents, où ils vont les voir lorsqu'il leur plaît. Il y a de certains temps de la lune où les Sauvages n'habitent jamais avec leurs femmes. La jalousie a si peu d'entrée dans leurs cœurs, que plusieurs ne font nulle difficulté de prêter leurs femmes à leurs amis. Cette indifférence vient de la liberté qu'ils ont d'en changer quand bon leur semble, pourvu néanmoins qu'elles ne leur aient point donné d'enfants :

car, s'il en est né de leur mariage, il n'y a que la mort qui puisse les séparer.

Lorsque cette nation fait un détachement pour la guerre, le chef du parti plante deux espèces de *mais* bien rougis depuis le haut jusqu'au bas, ornés de plumes rouges, de flèches et de casse-têtes aussi peints en rouges. Ces *mais* sont piqués du côté où ils doivent porter la guerre. Ceux qui veulent entrer dans le parti, après s'être parés et barbouillés de différentes couleurs, viennent haranguer le chef de la guerre. Cette harangue, que chacun fait l'un après l'autre, et qui dure près d'une demi-heure, consiste en mille protestations de service, par lesquelles ils l'assurent qu'ils ne demandent pas mieux que de mourir avec lui; qu'ils sont charmés d'apprendre d'un si habile guerrier l'art d'enlever des chevelures, et qu'ils ne craignent ni la faim ni les fatigues auxquelles ils vont être exposés.

Lorsqu'un nombre suffisant de guerriers s'est présenté au chef de guerre, il fait faire chez lui un breuvage qu'on appelle la médecine de guerre : c'est un vomitif composé d'une racine qu'on fait bouillir dans de grandes chaudières pleines d'eau. Les guerriers, quelquefois au nombre de trois cents hommes, s'étant assis

autour de la chaudière, on leur en sert à chacun environ deux pots. La cérémonie est de les avaler d'un seul trait, et de les rendre aussitôt par la bouche, avec des efforts si violents qu'on les entend de fort loin. Après cette cérémonie, le chef de guerre fixe le jour du départ, afin que chacun prépare les vivres nécessaires pour la campagne. Pendant ce temps-là les guerriers se rendent soir et matin dans la place, où, après avoir bien dansé et raconté en détail les actions brillantes où ils ont fait éclater leur bravoure, ils chantent leurs chansons de mort. A voir l'extrême joie qu'ils font paroître en partant, on diroit qu'ils ont déjà signalé leur valeur par quelque grande victoire; mais il faut bien peu de chose pour déconcerter leurs projets. Ils sont tellement superstitieux à l'égard des songes, qu'il n'en faut qu'un seul de mauvais augure pour arrêter l'exécution de leur entreprise, et les obliger de revenir sur leurs pas quand ils sont en marche. On voit des partis qui, après avoir fait toutes les cérémonies dont je viens de parler, rompent tout-à-coup leur voyage, parce qu'ils ont entendu un chien aboyer d'une façon extraordinaire : à l'instant leur ardeur pour la gloire se change en terreur panique.

Dans leurs voyages de guerre, ils marchent toujours par files. Quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, et s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour observer toutes choses, et en rendre compte aussitôt. Ils campent tous les soirs à une heure de soleil, et se couchent autour d'un grand feu, chacun ayant son arme auprès de soi. Avant que de camper, ils ont soin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demi-lieue aux environs du camp, afin d'éviter toute surprise. Jamais ils ne posent de sentinelle pendant la nuit; mais aussitôt qu'ils ont soupé, ils éteignent tous les feux. Le soir, le chef de guerre leur recommande de ne point se livrer à un sommeil profond, et de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent se rallier en cas qu'ils soient attaqués pendant la nuit, et mis en déroute. Comme les chefs de guerre portent toujours avec eux leurs idoles, ou ce qu'ils appellent leurs esprits, bien enfermés dans des peaux; le soir ils les suspendent à une petite perche rougie qu'ils plantent de biais, en sorte qu'elle soit penchée du côté des ennemis. Les guerriers, avant que de se coucher, le casse-tête en main, passent les uns après les autres en dansant devant ces préten-

du esprit, et faisant de grandes menaces du côté où sont leurs ennemis.

Lorsque le parti de guerre est considérable, et qu'il entre sur les terres ennemies, ils marchent sur cinq ou six colonnes. Ils ont beaucoup d'espions qui vont à la découverte. S'ils s'aperçoivent que leur marche soit connue, ils prennent ordinairement le parti de revenir sur leurs pas ; il n'y a que quelques petites troupes de dix ou de vingt hommes qui se séparent et qui tâchent de surprendre quelques chasseurs écartés des villages : à leur retour ils chantent les chevelures qu'ils ont enlevées. S'ils ont fait des esclaves, ils les font chanter et danser pendant quelques jours devant le temple, après quoi ils en font présent aux parents de ceux qui ont été tués. Les parents fondent en larmes pendant cette cérémonie, et essuient leurs larmes avec les chevelures qui ont été enlevées. Ils se cotisent pour récompenser les guerriers qui ont amené ces esclaves, dont le sort est d'être brûlés.

Les Natchez, comme toutes les autres nations de la Louisiane, distinguent par des noms particuliers ceux qui ont tué plus ou moins d'ennemis. Ce sont les anciens chefs de guerre qui distribuent les noms selon le mérite

des guerriers. Pour mériter le titre de grand tueur d'hommes, il faut avoir fait dix esclaves ou enlevé vingt chevelures. Quand on entend leur langue, le nom du guerrier fait connoître tous ses exploits. Ceux qui pour la première fois ont enlevé une chevelure ou fait un esclave, ne couchent point à leur retour avec leurs femmes, et ne mangent d'aucune viande; ils ne doivent se nourrir que de poisson et de bouillie. Cette abstinence dure six mois. S'ils manquoient à l'observer, ils s'imagi-neroient que l'ame de celui qu'ils ont tué les feroit mourir par sortilége, qu'ils ne remporteroient plus d'avantage sur leurs ennemis, et que les moindres blessures qu'ils recevroient leur seroient mortelles.

On a un extrême soin que le grand chef n'expose point sa vie lorsqu'il va à la guerre. Si sa valeur l'emportoit, et qu'il vint à être tué, les chefs du parti et les autres principaux guerriers seroient mis à mort à leur retour; mais ces sortes d'exécutions sont presque sans exemple, par les précautions qui se prennent pour le préserver de ce malheur.

Cette nation, comme les autres, a ses médecins. Ce sont pour l'ordinaire des vieillards qui, sans étude et sans aucune science,

entreprennent de guérir toutes les maladies. Ils ne se servent pour cela ni de simples, ni de drogues; tout leur art consiste en diverses jongleries; c'est-à-dire, qu'ils dansent, qu'ils chantent nuit et jour autour du malade, et qu'ils fument sans cesse en avalant la fumée du tabac. Ces jongleurs ne mangent presque point tout le temps qu'ils sont appliqués à la guérison de leurs malades; mais leurs chants et leurs danses sont accompagnés de contorsions si violentes que, bien qu'ils soient tout nus, et qu'ils doivent souffrir du froid, leur bouche est toujours écumante. Ils ont un petit panier où ils conservent ce qu'ils appellent leurs esprits, c'est-à-dire, de petites racines de différentes espèces, des têtes de hiboux, de petits paquets de poil de bêtes fauves, quelques dents d'animal, de petites pierres ou cailloux, et d'autres semblables fariboles.

Il paroît que, pour rendre la santé à leurs malades, ils invoquent sans cesse ce qui est dans leur panier. On en voit qui ont une certaine racine, laquelle par son odeur endort et étourdit les serpents. Après s'être frotté les mains et le corps de cette racine, ils tiennent ces animaux sans craindre leur piqure qui est mortelle. D'autres incisent, avec une pierre à

fusil, la partie affligée du malade, puis ils en sucent tout le sang qu'ils peuvent tirer; et en le rendant ensuite dans un plat, ils crachent en même temps un petit morceau de bois, de paille ou de cuir qu'ils avoient caché sous la langue: et, en le faisant remarquer aux parents du malade: voilà, disent-ils, la cause de son mal. Ces médecins se font toujours payer d'avance. Si le malade guérit, leur gain est assez considérable; mais s'il meurt, ils sont sûrs d'avoir la tête cassée par les parents ou par les amis du mort. C'est à quoi l'on ne manque jamais; et les parents même des médecins n'y trouvent point à redire, et n'en témoignent aucun chagrin.

Il en est de même de quelques jongleurs qui entreprennent de procurer de la pluie ou du beau temps. Ce sont d'ordinaire des vieillards fainéants, qui, voulant se soustraire au travail que demandent la chasse, la pêche et la culture des campagnes, exercent ce dangereux métier pour faire subsister leur famille. Vers le printemps, la nation se cotise pour acheter de ces jongleurs un temps favorable aux biens de la terre. Si la récolte se trouve abondante, ils gagnent considérablement; mais si elle est mauvaise, on s'en prend à eux, et on leur

casse la tête. Ainsi, ceux qui s'engagent dans cette profession, risquent le tout pour le tout. Du reste, leur vie est fort oisive; ils n'ont d'autre embarras que de jeûner et de danser avec un chalumeau à la bouche, plein d'eau et percé comme un arrosoir, qu'ils soufflent en l'air du côté des nuages les plus épais; ils tiennent d'une main le *sicicouet* (espèce de hochet), et de l'autre leurs esprits, qu'ils présentent au nuage en poussant des cris affreux, pour l'inviter à crever sur leurs campagnes. Si c'est du beau temps qu'ils demandent, ils ne se servent point de leurs chalumeaux, mais ils montent sur les toits de leurs cabanes, et du bras ils font signe au nuage, en soufflant de toutes leurs forces, de ne point s'arrêter sur leurs terres, et de passer outre. Lorsque le nuage se dissipe à leur gré, ils dansent et chantent autour de leurs esprits, qu'ils posent proprement sur une espèce d'oreiller: ils redoublent leur jeûne, et quand le nuage est passé; ils avalent de la fumée de tabac, et présentent leurs pipes au ciel.

Quoiqu'on ne fasse point de grâce à ces charlatans, lorsqu'on n'obtient pas ce qu'on demande, cependant le profit qu'ils retirent, quand par hasard ils réussissent, est si grand qu'on voit

un grand nombre de ces Sauvages qui ne craignent pas d'en courir les risques. Il est à observer que celui qui entreprend de donner de la pluie, ne s'engage jamais à donner du beau temps. C'est une autre espèce de charlatans qui a ce privilège; et quand on leur en demande raison, ils répondent hardiment que leurs esprits ne peuvent donner que l'un ou l'autre.

Lorsqu'un de ces Sauvages meurt, ses parents viennent pleurer sa mort pendant un jour entier; ensuite on le couvre de ses plus beaux habits, c'est-à-dire, qu'on lui peint le visage et les cheveux, et qu'on l'orne de ses plumages, après quoi on le porte dans la fosse qui lui est préparée, en mettant à ses côtés ses armes, une chaudière et des vivres. Pendant l'espace d'un mois, ses parents vont, dès le point du jour et à l'entrée de la nuit, pleurer pendant une demi-heure sur sa fosse. Chacun nomme son degré de parenté. Si c'est un père de famille, la femme crie : *mon cher mari, ah! que je te regrette!* les enfants crient : *mon cher père!* d'autres, *mon oncle, mon cousin*, etc. Ceux qui sont parents au premier degré, continuent cette cérémonie pendant trois mois; ils se coupent les cheveux en signe de

de
ne
jou
ter
cou
qu'
aux
cho
par
jou
fait
On
cab
hall
de
vati
gra
doi
sem
les
che
ban
rive
che
amb
et

deuil ; ils cessent de se peindre le corps , et ne se trouvent à aucune assemblée de réjouissance.

Lorsque quelque nation étrangère vient traiter de la paix avec les Natchez , on envoie des courriers pour donner avis du jour et de l'heure qu'ils feront leur entrée. Le grand chef ordonne aux maîtres de cérémonie de préparer toutes choses pour cette grande action. On commence par nommer ceux qui doivent nourrir chaque jour les étrangers : car ce n'est jamais le chef qui fait cette dépense ; ce sont toujours ses sujets. On nettoie ensuite les chemins ; on balaie les cabanes ; on arrange les bancs dans une grande halle qui est sur la butte du grand chef à côté de sa cabane. Son siège, qui est sur une élévation, est peint et orné ; le bas est garni de grandes nattes. Le jour que les ambassadeurs doivent faire leur entrée, toute la nation s'assemble. Les maîtres de cérémonie font placer les princes, les chefs des villages et les anciens chefs de famille près du grand chef, sur des bancs particuliers. Quand les ambassadeurs arrivent, et qu'ils sont à cinq cents pas du grand chef, ils s'arrêtent et chantent la paix. Cette ambassade est ordinairement de trente hommes et de six femmes. Six des mieux faits, et qui

ont les meilleures voix, marchent de front ; ils sont suivis des autres qui chantent pareillement , réglant la cadence avec le *sicicouet* : les six femmes font le dessus.

Quand le chef leur fait dire de s'approcher, ils avancent ; ceux qui ont les calumets chantent et dansent avec beaucoup de légèreté , tournant tantôt autour les uns des autres , et tantôt se présentant en face , mais toujours avec des mouvements violents et des contorsions extraordinaires. Quand ils sont entrés dans le cercle , ils dansent autour du siège sur lequel le chef est assis ; ils le frottent de leurs calumets depuis les pieds jusqu'à la tête ; puis ils vont à reculons retrouver ceux qui sont à leur suite. Alors ils chargent de tabac un de leurs calumets ; et tenant du feu d'une main , ils avancent tous ensemble auprès du chef , et le font fumer : ils poussent la première gorgée vers le ciel , la seconde vers la terre , et les autres autour de l'horizon ; après quoi ils présentent sans cérémonie la pipe aux princes et aux autres chefs. Cette cérémonie achevée , les ambassadeurs , en signe d'alliance , vont frotter leurs mains sur l'estomac du chef , et se frottent eux-mêmes tout le corps ; puis ils posent leurs calumets devant le chef sur de petites fourches,

Cel
lièr
per
fait
ban
por
sui
cal
qui
leur
se
les
lité
ban
I
le c
che
épa
est
pea
der
il a
assi
acti
et m
reto
der

Celui des ambassadeurs qui est chargé particulièrement des ordres de sa nation, harangue pendant une grosse heure. Quand il a fini, on fait signe aux étrangers de s'asseoir sur des bancs rangés près du grand chef, qui leur répond par un discours d'une égale durée. Ensuite le maître de cérémonie allume un grand calumet de paix, et fait fumer les étrangers, qui avalent la fumée du tabac. Le grand chef leur demande s'ils sont venus, c'est-à-dire, s'ils se portent bien. Ceux qui l'environnent vont les uns après les autres leur faire la même politesse. Après quoi on les conduit dans la cabane qu'on leur a préparée, et on les régale.

Le soir au soleil couchant, les ambassadeurs, le calumet à la main, vont en chantant chercher le grand chef, et le chargeant sur leurs épaules, ils le transportent dans le quartier où est leur cabane. Ils étendent à terre une grande peau où ils le font asseoir. L'un d'eux se place derrière lui, et posant les mains sur ses épaules, il agite tout son corps, tandis que les autres assis en rond par terre, chantent leurs belles actions. Après cette cérémonie, qui se fait soir et matin pendant quatre jours, le grand chef retourne dans sa cabane. Lorsqu'il rend la dernière visite aux ambassadeurs, ceux-ci plan-

tent un poteau au pied duquel ils s'asseient. Les guerriers de la nation ayant pris leurs plus beaux ajustements , dansent en frappant le poteau , et racontent à leur tour leurs grands exploits de guerre : ils font ensuite aux ambassadeurs des présents , qui consistent en des chaudières , des haches , des fusils , de la poudre , des balles , etc. Le lendemain de cette dernière cérémonie , il leur est permis de se promener par tout le village , ce qu'ils ne pouvoient pas faire auparavant. On leur donne alors tous les soirs des spectacles , c'est-à-dire , que les hommes et les femmes avec leurs plus belles parures s'assemblent dans la place , et dansent jusque bien avant dans la nuit. Quand ils sont prêts à s'en retourner , les maîtres de cérémonie leur font fournir les provisions nécessaires pour le voyage.

Après vous avoir donné une légère idée du génie et des mœurs des Natchez , je vais , mon R. P. , entrer , comme je vous l'ai promis , dans le détail de leur perfidie et de leur trahison. Ce fut le 2 décembre 1729 que nous apprimes qu'ils avoient surpris les François , et les avoient presque tous égorgés. Cette triste nouvelle nous fut d'abord apportée par un des habitants qui avoient échappé à leur fureur ;

el
d'
m
qu
po
br
co
ve
à p
pa
de
cra
lieu
Sau
C
nov
que
che
l'ar
gée
dét
fair
con
men
par
vill
Sau

elle nous fut confirmée les jours suivans par d'autres François fugitifs ; et enfin , des femmes françoises qu'ils avoient fait esclaves , et qu'on les a forcés de rendre , nous en ont rapporté toutes les particularités. Au premier bruit d'un événement si funeste , l'alarme et la consternation furent générales dans la Nouvelle-Orléans. Quoique ce carnage soit arrivé à plus de cent lieues d'ici , on eût dit qu'il se fût passé sous nos yeux. Chacun pleuroit la perte de son parent , de son ami , de ses biens ; tous craignoient pour leur propre vie : car il y avoit lieu d'appréhender que la conspiration des Sauvages ne fût universelle.

Ce massacre imprévu commença le lundi 28 novembre vers les neuf heures du matin. Quelques sujets de mécontentement que les Natchez crurent avoir de M. le commandant , et l'arrivée de plusieurs voitures richement chargées pour la garnison et pour les habitans , les déterminèrent à brusquer leur entreprise , et à faire leur coup bien plus tôt qu'ils n'en étoient convenus avec les nations conjurées. Voici comment ils exécutèrent leur projet. D'abord ils se partagèrent , et placèrent dans le fort , dans le village , et dans les deux concessions , autant de Sauvages qu'il y avoit de François. Ensuite

feignant de partir pour une grande chasse, ils se mirent à traiter avec les François de fusils, de poudre et de balles, offrant de les payer comptant, et même plus cher qu'à l'ordinaire; et en effet, comme il n'y avoit aucune raison de soupçonner leur fidélité, on fit au même moment l'échange de leurs poules et de leur maïs, avec quelques armes et des munitions dont ils se servirent bien perfidement contre nous. Il est vrai que quelques-uns témoignèrent de la défiance; mais on la crut si peu fondée, qu'on les traita de trembleurs qui s'effrayoient de leur ombre. On étoit bien en garde contre les Tchactas; mais pour les Natchez, on ne s'en défioit nullement, et ceux-ci en étoient tellement persuadés, que c'est ce qui augmenta leur hardiesse. S'étant ainsi posés en différentes maisons avec nos armes, ils attaquèrent en même temps chacun leur homme, et en moins de deux heures ils massacrèrent plus de deux cents François. Les plus connus sont M. de Chepar, commandant du poste; M. du Codère, commandant des Yazous; M. des Ursins, MM. de Kolly, père et fils; MM. de Longrays, des Noyers, Bailly, etc.

Le P. du Poisson venoit de faire les obsèques de son compagnon le frère Crucy, qui

étoit mort presque subitement d'un coup de soleil. Il s'étoit mis en route pour consulter M. Perrier, et prendre avec lui des mesures propres à faire descendre les Akensas sur le bord du Mississipi pour la commodité des voyageurs. Il arriva chez les Natchez le 26 novembre deux jours avant le carnage. Le lendemain, qui étoit le premier dimanche de l'Avent, il dit la messe paroissiale, et prêcha en l'absence du curé. Il devoit retourner l'après-midi à sa mission des Akensas; mais il fut arrêté par quelques malades auxquels il falloit administrer les sacrements. Le lundi, il venoit de dire la messe, et de porter le saint viatique à un de ces malades qu'il avoit confessé la veille, lorsque le massacre commença. Le chef à la grosse jambe le prit à brasse corps, et l'ayant jeté par terre, il lui coupa la tête à coups de hache. Le Père ne dit en tombant que ces paroles : *Ah mon Dieu! ah mon Dieu!* M. du Coudère tiroit son épée pour le défendre, lorsqu'il fut tué lui-même d'un coup de fusil par un autre Sauvage qu'il n'apercevoit pas.

Ces barbares n'épargnèrent que deux François, un tailleur et un charpentier, qui pouvoient les servir dans le besoin. Ils ne maltraitèrent point les esclaves Nègres ou Sauvages

qui voulurent se rendre; mais ils ouvrirent le ventre à toutes les femmes enceintes, et ils égorgèrent presque toutes celles qui allaitoient des enfants, parce qu'ils étoient importunés de leurs cris et de leurs pleurs. Ils ne tuèrent point les autres femmes, mais ils en firent leurs esclaves, et les traitèrent de la manière la plus indigne pendant deux ou trois mois qu'ils en furent les maîtres. Les moins malheureuses étoient celles qui savoient coudre, parce qu'on les occupoit à faire des chemises, des habits, etc. Les autres étoient employées à couper et à charrier le bois pour la chaudière, et à piler le maïs dont se fait leur sagamité. Mais deux choses surtout augmentoient la honte et la rigueur de leur esclavage: c'étoit en premier lieu d'avoir pour maîtres ceux-là mêmes qu'elles avoient vus tremper leurs mains cruelles dans le sang de leurs maris; et en second lieu, de leur entendre dire continuellement que les François avoient été traités de la même manière dans tous les autres postes, et que le pays en étoit entièrement délivré. Pendant le massacre, le grand chef des Natchez étoit tranquillement assis sous le hangar à tabac de la compagnie. Ses guerriers apportèrent à ses pieds la tête du commandant, autour de la-

quelle ils rangèrent celles des principaux François du poste, laissant leurs cadavres en proie aux chiens, aux carencros et aux autres oiseaux carnassiers.

Quand ils furent assurés qu'il ne restoit plus aucun homme dans le poste françois, ils se mirent à piller les maisons, le magasin de la compagnie des Indes, et toutes les voitures qui étoient encore chargées au bord de la rivière. Ils employèrent les Nègres à transporter les marchandises; ils les partagèrent entre eux à la réserve des munitions de guerre qu'ils mirent en sûreté dans une cabane particulière. Tant qu'ils eurent de l'eau-de-vie, dont ils trouvèrent une bonne provision, ils passèrent les jours et les nuits à boire, à chanter, à danser, à insulter de la manière la plus barbare aux cadavres et à la mémoire des François. Les Tchactas et les autres Sauvages étant de leur complot, ils étoient tranquilles, et ne craignoient point qu'on se portât à la vengeance que méritoient leur cruauté et leur perfidie. Une nuit qu'ils étoient plongés dans l'ivresse et dans le sommeil, madame des Noyers voulut se servir des Nègres pour venger la mort de son mari et des François; mais elle fut trahie par

celui à qui elle confia son dessein, et il s'en fallut peu qu'on ne la brûlât toute vive.

Quelques François se déroberent à la fureur des Sauvages en se réfugiant dans les bois, où ils souffrirent extrêmement de la faim et des injures du temps. L'un d'eux en arrivant ici soulagea un peu l'inquiétude où l'on étoit sur le poste que nous occupons chez les Yazous, qui n'est qu'à quarante ou cinquante lieues au dessus des Natchez par eau, et à quinze ou vingt seulement par terre. Ne pouvant plus résister au froid extrême dont il étoit saisi, il sortit du bois à la faveur de la nuit pour aller se réchauffer dans une maison française. Lorsqu'il en fut proche, il y entendit des voix de Sauvages, et il délibéra s'il entreroit. Il s'y détermina néanmoins, aimant encore mieux périr de la main de ces barbares, que de mourir de faim et de froid. Il fut agréablement surpris lorsqu'il vit ces Sauvages s'empressez à lui rendre service, le combler d'amitiés, le plaindre, le consoler, lui fournir des vivres, des habits, et une pirogue pour se sauver à la Nouvelle-Orléans. C'étoient des Yazous qui revenoient de chanter le calumet aux Oumas. Le chef le chargea de dire à M. Perrier qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des Yazous,

qu'ils ne perdroient pas l'esprit, c'est-à-dire, qu'ils demeureroient toujours attachés aux François, et qu'il partiroit incessamment avec sa troupe, pour avertir toutes les pirogues françoises qui descendroient du fleuve, de se tenir sur leurs gardes contre les Natchez.

Nous crûmes long-temps que les promesses de ce chef étoient bien sincères, et nous ne craignons plus rien de la perfidie indienne pour le poste des Yazous. Connoissez, mon révérend Père, quel est le génie des Sauvages, et si l'on peut se fier à leurs paroles, lors même qu'elles sont accompagnées des plus grandes démonstrations d'amitié. A peine furent-ils rendus dans leur village, que chargés des présents qu'ils reçurent des Natchez, ils suivirent leur exemple, et imitèrent leur trahison. Se joignant aux Corroys, ils convinrent ensemble d'exterminer les François : ils commencèrent par le P. Souel, leur missionnaire commun, qui demouroit au milieu d'eux dans leur propre village. La fidélité des Ofogoulas, qui étoient alors à la chasse, n'a pas été ébranlée, et ils font maintenant village avec les Tonikas.

Le 11 décembre, le P. Souel revenant sur le soir de visiter le chef, et se trouvant dans

une ravine , reçut plusieurs coups de fusil , et tomba mort sur la place. Les Sauvages vinrent fondre aussitôt sur sa cabane pour la piller. Son Nègre qui faisoit toute sa compagnie et toute sa défense, s'arma d'un couteau de bûcheron pour empêcher le pillage, et blessa même un Sauvage. Cette action de zèle lui coûta la vie. Heureusement il y avoit peu de mois qu'il avoit reçu le baptême, et il menoit une vie très chrétienne.

Ces Sauvages qui jusque là avoient paru sensibles à l'affection que leur portoit le missionnaire, se reprochèrent sa mort dès qu'ils furent capables de réflexion; mais revenant à leur férocité naturelle, ils prirent la résolution de mettre le comble à leur crime en détruisant le poste françois : « Puisque le chef noir est » mort, s'écrièrent-ils, c'est comme si tous les » François étoient morts; n'en épargnons aucun. » Dès le lendemain ils exécutèrent leur barbare projet, ils se rendirent de grand matin au fort qui n'étoit éloigné que d'une lieue. On crut qu'ils vouloient chanter le calumet au chevalier des Roches, qui commandoit ce poste en l'absence de M. de Codère. Il n'y avoit que dix-sept hommes qui ne soupçonnoient aucune mauvaise volonté de la part des Sauvages; ils

furent tous égorgés, et pas un n'échappa à la fureur de ces barbares. Ils accordèrent néanmoins la vie à quatre femmes et à cinq enfants qu'ils y trouvèrent, et dont ils firent leurs esclaves.

Un de ces Yazous ayant dépouillé le missionnaire, se revêtit de ses habits, et annonça bientôt aux Natchez, que sa nation avoit tenu sa parole, et que les François établis chez elle étoient tous massacrés. On n'en douta presque plus dans cette ville, quand on y apprit ce qui venoit d'arriver au P. Doutreleau. Ce missionnaire avoit pris le temps de l'hivernement des Sauvages pour venir nous voir, afin de régler quelques affaires de sa mission. Il étoit parti le premier jour de cette année 1730, et ne croyant pas pouvoir arriver à temps pour dire la messe chez le P. Souel dont il ignoroit la destinée, il prit le parti de la dire auprès de l'embouchure de la petite rivière des Yazous, où il avoit cabané.

Comme il se préparoit à une si sainte action, on vit aborder une pirogue de Sauvages. On leur demanda de quelle nation ils étoient. Yazous, camarades des François, répondirent-ils, en faisant mille amitiés aux voyageurs qui accompagnoient le missionnaire, et en leur

présentant des vivres. Pendant que le Père dressoit son autel, il passa une compagnie d'ourtardes sur laquelle les voyageurs déchargèrent les deux seuls fusils qu'ils eussent, sans penser à les recharger, parce qu'on alloit commencer la messe. Les Sauvages le remarquèrent; ils se mirent derrière les voyageurs, comme s'ils avoient dessein d'entendre la messe, quoiqu'ils ne fussent pas chrétiens.

Au temps que le Père disoit le *Kyrie eleison*, les Sauvages firent leur décharge. Le missionnaire se sentant blessé au bras droit, et voyant un des voyageurs tué à ses pieds, et les quatre autres en fuite, se mit à genoux pour recevoir le dernier coup de la mort qu'il regardoit comme certaine. Dans cette posture, il essuya deux ou trois décharges. Quoique les Sauvages tirassent sur lui presque à bout portant, ils ne lui firent point de nouvelles blessures. Se voyant donc comme miraculeusement échappé à tant de coups mortels, il prit la fuite ayant encore ses habits sacerdotaux, et sans autre défense qu'une grande confiance en Dieu dont il venoit d'éprouver la protection toute particulière. Il se jeta à l'eau; ayant avancé quelques pas, il saisit la pirogue dans laquelle s'enfuyoient deux des voyageurs, qui le croyoient

mort de tous les coups qu'ils avoient entendu tirer sur lui. En montant dans la pirogue, et tournant la tête pour voir si on ne le suivoit pas de trop près, il reçut dans la bouche un coup de plomb à outardes; la plupart des grains s'aplatirent contre ses dents, quelques-uns entrèrent dans les gencives et y restèrent longtemps; j'y en ai vu deux moi-même. Le P. Doutreleau, tout blessé qu'il étoit, se chargea de gouverner la pirogue, et ses deux compagnons se mirent à ramer. Malheureusement l'un d'eux avoit eu en partant la cuisse cassée d'un coup de fusil, dont il est demeuré estropié. Vous jugez bien, mon révérend Père, que le missionnaire et ses compagnons ne pensèrent plus à remonter la rivière; ils descendirent le Mississipi le plus vite qu'ils purent, et perdirent enfin de vue la pirogue de leurs ennemis, qui les avoient poursuivis pendant plus d'une heure, en faisant un feu continuel sur eux, et qui se vantèrent au village de les avoir tués. Les deux rameurs furent souvent tentés de se rendre; mais encouragés par le missionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages. Une vieille arme qui n'étoit point chargée, ni en état de l'être, qu'ils leur montrèrent de temps en temps, leur fit faire souvent le plongeon

dans leur pirogue, et les obligea enfin de se retirer.

Dès qu'ils se virent débarrassés de leurs ennemis, ils pansèrent leurs plaies comme ils purent, et jetant dans le fleuve tout ce qu'ils avoient dans leur pirogue, pour s'éloigner plus aisément de cette rive meurtrière, ils ne conservèrent que quelques morceaux de lard cru pour leur nourriture.

Leur dessein étoit de s'arrêter en passant aux Natchez; mais ayant aperçu les maisons françoises ou abattues ou brûlées, ils ne jugèrent pas à propos d'écouter les compliments des Sauvages, qui du bord du fleuve les invitoient à mettre pied à terre: ils gagnèrent au plus vite le large, et par là ils évitèrent les coups qu'on tira inutilement sur eux. C'est alors qu'ils commencèrent à se défier de toutes ces nations sauvages, et qu'ils résolurent de n'approcher de la terre qu'à la Nouvelle-Orléans, et même, supposé que ces barbares s'en fussent rendus les maîtres, de dériver jusqu'à la Balize, où ils espéroient trouver quelque vaisseau françois, à portée de recueillir les débris de la colonie. En passant devant les Tonikas, ils s'éloignèrent le plus qu'ils purent de leur bord; mais ils furent découverts,

et une pirogue qu'on avoit dépêchée pour les reconnoître, ne fut pas long-temps sans les approcher. Leur crainte et leur défiance se renouvelèrent, et ils ne prirent le parti de s'arrêter que quand ils s'aperçurent qu'on parloit fort bien françois dans cette pirogue; alors ils revinrent de leur frayeur; et dans l'abattement où ils étoient, ils furent bien consolés de pouvoir mettre pied à terre. Ils y trouvèrent la petite armée françoise qui se formoit, des officiers compatissans et tout-à-fait gracieux; un chirurgien et des rafraichissemens : ils se refirent un peu après tant de périls et de misères, et ils profitèrent dès le lendemain d'une pirogue qu'on équipoit pour la Nouvelle-Orléans.

Je ne puis vous exprimer, mon révérend Père, quel fut mon saisissement, quand je vis le P. Doutreleau, le bras en écharpe, arriver de plus de quatre cents lieues; n'ayant que sa soutane qui ne fût point d'emprunt. Ma surprise augmenta au récit de ses aventures. Je le mis aussitôt entre les mains du frère Parisel, qui visita ses plaies, et qui les a pansées avec un grand soin et un prompt succès. Il n'étoit point encore entièrement guéri de ses blessures, qu'il partit pour aller servir d'aumônier à l'armée françoise, comme il l'avoit

promis aux officiers qui l'en avoient prié. Il partagea avec eux les fatigues du siège de Natchez, et il y donna de nouvelles preuves de son zèle, de sa sagesse et de son courage.

A son retour des Natchez, il vint se délasser ici pendant six semaines, qu'il trouva bien longues, et qui me parurent bien courtes. Il étoit dans l'impatience de retourner à sa chère mission; mais il me fallut l'équiper généralement de tout ce qui est nécessaire à un missionnaire, et il fut obligé d'attendre le convoi pour les Illinois. Les risques qu'on couroit sur le fleuve durant ce soulèvement des Sauvages, portèrent M. le commandant à défendre aux voyageurs d'aller par bandes séparées. Le Père partit le 16 avril avec plusieurs autres en assez grand nombre pour n'avoir rien à craindre des ennemis. J'appris en effet qu'ils étoient rendus au-dessus des Akensas, sans qu'il fût arrivé aucun accident.

Le plaisir de voir le P. Doutreleau pour la première fois, et de le voir échappé à tant de périls, fut bien troublé par la vive douleur que je ressentais de la perte de deux missionnaires dont vous appréciez aussi bien que moi le mérite. Vous savez qu'à un très aimable caractère ils joignoient les qualités propres des

hommes apostoliques; qu'ils étoient très affectionnés à leur mission; qu'ils parloient déjà assez bien la langue des Sauvages; que leurs premiers travaux produisoient de grands fruits, et en auroient produit bien d'autres, puisque l'un et l'autre n'avoient guère que trente-cinq à trente-six ans. Cette perte qui m'occupe uniquement, ne me permet pas même de penser à la perte que nous avons faite de leurs Nègres et de leurs effets, quoiqu'elle dérange bien une mission qui ne fait que de naître, et qui est dans des besoins que vous connoissez mieux que personne.

Au reste il n'est rien arrivé à ces deux excellents missionnaires que nous pleurons, à quoi ils ne se fussent préparés, lorsqu'ils se consacrèrent aux missions des Sauvages de cette colonie. Cette seule disposition, indépendamment de tout le reste, a mis sans doute une grande différence aux yeux de Dieu entre leur mort et celle de tant d'autres qui ont été les martyrs du nom françois. Aussi suis-je bien persuadé que la crainte d'un sort semblable ne ralentira point le zèle de ceux de nos Pères qui auroient la pensée de nous suivre, et ne détournera pas nos supérieurs de se rendre aux saints désirs qu'ils auront de venir partager nos travaux.

Connoissant comme vous faites, mon révérend Père, la vigilance et les vucs de M. notre commandant, vous jugez bien qu'il ne s'est pas endormi dans les tristes conjonctures où nous nous trouvions. On peut dire sans flatterie qu'il s'est surpassé lui même, par les mouvements continuels qu'il s'est donnés, et par les sages mesures qu'il a prises pour venger le sang françois, et pour prévenir les malheurs dont presque tous les postes de la colonie étoient menacés. Aussitôt qu'il eut appris l'irruption imprévue des Natchez, il en fit porter la nouvelle dans tous les postes, et jusqu'aux Illinois, non par la voie directe et ordinaire du fleuve, qui étoit fermée, mais d'un côté par les Natchitoches et les Akensas; et de l'autre par la Mobile et les Tchicachas. Il invita les voisins nos alliés, et particulièrement les Tchactas, à venger cette perfidie; il fournit d'armes et de munitions toutes les maisons de la ville et des habitations; il fit monter deux bâtimens, le *Duc-de-Bourbon* et l'*Alexandre*, vers les Tonikas: ces vaisseaux étoient comme deux honnes forteresses contre les insultes des Sauvages, et en cas d'attaque, deux asiles assurés pour les femmes et pour les enfans. Il fit faire un fossé d'enceinte autour de la ville, et il placa

des corps-de-garde à ses quatre extrémités ; il forma pour sa défense plusieurs compagnies de milice bourgeoise, qui continuent de monter la garde tous les soirs. Comme il y avoit plus à craindre dans les concessions et les habitations que dans la ville, on s'y est fortifié avec plus de soin : il y a de bons forts aux Chaptoulas, aux Cannes-Brûlées, aux Allemands, aux Bayagoulas, et à la Pointe-Coupée.

D'abord M. notre commandant n'écoutant que son courage, prit le dessein de se mettre à la tête des troupes ; mais on lui représenta qu'il ne devoit point quitter la Nouvelle-Orléans où sa présence étoit absolument nécessaire ; qu'il y avoit à craindre qu'il ne prit envie aux Tchactas de tomber sur la ville, si elle étoit dégarnie de troupes, et que les Nègres, pour s'affranchir de l'esclavage, ne se joignissent à eux, ainsi que quelques-uns s'étoient joints aux Natchez. D'ailleurs il pouvoit être tranquille sur la conduite des troupes, M. le chevalier de Loubois, dont il connoissoit l'expérience et la bravoure, ayant été chargé de les commander.

Pendant que notre petite armée se rendoit aux Tonikas, sept cents Tchactas ramassés et conduits par M. le Suceur, marchaient vers les

Natchez. On fut informé par un parti de leurs gens, que ces Sauvages n'étoient nullement sur leurs gardes, et qu'ils passaient toutes les nuits à danser. Les Tchactas les surprirent, et vinrent fondre sur eux le 27 janvier à la pointe du jour. En moins de trois heures, ils délivrèrent cinquante-neuf personnes, tant femmes qu'enfants, avec le tailleur et le charpentier, et cent six Nègres ou Nègresses avec leurs enfants; ils firent dix-huit Natchez esclaves, et enlevèrent soixante chevelures; ils en auroient enlevé davantage, s'ils ne s'étoient pas attachés à délivrer les esclaves, comme on le leur avoit recommandé. Ils n'eurent que deux hommes de tués, et sept ou huit de blessés. Ils se campèrent avec leur prise à la concession de Sainte-Catherine, dans un simple parc fermé de pieux. La victoire eût été complète, s'ils eussent attendu l'armée françoise, ainsi qu'on en étoit convenu avec leurs députés.

Les Natchez se voyant attaqués par les formidables Tchactas, regardèrent leur défaite comme certaine; ils se renfermèrent dans deux forts, et passèrent les nuits suivantes à danser leur danse de mort. Dans leurs harangues on les entendoit reprocher aux Tchactas leur perfidie, de ce qu'ils s'étoient déclarés en faveur

des François, contre la parole qu'ils leur avoient donnée de s'unir à eux pour les détruire.

Trois jours avant cette action, le sieur Mesplex arriva aux Natchez avec cinq autres François : ils s'étoient offerts à M. de Loubois, pour aller leur porter des paroles de paix, afin de pouvoir sous ce prétexte s'informer de leurs forces et de leur situation présente. En descendant de la barque, ils rencontrèrent un parti, qui, sans leur donner le temps de parler, leur tua trois hommes, et fit les trois autres prisonniers. Le lendemain, ils renvoyèrent un de ces prisonniers avec une lettre, par laquelle ils demandoient pour ôtage le sieur Broutin, qui avoit autrefois commandé chez eux, et le chef des Tonikas : de plus ils exigeoient pour la rançon des femmes, des enfants et des esclaves, deux cents fusils, deux cents barils de poudre, deux cents barils de balles, deux mille pierres à fusil, deux cents couteaux, deux cents haches, deux cents pioches, vingt quarts d'eau-de-vie, vingt barriques de vin, vingt barils de vermillon, deux cents chemises, vingt pièces de limbourg, vingt pièces de toile, vingt habits galonnés sur les coutures, vingt chapeaux bordés avec des plumets, et cent habits plus sim-

ples. Leur dessein étoit d'égorger les François qui apporteroient ces marchandises. Dès le même jour ils brûlèrent avec la dernière inhumanité l'infortuné Mesples et son compagnon. Le 8 février, les François avec les Tonikas, et quelques autres petites nations qui sont vers le bas du Mississipi, arrivèrent aux Natchez. Ils s'emparèrent de leur temple dédié au soleil.

L'impatience et l'indocilité des Tchactas, lesquels, comme presque tous les Sauvages, ne sont capables que d'un coup de main, et ensuite se retirent; le trop petit nombre de soldats françois qui se trouvèrent accablés de fatigues; le manque de vivres, que les Sauvages voloient aux François; le défaut de munitions, dont on ne pouvoit rassasier les Tchactas, qui en dépensoient une partie inutilement, et qui mettoient l'autre en réserve pour la chasse; la résistance des Natchez qui s'étoient bien fortifiés, et qui se hattoient en désespérés: tout cela déterminâ à écouter les propositions que firent les assiégés après sept jours de tranchée ouverte. Ils menaçoient, si nous persistions dans le siège, de brûler ce qui leur restoit de François, et ils s'offrirent de les rendre, si nous voulions retirer nos sept pièces de canon, qui, dans le fond, faute d'un bon canonnier,

et dans les circonstances présentes, n'étoient guère propres qu'à leur faire peur. Les propositions furent acceptées et accomplies de part et d'autre. Le 25 février, les assiégés remirent fidèlement tout ce qu'ils avoient promis, et les assiégeants se retirèrent avec leurs canons dans un petit fort qu'on éleva promptement sur l'Escôre auprès du fleuve, pour inquiéter toujours les Natchez, et pour assurer le passage aux voyageurs. M. Perrier en donna le commandement à M. Dartaguet, pour reconnoître l'intrépidité avec laquelle, durant le siège, il s'exposoit aux plus grands dangers, et bravoit partout la mort.

Avant que les Tchactas se déterminassent à donner sur les Natchez, ils étoient allés chez eux porter le calumet. Ils y furent reçus d'une manière assez nouvelle. Ils les trouvèrent, eux et leurs chevaux, parés de chasubles et de devants d'autel : plusieurs portoient à leur cou des patènes, buvoient et donnoient à boire de l'eau-de-vie dans des calices et des ciboires. Les Tchactas eux-mêmes, quand ils eurent pillé nos ennemis, renouvelèrent cette profanation sacrilège, en faisant dans leurs danses et dans leurs jeux le même usage de nos ornemens et de nos vases sacrés. On n'en a pu retirer qu'une

petite partie. La plupart de leurs chefs sont venus ici [pour se faire payer des chevelures qu'ils ont enlevées, et des François ou des Nègres qu'ils ont délivrés. Ils nous ont fait acheter bien cher leurs petits services, et ne donnent guère envie de les employer dans la suite, d'autant plus qu'ils ont paru beaucoup moins braves que les petites nations, dont ils ne se font redouter que par leur grand nombre. Les maladies diminuent tous les ans cette nation, qui est maintenant réduite à trois ou quatre mille guerriers. Depuis que ces Sauvages ont fait connoître ici leur caractère, on ne peut plus les souffrir : ils sont insolents, féroces, dégoûtants, importuns et insatiables. On plaint et on admire tout à la fois nos missionnaires, de renoncer à toute société, pour n'avoir que celle de ces barbares.

J'ai renouvelé connoissance avec Paatlako, un des chefs, et avec un grand nombre d'autres Tchactas. Ils m'ont rendu beaucoup de visites intéressées, et m'ont souvent répété à peu près le même compliment qu'ils me firent il y a plus d'un an, lorsque je les quittai. « Nos » cœurs et ceux de nos enfants pleurent, m'ont- » ils dit, depuis que nous ne te voyons plus ; » tu commençois à avoir de l'esprit comme

» nous; tu nous entendois, et nous t'enten-
» dions; tu nous aimes, et nous t'aimons;
» pourquoi nous as-tu quittés? Que ne reviens-
» tu? Allons, viens-t'en avec nous.» Vous sa-
vèz, mon révérend Père, que je ne pouvois
répondre à leurs désirs : ainsi je leur dis sim-
plement que je les irois rejoindre dès que je le
pourrois; qu'après tout je ne suis ici que de
corps, et que mon cœur est demeuré chez eux :
« Cela est bon, répartit un de ces Sauvages;
» mais cependant ton cœur ne nous dit rien;
» il ne nous donne rien.» C'est toujours là
qu'ils en reviennent; ils ne nous aiment, et ne
nous trouvent de l'esprit qu'autant que nous
leur donnons.

Il est vrai que Paatlako a combattu avec
beaucoup de valeur contre les Natchez : il y a
même reçu un coup de fusil dans les reins :
pour le consoler de sa blessure on l'a reçu avec
plus d'estime et d'amitié que les autres. A peine
s'est-il vu dans son village, qu'enflé de ces lé-
gères marques de distinction, il a dit au P. Bau-
douin, que toute la Nouvelle-Orléans avoit été
dans d'étranges alarmes au sujet de sa maladie,
et que M. Perrier a informé le roi de sa bra-
voure et des grands services qu'il a rendus
dans la dernière expédition. A ces traits, je re-

connois le génie de cette nation : c'est la présomption et la vanité même.

On a abandonné aux Tchactas trois Nègres des plus mutins, et qui s'étoient déclarés le plus pour les Natchez; ils les ont brûlés vifs avec une cruauté qui a inspiré à tous les Nègres une nouvelle horreur des Sauvages : il en peut résulter un bien pour la sûreté de la colonie. Les Tonikas et les autres petites nations ont remporté de nouveaux avantages sur les Natchez, et y ont fait plusieurs prisonniers : ils ont brûlé trois femmes et quatre hommes, après leur avoir enlevé la chevelure. On dit que le peuple commence à s'accoutumer à un spectacle si barbare.

On ne put s'empêcher d'être attendri, lorsqu'on vit arriver en cette ville les femmes françoises que les Natchez avoient faites leurs esclaves. Les misères qu'elles ont souffertes étoient peintes sur leurs visages : cependant il paroît qu'elles les ont bientôt oubliées : du moins plusieurs d'entre elles se sont fort pressées de se remarier, et on assure qu'il y a eu de grandes démonstrations de joie à leurs noces.

Les petites filles que nul des habitants n'a voulu adopter, ont grossi le troupeau intéres-

sant des orphelines que les religieuses élèvent. Le grand nombre de ces enfants ne sert qu'à augmenter leur charité et leurs attentions. On leur a fait une classe séparée, et on leur a donné deux maîtresses particulières. Il n'y en a pas une de cette sainte communauté qui ne soit charmée d'avoir passé les mers, ne dut-elle faire ici d'autre bien que celui de conserver ces enfants dans l'innocence, et de donner une éducation polie et chrétienne à de jeunes Françaises qui risquoient de n'être guère mieux élevées que des esclaves. On fait espérer à ces saintes filles, qu'avant la fin de l'année elles occuperont la maison neuve qu'on leur destine, et après laquelle elles soupirent depuis long-temps. Quand elles y seront une fois logées, à l'instruction des pensionnaires, des orphelines, des filles du dehors et des Nègresses, elles ajouteront encore le soin des malades de l'hôpital, et d'une maison de refuge pour les femmes de vertu suspecte : peut-être même que dans la suite elles pourront aider à donner régulièrement chaque année la retraite à un grand nombre de dames, selon le goût que nous leur en avons inspiré.

Tant d'œuvres de charité suffiroient pour occuper en France plusieurs communautés et

des instituts différents. Que ne peut point un grand zèle! Ces divers travaux n'étonnent point sept Ursulines, et elles comptent de les soutenir avec la grâce de Dieu, sans que l'observance religieuse en souffre. Pour moi je crains fort que, s'il ne leur vient pas du secours, elles ne succombent sous le poids de tant de fatigues. Ceux qui, avant que de les connoître, disoient qu'elles venoient trop tôt, et en trop grand nombre, ont bien changé de sentiments et de langage : témoins de leur conduite édifiante, et des grands services qu'elles rendent à la colonie, ils trouvent qu'elles sont venues trop tard, et qu'il n'en sauroit trop venir de la même vertu et du même mérite.

Les Tchikachas, nation brave, mais perfide, et peu connue des François, ont tâché de débaucher la nation illinoise : ils ont même sondé quelques particuliers, pour voir s'ils ne pourroient pas l'attirer au parti des Sauvages ennemis de notre nation. Les Illinois leur ont répondu qu'ils sont presque tous de la prière (c'est-à-dire, selon leur manière de s'exprimer, qu'ils sont chrétiens), et que, d'ailleurs, ils sont inviolablement attachés aux François, par les alliances que plusieurs de leur nation

ont contractées avec eux en épousant leurs filles. « Nous nous mettrons toujours, ajoutèrent-ils, au devant des ennemis des François ; il faudra nous passer sur le ventre pour aller à eux, et nous frapper nous-mêmes au cœur avant que de leur porter un seul coup. » Leur conduite s'est soutenue et n'a point démenti leurs paroles. A la première nouvelle de la guerre des Natchez et des Yazous, ils sont venus ici pleurer les robes noires (les missionnaires) et les François, et offrir les services de leur nation à M. Perrier, pour venger la mort des François. Je me trouvai au gouvernement à leur arrivée, et je fus charmé des harangues qu'ils firent. Chikagou, que vous avez vu à Paris, étoit à la tête des Mitchigamias ; et Mamantouensa, à la tête des Kaskakias.

Chikagou parla le premier. Il étendit dans la salle un tapis de peau de biche, bordé de porcépic, sur lequel il mit deux calumets, avec divers agréments sauvages, qu'il accompagna d'un présent à l'ordinaire. « Voilà, dit-il en montrant ces deux calumets, deux paroles que nous t'apportons ; l'une de religion, et l'autre de paix ou de guerre, selon que tu l'ordonneras. Nous écoutons avec respect tes commandants, parce qu'ils nous portent la

» parole du roi notre père; et plus encore les
» robes noires, parce qu'ils nous portent la pa-
» role de Dieu même, qui est le Roi des rois.
» Nous sommes venus de bien loin pleurer
» avec toi la mort des François, et t'offrir nos
» guerriers pour frapper sur les nations enne-
» mies que tu voudras nous marquer. Tu n'as
» qu'à parler. Quand je passai en France, le
» roi me promit sa protection pour la prière,
» et me recommanda de ne la quitter jamais :
» je m'en souviendrai toujours. Accorde-nous
» aussi ta protection pour nous et pour nos
» robes noires.» Il exposa ensuite les senti-
ments édifiants dont il étoit pénétré sur la reli-
gion, que l'interprète Baillardjon nous fit à
demi entendre en très mauvais françois.

Mamentouensa parla ensuite; sa harangue étoit laconique, et d'un style bien différent de celui des Sauvages, qui répètent cent fois la même chose dans le même discours. «Voilà, » dit-il, deux jeunes esclaves Padoukas, quel- » ques pelleteries, et d'autres bagatelles; c'est » un petit présent que je te fais; mon dessein » n'est pas de t'engager à m'en faire un plus » grand: tout ce que je te demande, c'est ton » cœur et ta protection; j'en suis plus jaloux » que de toutes les marchandises du monde;

» et quand je te la demande, c'est unique-
» ment pour la prière. Mes sentiments sur la
» guerre sont les mêmes que ceux de Chikagou,
» qui vient de parler : vainement répéterois-je
» ce que tu viens d'entendre. »

Un autre vieux chef, qui avoit l'air d'un ancien patriarche, se leva aussi : il se contenta de dire qu'il vouloit mourir, comme il avoit toujours vécu, dans la prière. « La dernière parole, » ajouta-t-il, que nous ont dite nos Pères, » étant sur le point de rendre le dernier sou- » pir, c'est d'être toujours attachés à la prière, » et qu'il n'y a point d'autre moyen d'être heu- » reux en cette vie, et bien plus encore dans » l'autre après la mort. »

M. Perrier, qui a de grands sentiments de religion, écoutoit avec un sensible plaisir ces harangues sauvages : il s'abandonna aux mouvements de son cœur, sans avoir besoin de recourir aux détours et aux déguisements qui sont souvent nécessaires quand on traite avec le commun des Sauvages. A chaque harangue, il fit une réponse telle que ces bons chrétiens pouvoient la souhaiter : il les remercia de leurs offres de service pour la guerre, étant assez fort contre les ennemis qui occupent le bas du fleuve ; mais il les avertit de se tenir sur leurs

gardes, et de prendre notre défense contre ceux qui habitent le haut du même fleuve.

On se défie toujours des Sauvages appelés Renards, quoiqu'ils n'osent plus rien entreprendre, depuis que le P. Guignas a détaché de leur parti les nations des Kikapoux et des Maskoutins. Vous savez, mon révérend Père, qu'étant en Canada, il eut le courage de pénétrer jusque chez les Sioux, Sauvages errants vers la source du Mississipi, à environ huit cents lieues de la Nouvelle-Orléans, et à six cents lieues de Québec. Obligé d'abandonner cette mission naissante, par le mauvais succès qu'avoit eu l'entreprise contre les Renards, il descendit le fleuve pour se rendre aux Illinois. Le 15 octobre 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les Kikapoux et les Maskoutins. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces Sauvages, il eut beaucoup à souffrir et tout à craindre. Il vit le moment où il alloit être brûlé vif, et il se préparoit à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un vieillard, dont la famille lui sauva la vie et lui procura la liberté. Nos missionnaires, qui étoient chez les Illinois, ne furent pas plutôt instruits de sa triste situation, qu'ils lui procurèrent tous les adoucissements qu'ils purent. Tout ce qu'il reçut,

il l'employa à gagner les Sauvages : il y réussit , jusqu'à les engager même à le conduire chez les Illinois , et à y venir faire la paix avec les François et les Sauvages de ce quartier. Sept ou huit mois après la conclusion de cette paix, les Maskoutins et les Kikapoux revinrent encore chez les Illinois , et emmenèrent le P. Guignas pour passer l'hiver avec eux , d'où, selon les apparences, il retournera en Canada. Ces fatigans voyages l'ont extrêmement vieilli ; mais son zèle, plein de feu et d'activité , semble lui donner de nouvelles forces.

Les Illinois n'eurent point d'autre maison que la nôtre , pendant les trois semaines qu'ils demeurèrent dans cette ville : ils nous charmèrent par leur piété, et par leur vie édifiante. Tous les soirs ils récitoient le chapelet à deux chœurs, et tous les matins ils entendoient une messe, pendant laquelle, surtout les dimanches et les fêtes, ils chantoient différentes prières de l'Église, conformes aux différents offices du jour. A la fin de la messe, ils ne manquoient jamais de chanter de tout leur cœur la prière pour le Roi. Les religieuses chantoient le premier couplet latin sur le ton ordinaire du chant grégorien, et les Illinois continuoient les autres couplets en leur langue, sur le même ton.

Ce spectacle, qui étoit nouveau, attiroit grand monde dans l'église, et inspiroit une tendre dévotion. Dans le cours de la journée, et après le souper, ils chantoient souvent ou seuls ou tous ensemble, diverses prières de l'Église, telles que sont le *Dies iræ*, etc., *Vexilla Regis*, etc., *Stabat Mater*, etc. A les entendre, on s'apercevoit aisément qu'ils avoient plus de goût et de plaisir à chanter ces saints cantiques, que le commun des Sauvages et même beaucoup de François n'en trouvent à chanter des chansons frivoles et souvent dissolues. On seroit étonné, comme je l'ai été moi-même en arrivant dans cette mission, de voir qu'un grand nombre de nos François ne sont pas, à beaucoup près, si bien instruits de la religion que le sont ces néophytes : ils n'ignorent presque aucune des histoires de l'ancien et du nouveau Testament : ils ont d'excellentes méthodes d'entendre la messe et de recevoir les sacrements. Leur catéchisme, qui m'est tombé entre les mains, avec la traduction littérale qu'en a faite le P. Boullanger, est un parfait modèle pour ceux qui en auroient besoin dans leurs nouvelles missions. On n'a laissé ignorer à ces bons Sauvages aucun de nos mystères et de nos devoirs : on s'est attaché au fond et à l'essen-

tiel
ma
pre
sen
ter,
nain
nisi
abo
tion
trav
obli
sidé
de
bap
L
reli
d'el
» bi
» li
les
tra
» é
» r
» A
» v
» p
» r

tiel de la religion, qu'on leur a exposé d'une manière également instructive et solide. La première pensée qui vient à ceux qui connoissent ces Sauvages, c'est qu'il en a dû bien coûter, et qu'il en coûte bien encore aux missionnaires pour les former de la sorte au christianisme. Mais leur assiduité et leur patience sont abondamment récompensées par les bénédictions qu'il plaît à Dieu de répandre sur leurs travaux. Le P. Boullanger me mande qu'il est obligé, pour la seconde fois, d'agrandir considérablement son église, par le grand nombre de Sauvages qui, chaque année, reçoivent le baptême.

Le premier jour que les Illinois virent les religieuses, Mamantouensa, apercevant auprès d'elles une troupe de petites filles : « Je vois » bien, leur dit-il, que vous n'êtes pas des religieuses *sans dessein*. » Il vouloit dire qu'elles n'étoient pas de simples solitaires qui ne travaillent qu'à leur propre perfection. « Vous » êtes, leur ajouta-t-il, comme les robes noires, nos Pères; vous travaillez pour les autres. » Ah, si nous avions là-haut deux ou trois de vous autres, nos femmes et nos filles auroient plus d'esprit, et seroient meilleures chrétiennes. Hé bien! lui répondit la mère supé-

» riure, choisissez celles que vous voudrez.
» Ce n'est point à nous à choisir, répondit
» Mamantouensa, c'est à vous qui les connois-
» sez. Le choix doit tomber sur celles qui sont
» le plus attachées à Dieu, et qui l'aiment da-
» vantage. » Vous jugez assez, mon révérend
Père, combien ces saintes filles furent charmées
de trouver dans un Sauvage des sentiments si
raisonnables et si chrétiens. Ah! qu'il faudra
de temps et de peines pour apprendre aux
Tchactas à penser et à parler de la sorte. Ce ne
peut être que l'ouvrage de celui qui sait, quand
il lui plait, changer les pierres en enfants d'A-
braham.

Chikagou garde précieusement, dans une
bourse faite exprès, la magnifique tabatière que
feue madame la duchesse d'Orléans lui donna
à Versailles. Quelque offre qu'on lui en ait
faite, il n'a jamais voulu s'en défaire; attention
bien remarquable dans un Sauvage, dont le
caractère est de se dégoûter bientôt de tout ce
qu'il a, et de désirer passionnément ce qu'il
voit et ce qu'il n'a pas. Tout ce qu'il a ra-
conté de la France à ses compatriotes leur a
paru incroyable. « On t'a payé, lui disoit-on,
» pour nous faire accroire toutes ces belles
» fictions. Nous voulons bien croire, lui di-

voudrez.
répondit
connois-
s qui sont
ment da-
révérénd
charmées
timents si
t'il faudra
endre aux
orte. Ce ne
ait, quand
sants d'A-
dans une
patière que
lui donna
lui en ait
; attention
ge, dont le
de tout ce
nt ce qu'il
qu'il a ra-
otes leur a
i disoit-on,
ces belles
re, lui di-

» soient ses parents, et ceux à qui sa sincérité
» étoit moins suspecte, que tu as vu tout ce
» que tu nous dis; mais il faut qu'un charme
» t'ait fasciné les yeux; car il n'est pas possible
» que la France soit telle que tu nous la dé-
» peins.» Lorsqu'il disoit qu'en France il y a
cinq cabanes les unes sur les autres, et qu'elles
sont aussi élevées que les plus grands arbres;
qu'il y a autant de monde dans les rues de
Paris, que de brins d'herbes dans les prairies,
et de maringouins dans les bois; qu'on s'y pro-
mène, et qu'on fait même de longs voyages
dans des cabanes de cuir ambulantes; on ne le
croyoit pas plus que lorsqu'il ajoutoit qu'il
avoit vu de longues cabanes pleines de mala-
des, où d'habiles chirurgiens faisoient les plus
belles cures. « Écoutez, leur disoit-il plaisam-
» ment, vous manque-t-il un bras, une jambe,
» un œil, une dent, une poitrine; si vous étiez
» en France, on vous en remettrait d'autres,
» sans qu'il y parût.» Ce qui a le plus embarrassé
Mamantouensa, quand il a vu des vaisseaux,
c'est de savoir comment, de la terre où l'on
construit ces vaisseaux, on peut les lancer à
l'eau, et où l'on peut trouver assez de bras
pour jeter, et surtout pour lever des ancres
d'un poids si énorme. On lui expliqua l'un et

l'autre, et il admira le génie des François qui étoient capables de si belles inventions.

Ces Illinois partirent le dernier jour de juin : ils pourront bien se joindre aux Akensas, pour tomber sur les Yazous et sur les Corroys. Ceux-ci s'étant mis en chemin pour se retirer chez les Tchikachas, où ils portoient les chevelures françoises qu'ils avoient enlevées, furent surpris en route par les Tchatchoumas et par quelques Tchactas, qui leur enlevèrent dix-huit chevelures, et ils délivrèrent les femmes françoises avec leurs enfants. Quelque temps après, ils furent encore attaqués par un parti d'Akensas, qui leur enlevèrent quatre chevelures, et firent plusieurs femmes prisonnières. Ces bons Sauvages rencontrèrent à leur retour deux pirogues de chasseurs françois : ils les frôlèrent, selon leur coutume, depuis la tête jusqu'aux pieds, en pleurant la mort des François et celle de leur Père en Jésus-Christ. Ils jurèrent que pendant qu'il y auroit un Akensa au monde, les Natchez et les Yazous ne seroient point sans ennemis. Ils montrèrent une cloche et quelques livres, qu'ils apportoient, disoient-ils, pour le premier chef noir qui viendra dans leur village. C'est tout ce qu'ils avoient trouvé dans la cabane du P. Souel. J'étois en peine

de savoir ce que ces barbares avoient fait du corps de ce missionnaire : mais une femme françoise, qui étoit alors leur esclave, m'a appris qu'elle les a enfin engagés à lui donner la sépulture. « Je l'ai vu, m'a-t-elle dit plusieurs » fois, couché sur le dos dans les cannes assez » près de sa maison; on ne lui avoit ôté que sa » soutane. Quoiqu'il fût mort depuis quinze » jours, il avoit la peau aussi blanche et les » joues aussi vermeilles que s'il eût été simple- » ment endormi. Je fus tentée d'examiner où il » avoit reçu le coup; mais le respect arrêta ma » curiosité, je me mis un moment à genoux, » et j'emportai son mouchoir qui étoit auprès » de lui. »

Les fidèles Akensas pleurent tous les jours, dans leur village, la mort du P. du Poisson : ils demandent, avec les dernières instances, un autre missionnaire. On ne peut pas se dispenser de l'accorder à une nation si aimable, et de tout temps très attachée aux François; d'une pudeur que les autres nations ignorent, et qui n'a d'obstacle particulier au christianisme, que son extrême penchant pour la jonglerie.

Vous ne devineriez pas, mon révérend Père, qu'on a tâché de nous consoler dans notre

juste douleur, en nous félicitant de ce que notre perte n'avoit pas été plus générale. En effet, les deux chers missionnaires que nous pleurons, ne paroissent pas, à beaucoup près, être aussi exposés à la cruauté des Sauvages, que le sont plusieurs autres, et surtout le P. de Guyenne, et encore plus le P. Baudouin. Celui-ci est sans aucune défense au milieu de la grande nation des Tchactas. On a toujours été dans une grande défiance de ces Sauvages, même dans le temps qu'ils faisoient pour nous la guerre aux Natchez. Maintenant ils sont devenus si fiers de leur prétendue victoire, que nous avons encore plus besoin de troupes pour réprimer leur insolence, et les contenir dans le devoir, que pour achever d'exterminer nos ennemis déclarés.

Le P. de Guyenne, après bien des contradictions de la part des Sauvages du voisinage de la Caroline, s'étoit fait bâtir deux cabanes dans deux différents villages, pour être plus à portée d'apprendre leur langue et de les instruire. Elles viennent d'être abattues. Il sera enfin obligé de borner son zèle au fort françois des Abibamons, ou de chercher une mission plus abondante sur les bords du Mississipi.

Il ne me reste plus, mon révérend Père, qu'à vous informer de la situation de nos ennemis. Ils se sont réunis auprès de la rivière des Ouachitas, sur laquelle ils ont trois forts. On croit que les Natchez sont encore au nombre de cinq cents guerriers, sans compter leurs femmes et leurs enfants; ils n'étoient guère que sept cents avant la guerre; il n'y a pas plus de quarante guerriers parmi les Yazous et les Corroys. Ils ont semé du maïs entre deux petites rivières qui coulent auprès de leurs forts: il ne faudroit que leur couper ce maïs pour les affamer pendant l'hiver; mais la chose n'est pas aisée, à ce que disent les petites nations qui les harcèlent continuellement. Ce pays est coupé de *bayoucks*, et rempli de cannes, où la quantité incroyable de maringouins ne permet pas de se tenir long-temps en embuscade.

Les Natchez qui s'étoient cantonnés dans leurs forts depuis la dernière expédition, commencent à reparoitre. Outrés de ce qu'un parti d'Oumas et de Bayagoulas leur a enlevé une pirogue, où il y avoit sept hommes, une femme et deux enfants, ils sont venus en grand nombre près d'un petit fort, où ils ont surpris dix François et vingt Nègres. Il n'y a eu

qu'un petit soldat avec deux Nègres qui se soient sauvés. Le soldat avoit échappé au massacre que firent les Natchez, en se cachant dans un four : il leur a échappé cette fois-ci en se cachant dans un tronc d'arbre.

Vous jugez bien, mon révérend Père, que cette guerre retarde l'établissement françois : cependant on se flatte que ce malheur produira un plus grand bien, en déterminant le gouvernement à envoyer les forces nécessaires pour tranquilliser la colonie et la rendre florissante. Quoiqu'il n'y ait rien à craindre à la Nouvelle-Orléans, ni des petites nations voisines, dont nos seuls Nègres viendroient à bout dans une matinée, ni même des Tchactas, qui n'oseroient s'exposer sur le lac en grand nombre; cependant une terreur panique s'est emparée de presque tous les esprits, surtout des femmes; mais elles seront rassurées à l'arrivée des premières troupes de France, que nous attendons incessamment. Pour ce qui est de nos missionnaires, ils sont très tranquilles : les périls auxquels ils se voient exposés, semblent augmenter leur joie et ranimer leur zèle. Souvenez-vous d'eux et de moi dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

LETTRE du Père ***, missionnaire chez les Abnakis.	Pag.	1
LETTRE du P. Gabriel Maréchal, missionnaire de la compagnie de Jésus, au P. Germon, de la même compagnie.		79
LETTRE du P. du Poisson, missionnaire aux Akensas, au P. Patouillet.		132
LETTRE du P. du Poisson, missionnaire aux Akensas, au Père ***.		142
LETTRE du P. le Petit, missionnaire, au P. d'Avangour, procureur des missions de l'Amérique-Septentrionale.		176

FIN DE LA TABLE DU ONZIÈME VOLUME.

